

I Décembre 2010 | N°64 |

Agde

Le journal de la Ville



Actu

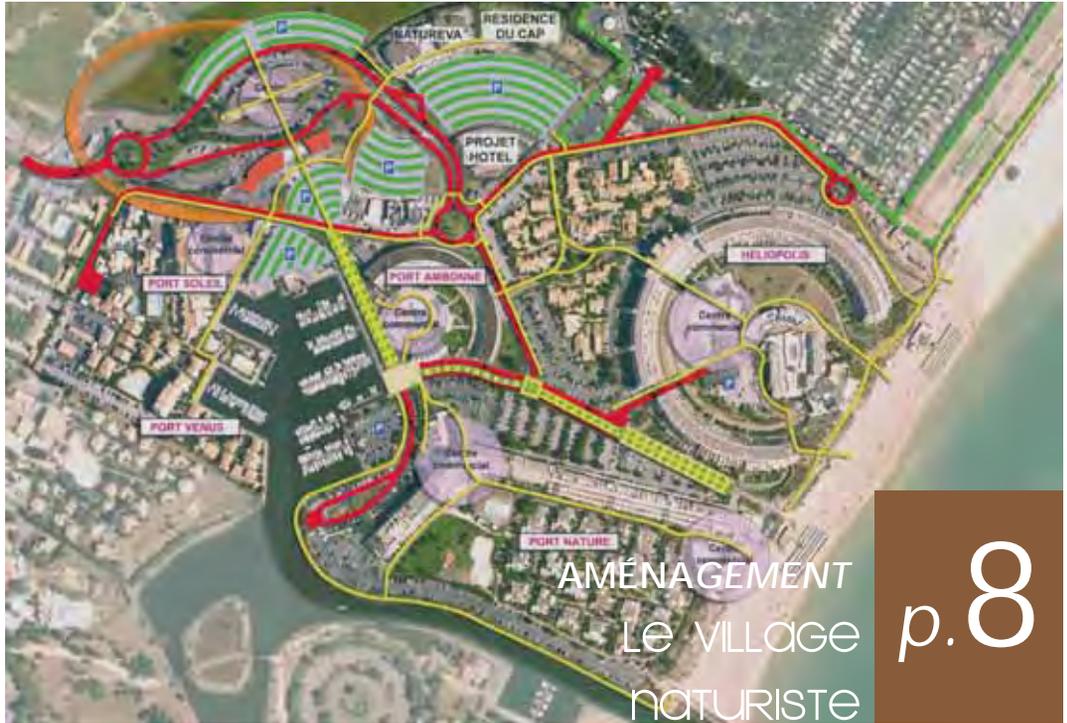
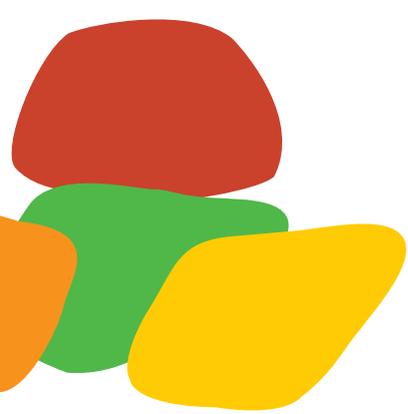
Rendez-vous

Culture

Ouverture
du bloc opératoire

Au cœur
de Noël

Le programme
de la Saison 10/11



AMÉNAGEMENT
Le Village
NATURISTE

p. 8

LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde Service Communication 34306 Agde Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication Gilles D'Ettoire

Directeur Délégué Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication Catherine Maurel

Rédaction service Communication (Séverine Vrancken, Catherine Maurel, Joël Tron, Laurent Uroz, Laurent Gheysens et Gwenaëlle Moli) avec l'aimable collaboration d'Agde Handball

Graphisme, Studio a... Tél. 04 67 01 00 94

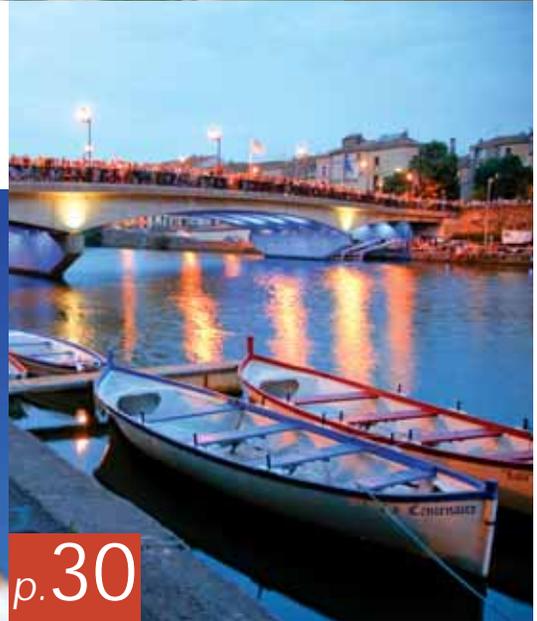
Fabrication et impression EUROPRINT Tél. 04 67 74 12 03

Photos service Communication (Laurent Uroz, Laurent Gheysens, Joël Tron, Catherine Maurel et Gwenaëlle Moli), Raffaëlla de Gennaro (page 4) ; Laurent Arnaud (page 11), Agde Handball (pages 16-17), Pierre Arnaud (pour partie pages 22 à 25 ; page 30 ; portrait d'E. Macias page 32 et vue des berges de l'Hérault pages 32-33 ; portrait d'A. Bent page 34 ; page 35 sauf drakkar ; joueur de dulcimer et guitariste page 38 ; photos de la Nuit de la Guitare et du Corso page 39 ; portrait d'A. Kavanagh page 40) ; Jérôme Belluire (Trophée du Languedoc page 41) ; CAHM (Tambourin pages 42-43) ; Nicolas Rouquairol (Master de Pétanque page 43) ; Didier Denestèbe et Rodolphe Manens (pages 48-49) ; Renaud Dupuy de la Grandrive et Mathieu Foulqué pour l'Adena (pages 55-56) ; Philippe Negroni-Crochard, Céline Dupont, L. Lot, Enguerrand, C. Depagne, Serge Carrié et Jacques Moati (pages 57 à 60) ; Marcel Bayle (photo de gauche page 71) ; Sodéal (page 72) ; COMHA (page 74) ; merci à l'école Frédéric Bazille pour la séance photos rentrée scolaire

Illustrations Studio a (Une et pages 20-21 ; personnages en pages 26 à 28 et visuel en page 31) ; PMC Création (pages 8-9) ; AFM (affiche du Téléthon pages 18-19) ; DDB Nouveau Monde et Colonel Moutarde (personnage en page 30 et en page 50) ; atelier Gandalf (Saison Culturelle page 61) ; Laurent Gheysens (Illuminations de Noël page 76)

Imprimé sur papier 90 grammes Tirage, 17 000 exemplaires Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2010 ISSN 1625-7634

LE POINT SUR...
L'ETE 2010



p. 30

CULTURE
LE PROGRAMME
DE LA SAISON 10/11

p. 57

SOMMAIRE

ACTU

P.4

- Coopération Agde-Tata :
remise officielle des véhicules et du matériel
- Le CSP se dote d'un bloc opératoire
- Balade vigneronne pour les seniors agathois
- Les aînés agathois
avec la Secrétaire d'Etat Nora Berra

AMÉNAGEMENT

P.8

- Le Village Naturiste va faire peau neuve...
- Anniversaire : la Sodéal a soufflé ses 20 bougies !
- Petits et grands travaux



SPORT P.14

- Francis Gasquet et le tennis, une longue histoire...
- Agde Handball : bientôt 40 ans !

RENDEZ-VOUS P.18

- Téléthon : la recherche avance grâce à vous !
- Agde au cœur de Noël
- Du côté des illuminations

CINEMA P.22

- "Les Hérault de la Télé", un festival d'avant-premières

JEUNESSE P.26

- L'année scolaire 2010-2011

LE POINT SUR... P.30

- Interview de Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations
- Un vent de folie a soufflé sur la scène estivale. Record de fréquentation battu !
- "La Perle Noire de la Méditerranée", treize tableaux pour théâtraliser notre histoire
- Musique, art et traditions, le trio gagnant de l'été en Cœur de Ville
- Les Arènes ont vibré tout l'été
- Un été sportif sur terre comme sur l'eau
- Le bel été capagathois
- OFNI, le retour d'une course folle
- Il était une fois le Cap d'Agde

ENVIRONNEMENT P.55

- L'Adena, la passion de l'environnement

CULTURE P.57

- Saison Culturelle 2010-2011 : demandez le programme !
- Rencontre avec Yvonne Keller, Adjointe au Maire chargée de la Culture
- L'Ecole de Musique Barthélémy Rigal, une ruche musicale

PATRIMOINE ET TRADITIONS P.64

- Journées Européennes du Patrimoine : entre passé et modernité
- Lou Vi Nouvel célébré

DU CONSEIL P.67

- Ce qu'il faut retenir des séances du 1^{er} juillet et du 20 septembre 2010

LIBRE EXPRESSION P.70

RETROSPECTIVE P.71

BLOC-NOTES P.75

Edito

du Maire



En 2006, à l'occasion de l'inauguration du Centre de Soins Polyvalent d'Agde, il m'avait semblé légitime de déclarer que notre cité venait d'entrer dans le "21^{ème} siècle de la santé". Il s'agissait, en effet, moins d'un aboutissement mais plutôt du

début de la mise en œuvre d'une véritable politique de santé publique destinée à doter Agde d'équipements conséquents de nature à répondre aux besoins sanitaires des Agathois et aux difficultés liées au grand âge avec en particulier la question de plus en plus sensible de la dépendance. Depuis, ont été successivement créés la Maison Médicale de Garde, le Centre de dialyse et le Scanner. Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui vient d'être franchie avec l'ouverture d'un bloc opératoire dédié à la chirurgie ambulatoire mais qui a vocation à développer son champ d'intervention. Je vous rappelle que, par ailleurs, trois maisons de retraite médicalisées sont en cours de construction sur la commune, dotant celle-ci de pas moins de 200 lits d'accueils.

La générosité est depuis toujours une vertu agathoise qu'il nous appartient d'entretenir. Le partenariat que nous avons bâti avec Tata, au sud marocain, en est une belle démonstration. L'acheminement sur place de deux véhicules des sapeurs-pompiers ainsi que le soutien logistique que nous apportons en matière d'assainissement sont d'un grand secours pour ce territoire en cours de développement. C'est aussi une belle façon de promouvoir l'image de notre cité et les valeurs qui sont les siennes.

Par ailleurs, je tiens à saluer le dynamisme de la vie culturelle en Agde. Le nombre d'abonnés à la saison théâtrale ne cesse de croître d'année en année tandis que l'Ecole Municipale de Musique n'a jamais été aussi fréquentée sans oublier les nombreuses associations qui sont elles particulièrement actives dans la pratique des différentes disciplines artistiques.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter, avec l'ensemble du Conseil Municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux d'entre vous qui connaissent des difficultés.

Gilles D'Ettore
Député-Maire d'Agde

COOPERATION AGDE-TATA

Remise officielle des véhicules et du matériel

Le 31 octobre, une belle aventure, placée sous le signe de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale, a emmené une équipe de 8 sapeurs-pompiers d'Agde à Tata, dans le sud marocain. Coordonnée par l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault ainsi que l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Agde, cette mission avait pour but d'acheminer sur place deux véhicules réformés du SDIS (une ambulance ainsi qu'un véhicule de lutte contre les feux de forêts) ainsi que du matériel de secours et de sécurité. Au total, un périple de plus de 1 300 km à accomplir pour nos vaillants soldats du feu.

Leur départ a été officiellement salué la veille, au Centre de Secours, par les élus de la ville et leurs homologues du Conseil Municipal des Jeunes, lesquels ont participé sur leur budget à cette belle aventure. Le commandant Bonnafoux, ancien chef de centre d'Agde, s'était alors déclaré *"heureux de pouvoir finaliser cette opération de solidarité internationale et ce d'autant plus que les sapeurs-pompiers qui partent le font sur leur jours de congés, et c'est, là encore, un bel élan de solidarité"*.

Après avoir rallié Barcelone puis embarqué sur un bateau, le convoi est arrivé à Tanger, où il a été pris en charge par une délégation des sapeurs-pompiers marocains ainsi que le Sénateur-Maire de Tata.

Le 6 novembre, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a remis officiellement les véhicules et le matériel aux 19 membres de la caserne de la Protection civile de la cité chérifienne, dénommée

8 sapeurs pompiers de l'Hérault (6 de l'Amicale agathoise et 2 de l'Union départementale) ont remis à leurs homologues marocains, véhicules et matériel en présence des représentants des deux villes



"la ville rose", en présence du Président de la commune, Moulay Mehdi Lahbib.

Comme il devait le souligner, *"je suis très heureux de cet élan de solidarité au profit d'hommes et de femmes dont le destin a été scellé par le partenariat qui unit désormais nos deux communes. Cette coopération repose sur des échanges humains qui créent un bénéfice pour les deux populations. C'est là tout le sens de notre union"*. Le convoi agathois a été rejoint sur place par une mission institutionnelle de la coopération décentralisée "Agde et Tata unies pour l'enfance". Celle-ci, composée notamment du

Député-Maire et de Christian Théron, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée chargé des transports, thème dont il a été beaucoup question, a pu rencontrer Son Excellence Bruno Joubert, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de France au Maroc, Hamed Hajji, Directeur général de l'Agence des Provinces du Sud et maître d'ouvrage délégué du volet eau et assainissement du partenariat unissant Agde et Tata depuis le 6 mai 2009, ainsi que bon nombre de personnalités françaises et marocaines lors d'un bref séjour rythmé par de nombreuses rencontres et destinée à répondre à l'invitation lancée il y a plusieurs mois par les autorités marocaines.





LE CSP

se dote d'un bloc opératoire

// C'est un jour historique pour la Ville d'Agde". C'est en ces termes qu'Yves Mangin, Adjoint au Maire notamment chargé de la Santé et du Handicap, a décrit le 19 novembre l'ouverture d'un bloc opératoire au Centre de Soins Polyvalent d'Agde. Jean-Marie Bollier, Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal du Bassin de Thau dont dépend le CSP que préside depuis 10 ans Gilles D'Ettore, a tenu à rappeler, mercredi 17 novembre, soit deux jours avant l'ouverture, et en présence d'Yves Mangin et d'Eric Antoine, membre de la Commission de Surveillance, que "les murs de ce bloc opératoire existaient déjà lors de la création du CSP. De ce fait, nous n'avons investi qu'en matériel, à hauteur de 680 000 €, et dans la création d'un poste dédié".

Situé à proximité de l'Accueil Médicalisé de Jour, ce bloc opératoire se compose d'une salle d'intervention, d'une Salle de Soins Post-Interventionnels (salle de réveil) de 4 places et des annexes comme par exemples, une salle de décontamination et un bureau. Ce plateau technique permet la réalisation d'endoscopies de patients hospitalisés en ambulatoire. Il offre également l'accès à une salle de

radiologie et s'adosse aux services de consultations et de médecine.

Yves Mangin a précisé que "le but, ici, n'est pas de concurrencer les professions libérales travaillant dans le domaine de l'endoscopie, mais bien au contraire de travailler en complémentarité tout en répondant aux besoins de l'hôpital". Sur le CSP, c'est le docteur Raymond Buttigieg, qui officie au CHIBT, qui est chargé de ces opérations.

Le bloc est ouvert un jour par semaine, le vendredi, et les consultations se font au préalable sur rendez-vous le mercredi. Les différents types d'opérations pratiquées sont les endoscopies du tube digestif (œsophage, estomac et début de l'intestin grêle) et les endoscopies du tube digestif bas par coloscopie (exploration du côlon et de la partie terminale de l'intestin grêle).

"Nous n'avons pas ouvert ce bloc opératoire pour se dire qu'à Agde, nous faisons de la chirurgie, mais bel et bien pour répondre à une forte demande sur le canton agathois. C'est un premier pas dans la chirurgie légère au CSP, et ce bloc opératoire, autorisé par l'Agence Régionale de la Santé, a valeur de test pour les futures orientations en la matière" a conclu Yves Mangin.

Dès le premier vendredi d'ouverture, 4 patients avaient déjà été opérés dans ce nouveau bloc opératoire.



> Rappel <

Novembre 2006 : Création du CSP
 2006 : Arrivée des consultations programmées
 2007 : Arrivée des consultations non programmées
 Mai 2007 : Ouverture de la Maison médicale
 Mars 2008 : Ouverture du Scanner et du Centre de dialyse
 2010 : Lancement des travaux des trois maisons de retraite médicalisées
 Novembre 2010 : Ouverture du bloc opératoire



BOLADE VIGNERONNE

pour les seniors agathois

C'est une initiative comme on aimerait en voir plus souvent. A l'origine, Brigitte Martinez, une aide-soignante de la maison de retraite de Vias qui avait décidé d'organiser une balade vigneronne pour une dizaine de résidents de la maison de retraite, dont Andrée Caussy, 98 ans, doyenne des participants. Pour ce faire, Brigitte a été soutenue par son frère, Antoine, qui a accepté de l'accueillir avec son "équipe" sur la vigne qu'il possède près de l'ancienne route de Marseillan. C'est donc sur ce site, tôt dans la matinée du 22 septembre que, sécateurs en main, les résidents se sont rassemblés pour couper les grappes. Après ce dur labeur, dont les a félicités Luc Séco, administrateur des caves Henri de Richemer, et des comportes bien remplies, le Député-Maire Gilles D'Ettore accompagné de ses Adjointes Richard Druille et Agnès Lambiès, des Conseillers Municipaux Gaby Ruiz et Jean-Alain Numérin, ainsi que du Président de la Cave coopérative Stéphane Hugonnet, et du Directeur Administratif du Centre Hospitalier du Bassin de Thau, Bernard Arnal, dont dépend la maison de retraite, est venu rendre visite aux courageux du jour. Tous ont ainsi coupé quelques grappes, histoire de les ajouter à la récolte, avant de discuter avec les aînés et de poser pour la photo souvenir.

Mais la journée était loin d'être finie pour nos valeureux pensionnaires. En effet, après le repas du midi, un pique-nique dans la vigne, direction Marseillan pour y admirer ce qu'il advient de leur récolte. Au passage, nos retraités ont pu visiter le caveau et le port de Marseillan. Après toutes ces aventures, la dernière étape consista en une halte à la cave d'Agde, avec une dégustation des vins Richemer. Bref, une journée riche en rencontres et en activités pour nos seniors, qui ont tenu à remercier toutes les personnes ayant permis à cette belle sortie de voir le jour.



La doyenne Andrée Caussy



LES AÎNÉS AGATHOIS

avec la Secrétaire d'Etat Nora Berra

Vendredi 30 juillet, la jeune et dynamique Secrétaire d'Etat aux Aînés Nora Berra a été accueillie à l'Hôtel de Ville d'Agde par le Député-Maire Gilles D'Ettore pour une matinée de travail plutôt chargée. Accompagnée d'un autre Député, Elie Aboud (de la 6^{ème} circonscription),

du Sous-Préfet Philippe Chopin et de nombreuses autres personnalités locales, Mme Berra s'est rendue tout d'abord au Centre de Soins Polyvalent pour visiter l'Unité de soins longue durée de l'établissement. Etant également médecin, elle a salué le travail des professionnels de santé et pris le temps d'être à leur écoute. Elle s'est aussi réjouie des mesures de vigilance prises dans le cadre du plan canicule depuis le début des fortes chaleurs estivales et a fait le point sur l'avancement du programme de soins palliatifs 2008-2012.

Une heure plus tard, la Secrétaire d'Etat visitait la maison de retraite



médicalisée "L'Estagnol" à Vias avant une pause déjeuner au Foyer de la Calade, où elle a pu discuter avec les aînés agathois. La Ministre a souhaité rappeler la nécessité que *"chacun soit sensibilisé dans l'attention à porter aux autres"* et indiqué *"que le recensement des personnes isolées se poursuit auprès des mairies"*.

Gilles D'Ettore a rappelé quant à lui que trois nouvelles maisons de retraites allaient voir prochainement le jour à Agde afin de répondre aux besoins des habitants.

LE VILLAGE NATURISTE va faire peau neuve...

Si le camping naturiste a vu le jour en 1954, ce n'est qu'au début des années 1970, avec l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, que le Village Naturiste voit réellement le jour. Depuis, il n'a cessé de séduire de plus en plus d'adeptes de cet art de vivre. Tourné vers la mer, comptant 2 km de plage de sable fin, doté d'un vaste choix d'hébergements, d'équipements et d'activités, il a su traverser les ans. Mais aujourd'hui, pour ses 40 ans, il a besoin de faire peau neuve... Histoire d'une transformation annoncée.



“Repenser le village, pour les décennies à venir, 40 ans après sa création” tel est l’objet de l’étude qui a été engagée quant au devenir du Village Naturiste, laquelle va “définir une image de qualité, qui confirmera à ce village sa notoriété au niveau international”.

Le constat : **des infra-** **structures** **vieillissantes**

Tout comme le reste de la station, le Village a bien évidemment vieilli. Résultat : les trottoirs sont devenus inconfortables, les personnes à mobilité réduite et les handicapés ont parfois du mal à se déplacer, le mobilier est à remplacer, le bâti vieillissant et la végétation quelquefois inadaptée au contexte local.

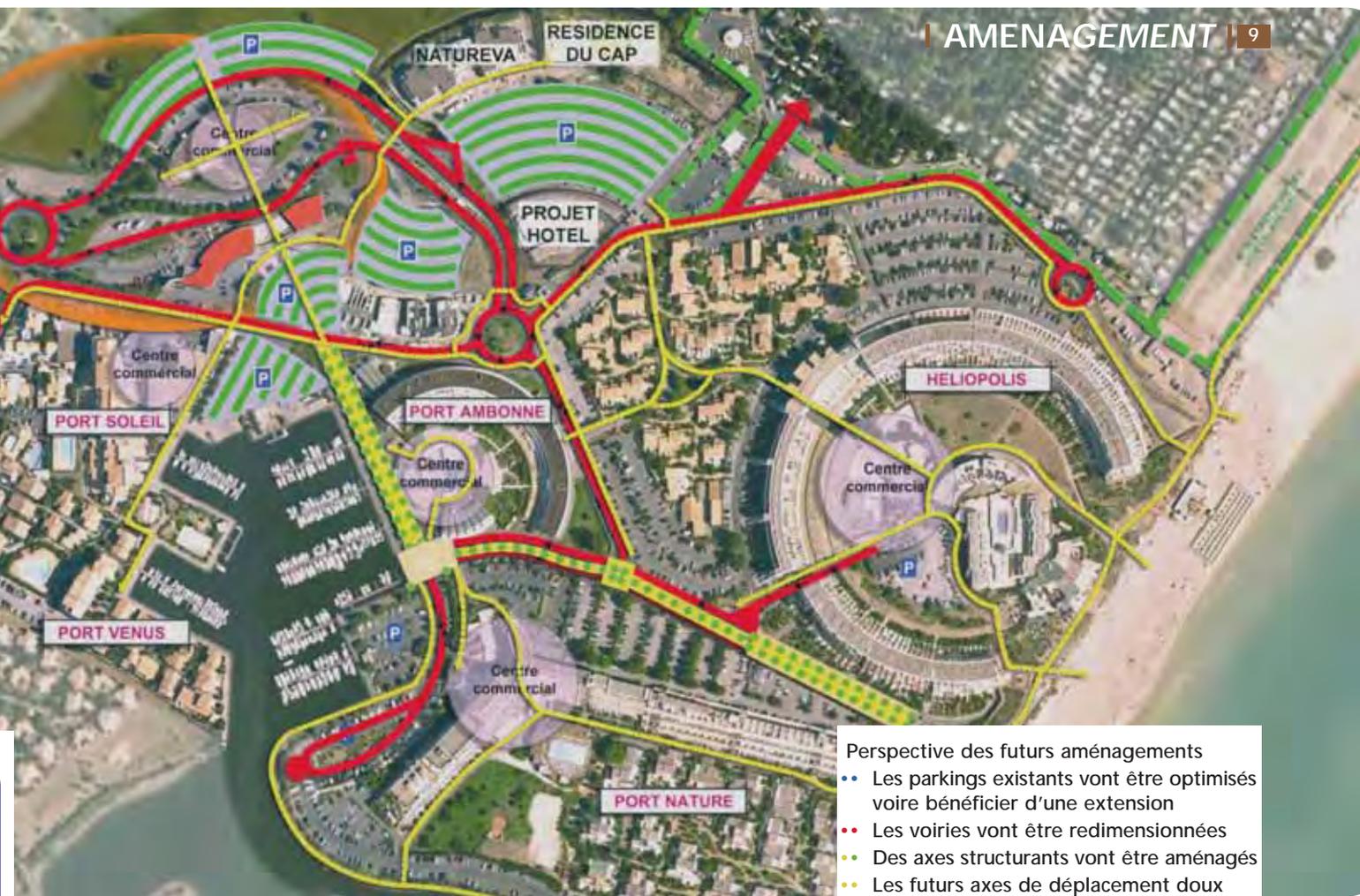
En termes de déplacements, l'étude a relevé également plusieurs écueils à résoudre : un manque notoire de places de stationnement, des parkings qui ne sont plus adaptés aux besoins, des voiries parfois surdimensionnées, par rapport à l'usage qui en est fait, et qui réduisent l'espace piétonnier à sa plus simple expression, enfin, des déplacements doux pas assez développés.



Ambiance de nuit sur l'avenue des Matelots

Le projet : **un cadre de vie valorisé,** **entre piétonnisation** **et embellissement** **des espaces**

Premier axe du projet : aménager une véritable porte d'entrée, ce qui passe par une réorganisation des voiries et la création d'un accès piéton donnant sur la future promenade piétonnière.



Perspective des futurs aménagements

- Les parkings existants vont être optimisés voire bénéficier d'une extension
- Les voiries vont être redimensionnées
- Des axes structurants vont être aménagés
- Les futurs axes de déplacement doux

Second axe : optimiser le stationnement à l'entrée même du Village. La réflexion porte là sur l'optimisation des parkings existants voire la réalisation d'extensions. Enfin, la volonté est de développer les déplacements doux en incitant les usagers à se déplacer soit à pied, soit à vélo, à partir de ces parkings.

Troisième axe : étudier une nouvelle organisation des modes de circulation, et pour cela, commencer par redimensionner la voirie. Le projet tend également à aménager des axes structurants sous forme de promenades, afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité. Ainsi, à Port Vénus, tout comme à Port Ambonne et sur l'avenue des Matelots, l'idée est d'aménager cette promenade piétonnière sous la forme d'un grand plateau sans bordures, avec palmiers, mobilier adapté et éclairage d'ambiance pour la nuit. Des bornes escamotables permettraient de supprimer toute circulation des véhicules le soir, rendant alors l'espace totalement disponible pour la balade. En revanche, le jour, cette circulation serait prise en compte, permettant d'irriguer les différents quartiers. Du côté de l'avenue des Matelots, et donc de l'accès vers la mer, il s'agit d'im-

planter là encore de nouveaux mobiliers et de nouvelles plantes, mais aussi de prendre en compte les accès de livraison et de sécurité.

Quatrième point évoqué : l'accès au domaine maritime. Et qui dit accès au domaine maritime, dit meilleure accessibilité aux plages. Mais aussi création d'une promenade belvédère en haut de plage, le tout mettant véritablement en scène l'espace, un peu à la manière de ce qui a été fait à l'entrée de Sète, du côté du Lido. Les bords du canal, laissés aujourd'hui à l'état naturel, seront eux aussi liftés, avec l'embellissement de la promenade et la recherche d'un "maillage piéton" destiné à former un circuit de promenade dans le Village.

Enfin, le projet entend développer les espaces publics et les espaces verts au sein du Village : square, boulo-drome, espaces de détente, aire de jeux pour les enfants... Et agir sur le bâti et le mobilier. Dans ces domaines, le choix a été fait d'utiliser des matériaux naturels, de la pierre de basalte au bois... en référence à l'idée "nature" véhiculée par cet art de vivre, de traiter architecturalement le bâti et d'intégrer des équipements publics et privés (sanitaires, containers, distributeurs de billets, cabines téléphoniques...). Histoire que le Village puisse aborder et vivre pleinement les 40 prochaines années.



Ambiance de jour à Port Ambonne

ANNIVERSAIRE

La Sodéal a soufflé ses 20 bougies !

La Sodéal, Société de Développement Economique d'Agde et du Littoral, a fêté ses 20 ans le 24 septembre dernier au Centre Nautique. Une journée portes-ouvertes avait été organisée pour l'occasion par le personnel de la Sodéal, dont le directeur, Thierry Boucher, a tenu à saluer la forte implication, ne cachant pas sa satisfaction devant le professionnalisme et la volonté d'aller de l'avant des 90 salariés permanents de la société (un chiffre porté à 135 en haute saison). "A l'origine,

c'était la Ville qui gérait les ports du Cap d'Agde et les campings de la Clape et de la Tamarissière. C'est seulement en 1990 que la Société d'économie mixte, dont la Ville est actionnaire à 70 %, est devenue le bras de la Ville. Aujourd'hui, elle gère la zone portuaire avec ses 3 300 anneaux dont 300 à Port Ambonne et plus récemment ceux des berges de l'Hérault, soit 4 000 anneaux en tout, ce qui en fait le premier port de plaisance de Méditerranée ! Elle gère aussi le Centre Nautique, les campings et les quais". Et le directeur d'ajouter en conclusion que "la société génère un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et paye une redevance à la Ville d'1,5 millions d'euros chaque année. La Sodéal n'est pas dans une logique de profit mais de recherche de la satisfaction générale des usagers".

Laurent Bourriquel, Directeur du Centre Nautique, a inscrit l'équipement dont il est en charge dans cette démarche. Avec plus de 41 000 heures de cours, sa préoccupation principale est la formation. "Chaque petit Agathois, au cours de sa scolarité, fait de la voile ! Le Centre, qui a passé une convention avec tous les établissements scolaires, accueille ainsi les enfants à partir de 6 ans. Une formation est aussi assurée pour les plaisanciers sur leur propre bateau. Enfin, le Centre est heureux d'accueillir toutes les associations nautiques, de la Sorac aux Palangriers en passant par l'Enac et l'Apac, sans oublier les plongeurs et les chasseurs".

Alain Ivars, Directeur des Campings, a lui aussi rappelé quelques chiffres significatifs comme les 1 100 emplacements disponibles ou encore le chiffre d'affaires réalisé, en hausse de 7 % en 2010 soit 257 000 nuitées enregistrées avec un taux de satisfaction de la clientèle au-delà de ses espérances. "Les réservations ont explosé grâce à notre nouvelle communication sur internet. L'orientation "nature-tente-bois" des nouveaux équipements sur le site de la Tamarissière plaît aussi beaucoup".



Toujours à la pointe de l'innovation, Pierre Weiss, le Directeur d'exploitation des ports, a quant à lui proposé, après les moby-deck, une première en France, les fleurs de mouillage, un système qui permet d'amarrer des bateaux en attente sur le plan d'eau. Non sans une certaine fierté, il a également annoncé que de nombreuses délégations demandaient à visiter les installations, le port bénéficiant d'une excellente réputation.

Philippe Noiset, en charge de la sécurité, a rappelé de son côté que pour assurer la tranquillité des lieux 24 heures/24, la Sodéal disposait d'une équipe de 19 agents, dont plusieurs champions d'arts martiaux, à laquelle il faut ajouter 28 caméras de surveillance, de la téléassistance, un bateau et un nouveau local... De quoi rassurer les plaisanciers et usagers du Port !

Le mot de la fin est revenu au Président de la Société, Sébastien Frey, lequel, accompagné de son vice-président Gaby Ruiz, s'est dit très satisfait de la "gestion solide" de la Sodéal et de sa volonté de "réinvestir en permanence dans les infrastructures et les projets novateurs. Nous devons être efficaces et créatifs, car la Sodéal a pour vocation d'initier des projets", comme "le réaménagement des berges de l'Hérault à destination des plaisanciers et la création d'un port fluvial sur le Canal du Midi en face de l'Hôtel Paul Riquet".



Le Centre Aquatique avance...

Le gros œuvre des 10 000 m² de cet équipement de loisirs est aujourd'hui en voie d'achèvement. Les différentes couvertures, qui reposeront sur l'armature en bois de la charpente, sont toutes engagées et notamment la réalisation d'une couverture transparente en coussins gonflables ETFE. Cette dernière offrira une grande qualité d'isolation à la fois phonique et thermique, grâce à un dispositif de modulation de la lumière.

Les entreprises du second œuvre, pas moins de 16 (sans compter les sous-traitants), sont toutes présentes sur le chantier. A l'heure actuelle, le sauna et le hammam sont en train d'être finalisés. Le chauffage au sol et les cloisons sont achevés, tandis que la pose du carrelage va débiter d'ici la fin du mois de novembre. La construction des ailes mobiles commencera quant à elle dans le courant du mois de décembre.

Enfin, au niveau des extérieurs, le bassin et les parkings sont quasiment achevés. Concernant ces derniers, il faut savoir que les blocs de basalte trouvés au niveau des fondations ont été concassés sur place en vue de leur réalisation (soit près de 4 500 m³ de matériaux qui ont ainsi pu être récupérés !).

PETITS

et grands travaux

... et le carrefour giratoire des Dunes se construit

Dans le cadre de la construction du Centre Aquatique, la Ville d'Agde (maître d'ouvrage) et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (maître d'ouvrage délégué) lancent la construction du giratoire des Dunes, chantier qui durera 5 mois. Ce projet préfigure ce que pourra être l'aménagement du chemin de Notre-Dame à Saint-Martin, c'est-à-dire une liaison en douceur où l'accent est mis sur la séparation des flux (véhicules à moteur, piétons et bicycles) et dans un cadre où la verdure est omniprésente.

Ce giratoire constituera la porte d'entrée des équipements sportifs des Champs Blancs et du Centre Aquatique, sa conception ayant été élaborée dans le cadre de la création de l'espace paysager du Centre Aquatique.

Un effort de lisibilité des cheminements piétons, des liaisons cyclables et de leurs traversées a été retenu et s'est traduit par un choix de matériaux qualitatifs en lien avec la qualité des équipements desservis. Par ailleurs, deux zones d'arrêt de cars, demandés par le service transports, seront aménagées ainsi qu'un dispositif anti-intrusion à l'entrée des parkings desservant les équipements sportifs.

Les travaux ont commencé le 20 octobre dernier par les terrassements généraux et l'implantation des réseaux pluviaux. Vont suivre la mise en place des sous-couches de la voirie, qui seront réalisées sans interrompre la circulation.

Cet aménagement a été conçu avec une forte approche paysagère, ce qui justifie le coût légèrement plus élevé de sa réalisation, laquelle s'élève à 465 767,21 euros HT, mais aussi avec un positionnement décentré, résultant de la volonté de sécurisation de ce point d'échange très fréquenté durant la saison estivale.



De nouvelles technologies pour renforcer le réseau électrique agathois

Plus de 4,2 kilomètres de câbles souterrains d'ancienne génération (dits câbles à papier imprégné) sont actuellement remplacés par des câbles à isolation synthétique, plus performants en termes de résistance mécanique et de capacité de transit. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un réaménagement urbain souhaité par la Ville d'Agde et entièrement financé par Electricité Réseau Distribution France. Montant total des travaux : 355 000 euros. Une partie de ces opérations nécessite la mise en œuvre d'une technique innovante dite de "forage dirigé" afin de poser ces câbles sans faire de tranchées dans les environnements difficiles d'accès. Ainsi les 12 et 13 octobre derniers, un micro tunnel de 80 mètres de long et d'un diamètre de 20 cm à peine a été réalisé à une profondeur de 7 mètres, sous le canal Richelieu au Cap d'Agde. C'est grâce à ce forage, effectué à l'aide d'une tête dirigeable suivie par un détecteur portable, que les nouveaux câbles haute tension (20 000 volts) vont être positionnés pour desservir ce quartier de la station. Parallèlement, des câbles souterrains "nouvelle génération" se substitueront aux anciens dans les secteurs du Palais des Congrès, de la résidence des Marinas et du Théâtre de Verdure. Ce vaste chantier s'échelonnait jusqu'au début de l'année 2011.

extension de la Piste cyclable Quai Commandant Réveille

Les travaux d'aménagement en cours, portant sur un tronçon de 300 mètres se situant dans la continuité des quais du Commandant Réveille, vont véritablement changer la vie à tous les cyclistes ! En effet, la piste cyclable existante s'arrêtait abruptement juste après les quais et l'endroit, avec son carrefour, était particulièrement dangereux pour tous ceux qui souhaitaient rejoindre les berges menant à la Tamarisnière.

La Ville a profité de ces travaux pour programmer l'enfouissement de l'électricité et du réseau téléphonique et ajouter sept mâts d'éclairage public. Le chantier, qui s'achèvera avant la fin de l'année, portera sur l'extension de la piste cyclable en enrobé résine, de la même couleur que les quais, sans oublier bordures et espaces verts.

Coût de l'opération : 160 000 euros.



Aménagements de réseaux chemins des Abreuvoirs et Jacques Romanse

La zone comprise entre Rochelongue et le Grau d'Agde s'est beaucoup urbanisée ces dernières années. C'est pourquoi la Ville, dans un souci de développement durable et de bien-être des habitants, investit dans la mise en place de nouveaux réseaux d'assainissement. Ainsi, depuis début septembre, des travaux pour aménager un nouveau réseau ont débuté chemin Jacques Romanse ainsi que chemin des Abreuvoirs. La durée prévisionnelle de ce chantier est estimée à 8 mois, soit jusqu'à fin avril 2011. Coût total de l'opération : 1 300 000 euros.

Les bases du futur square des Cayrets sont posées

Des travaux pour aménager un square pour enfants vont débuter dans le quartier des Cayrets, rue Pierre Lattes. Dans un premier temps, une clôture et un revêtement souple résiné vont être posés. Ils protégeront cette aire de jeux destinée aux enfants de 3 à 12 ans. Par la suite, des arbustes vont être plantés, afin d'apporter une ombre bien agréable durant l'été et des places de stationnement ont été prévues à proximité.

Coût des travaux : 95 000 euros TTC.

assainissement et élargissement du chemin du Perdigal

Après deux semaines de travaux, l'assainissement du réseau d'eaux usées du chemin du Perdigal vient de s'achever. La Ville d'Agde a profité de ces travaux pour élargir la voie : il a fallu pour cela démolir les clôtures, les refaire en retrait, déplacer les poteaux EDF et Télécom et refaire l'enrobé de la voirie.

Coût total : 250 000 euros.



*Sécurisation
de la RD 912
avec la création
d'un giratoire
à Baldy*

Pour répondre à la nécessité de sécuriser les intersections entre la route départementale 912, plus connue sous le nom de "route de Sète", le chemin François Fédou, desservant la Zone d'Activité des Septs Fonts, et le chemin d'accès au Collège de Baldy, des travaux vont être entrepris avant la fin de l'année afin de créer un giratoire. Ce lieu, situé en entrée de ville, est en effet très fortement fréquenté,

que ce soit par les collégiens et leurs parents venus les chercher, par les autocars desservant le collège, les professionnels et leurs clients se rendant à la zone d'activités située juste en face, ou encore les touristes se rendant au camping de Baldy en saison. La création de ce rond-point va permettre notamment de réduire la vitesse et de desservir correctement les quatre axes routiers, qui vont tous bénéficier d'une réfection. Le montant de cet investissement est estimé à près de 440 000 € pour le seul giratoire. Cet aménagement s'accompagnera de création de terre-pleins centraux, de l'aménagement de trottoirs côté gauche dans le sens Sète-Agde sur la RD 912 et d'une piste cyclable côté droit, ainsi que de la mise en place d'un réseau d'éclairage et d'un traitement paysager avec création d'espaces verts.



**Un nouveau mobilier
pour mieux éclairer
et consommer moins !**

Dans le cadre du contrat de Partenariat Public-Privé PPP), l'éclairage public de la rue Raffanel, située au Mail de Rochelongue, a été entièrement renouvelé.

De nouvelles lanternes plus économiques et plus performantes ont ainsi été installées fin septembre. Un aménagement qui rentre dans le cadre des objectifs du Projet Communal de Développement Durable de la Ville.

> Les services municipaux ont aussi réalisé... <

A Agde

Rue de l'Ardoise : réfection de voirie et création de trottoir.

Rue du Gingembre : mise en place d'un ralentisseur.

Impasse des Fruits de la Passion : terrassement et curage des fossés, puis réfection de la voie.

Rue de la Corderie : reprises partielles de trottoirs, soit 30 m refaits à neuf en béton lavé.

Cave Coopérative : création d'un espace dédié aux conteneurs avec mise en place d'émulsion à chaud.

Complexe sportif Rivalta : création d'un espace sportif supplémentaire avec aire d'escalade, et mise en place de clôtures et portails pour l'accès au chapiteau et aux stades.

Complexe des Sept Fonts : mise en place d'une borne fontaine à proximité du terrain stabilisé.

Au Cap d'Agde

Ile des Pêcheurs : maçonnerie sur les voies piétonnes : remplacement des pavés usés par le temps, soit plus de 150 pavés neufs mis en place sur près de 450 mètres.



FRANCIS GASQUET et Le tennis,

une longue histoire...

Gasquet. Un nom qui compte dans le tennis hexagonal grâce à l'aura de Richard, jeune joueur professionnel qui a atteint en 2007 la 7^{ème} place mondiale sur le circuit ATP. Mais ici, c'est Francis, père du fils prodige, qui est à l'honneur. En effet, ce dernier a repris en août dernier les rênes du Centre International de Tennis. Une proposition de la Ville que ce passionné de tennis ne pouvait décemment pas refuser. C'est à l'âge de 20 ans que la petite balle jaune est devenue la passion de Francis Gasquet. Depuis, toute sa vie n'a tourné qu'autour du tennis. Il a ainsi exercé la profession de moniteur pendant 25 ans, avant de rejoindre la fondation Lagardère. En son sein, il a participé à des actions destinées à développer la pratique du sport chez un public défavorisé, avec l'aide de champions tels que Laura Flessel en escrime ou Jean-Philippe Gatien en tennis de table. Comme il se plaît à le rap-
peler, "j'ai la chance de pouvoir concilier hobby et travail".



Avant de poser ses valises à Agde, cet habitué de la région, qui a longtemps vécu à Béziers, était en poste au Racing Club de France Tennis à Paris. Grâce à l'explosion de son fils au plus haut niveau, il a pu découvrir le monde du tennis tel qu'on ne le voit pas forcément à la télévision. Les coulisses, les vestiaires, la préparation mentale d'un joueur de haut niveau, tout cela a fait partie intégrante de la vie de Francis. Et il compte bien utiliser cette expérience, son savoir et son carnet d'adresse, pour donner une nouvelle dynamique au Centre International de Tennis.

3 questions à Francis Gasquet

Quelle est votre première impression sur le CIT ?

C'est un lieu incomparable pour jouer au tennis, qui possède de nombreux avantages. D'une part, il est indubitablement associé à la renommée et la réussite de Pierre Barthès. D'autre part, il comprend tous les types de courts possibles : 4 gazon synthétique, 16 green set et 4 terre battue en extérieur, plus 6 green set et 2 terre battue en intérieur.

J'ai une véritable passion pour le tennis, et en arrivant ici, ma plus grande envie est de faire partager cet amour, pas seulement aux joueurs aguerris, mais également aux nouveaux pratiquants et évidemment, aux plus jeunes d'entre eux.

Quel est votre objectif en reprenant la direction du CIT ?

Tout d'abord, je souhaite développer la structure déjà existante de ce site

unique qu'est le CIT. C'est un lieu vert, boisé, calme et agréable, et il faut à tout prix valoriser cet aspect, qui offre aux joueurs un environnement agréable. J'ai eu l'occasion, avec mon fils, de visiter des infrastructures en Floride, et le CIT n'a rien à leur envier au niveau du cadre.



Ensuite, je veux apporter mon enthousiasme et ma touche personnelle, notamment au niveau de la boutique et surtout de la restauration, pour que ce magnifique lieu devienne également un lieu de vie et de convivialité, où l'on prend plaisir à venir.

Quel est le grand projet que vous prévoyez pour le CIT ?

La nouveauté, celle qui nous tient le plus à cœur à mon équipe et à moi-même, c'est le retour des stages avec hébergement comme à l'époque de Pierre Barthès. C'est en partie ce qui a donné au club sa grande popularité et son prestige, et il est, je pense, essentiel de proposer à nouveau de tels stages, avec des enseignants compétents, tout en gardant la bonne humeur et la convivialité que nous voulons insuffler dans le centre.



AGDE HANDBALL

Bientôt 40 ans !

Un peu d'histoire...

C'est en 1971 que Robert Solsona décide de créer, avec une poignée de copains, une section handball au sein du Foyer Léo Lagrange. Durant les 24 premières années, sous sa présidence, le club enlève plusieurs titres départementaux et régionaux. En 1994, Laurent Kibler, licencié de l'association depuis 1972, lui succède et devient également Président du Comité Départemental de l'Hérault. L'année suivante, le club change de nom et prend l'appellation d'Agde Handball.

Aujourd'hui, le Club, qui s'est structuré, compte 145 licenciés, 15 dirigeants, 10 entraîneurs, deux équipes seniors masculines et une féminine, des équipes de moins de 16 ans (garçons et filles), moins de 14 ans, moins de 12 ans et une école de hand. Le Bureau directeur, avec l'aide des commissions (technique, jeune, arbitrage et communication), détermine les objectifs et gère les projets en cours.

Depuis plusieurs saisons, Agde Handball connaît un élan extraordinaire. Comme l'explique son Président "grâce à un effectif stable et à l'arrivée attendue de nouveaux joueurs de qualité, nous espérons être parmi les têtes d'affiches la saison prochaine. Nous nous employons à former nos jeunes joueurs afin qu'ils deviennent "les fers de lance" de la prochaine génération des "experts". C'est tout le mal qu'on leur souhaite...

Les équipes fanions

La pré-nationale masculine

Entraînée depuis 2009 par Axel Eimermann, ancien joueur et entraîneur "semi-pro" en Allemagne, l'équipe a fait un bon résultat lors de la dernière saison. Pour autant, le coach ne relâche pas la pression sur les joueurs, imposant la rigueur à l'entraînement. Et

l'année qui s'annonce sera sur le même rythme. L'objectif, à effectif quasi-constant, est de chercher la montée pour cette saison, en figurant en bonne position lors du championnat, sans oublier la coupe pour laquelle l'équipe souhaite bien figurer. Souvent placé, jamais gagnant, le AHB étofferait ainsi son palmarès.



La pré-nationale masculine



L'équipe en 1971



La régionale féminine

L'autre objectif du coach est de développer un projet de jeu, avec l'intégration des nouveaux joueurs et la confirmation des plus jeunes, éléments incontournables pour l'évolution de l'équipe.

La régionale féminine

L'équipe féminine, entraînée par Driss Loukili depuis deux ans, est composée essentiellement de joueuses formées au Club. Cette formation fraîchement montée au niveau régional, a fini honorablement milieu de tableau la saison dernière.

Avec quelques départs, mais avec l'intégration de jeunes joueuses, le club aspire, pour la saison prochaine, à finir classé dans la partie haute du tableau.



UN PROJET en 3 axes POUR LE CLUB

Dans le cadre de son développement, le Comité Directeur du club a proposé un projet d'avenir pour Agde Handball à l'horizon 2015. Ce projet s'articule autour de 3 axes principaux : le développement des ressources économiques et humaines d'une part, l'aspect qualitatif et convivial dans la pratique du handball d'autre part et enfin le projet "Jeune".

Pour autant, le club affiche un projet sportif pour l'année 2010-2011. A l'aube de son 40^{ème} anniversaire, et après une saison 2009-2010 qui a vu l'équipe masculine senior terminer à la 2^{ème} place du championnat, les ambitions sportives sont clairement annoncées et la montée en nationale III peut devenir réalité dès cette année. Pour les autres catégories, les objectifs à atteindre sont de décrocher le meilleur classement possible, assurer une possible montée en régionale de l'équipe senior 2, développer les équipes jeunes féminines et enfin, mener toutes les autres équipes jeunes à évoluer au plus haut niveau régional ou départemental avec le meilleur encadrement possible.

Développer les ressources économiques et humaines

L'aspect financier étant indissociable de la réussite des objectifs du club, celui-ci cherche aujourd'hui à accroître ses revenus en développant la recherche de partenaires, sponsors et autres mécènes, une action intimement liée à sa communication. L'idée est de permettre à ses membres de participer à des stages sportifs ou de formation, ce qui aura un impact direct sur l'évolution qualitative d'Agde Handball. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'un poste de coordonnateur sportif a été créé en 2009. Celui-ci est désormais en charge de l'aspect technique, de la gestion du matériel, de la formation jeunes arbitres et du respect des obligations sportives ; il est de ce fait l'interlocuteur privilégié du club.

Qualité, convivialité et projet "Jeune"

Depuis 2004, le club s'inscrit dans une dynamique qualitative avec la formation systématique des entraîneurs du club. Ainsi, sur les 10 entraîneurs que compte l'équipe technique, 5 sont de niveau régional. Agde Handball ne compte pas s'arrêter là. L'objectif, pour les années à venir, est ainsi d'arriver à avoir au moins un entraîneur Niveau 2 par catégorie d'âge au sein du club. Le développement

De nombreuses actions déjà menées en direction des jeunes

- Le Club organise des "Cycles handball" dans les écoles primaires et collèges d'Agde, "La Quinzaine du mini-hand" réunissant les écoles (250 élèves) au mois de juin, l'opération "J'emmène un copain ou une copine", une journée portes ouvertes baptisée "La fête du hand", des journées extra sportives, des stages de handball à la salle Molinié pendant les vacances scolaires ainsi que des tournois de Sandball sur les plages et, depuis 2009, il propose, le samedi matin, une activité "Handball Premiers Pas" destinée aux 6-9 ans.



"Premiers pas"

de l'école d'arbitrage et la formation permanente des jeunes arbitres font également partie des buts poursuivis. Pour autant, le club n'oublie pas tous les dirigeants, parents, accompagnateurs, bénévoles qui contribuent activement à l'encadrement des équipes lors des nombreux déplacements et qui assurent des heures de présence chaque année sur les terrains.

Autre aspect important, la convivialité. C'est pourquoi a été créée une Section Hand Loisirs dans laquelle parents et anciens compétiteurs de l'association peuvent s'épanouir et partager de bons moments. Pas d'objectif particulier, seulement du plaisir dans la pratique du hand avant et après les entraînements. Toujours dans cette même optique, le soutien mutuel, entre différentes équipes, apparaît essentiel et sera au cœur des préoccupations dans les années à venir.

Dernier axe et non des moindres : la mise en œuvre du projet "Jeune". Celui-ci s'appuie sur des actions menées en interne mais aussi en collaboration avec les partenaires institutionnels et privilégiés. L'idée étant d'augmenter le nombre de licenciés en catégorie "jeunes" et de leur apporter une meilleure formation. Cette évolution a pu se faire grâce à l'investissement et la disponibilité des membres du club pour les jeunes licenciés. Mais la pérennisation des catégories jeunes (5-14 ans) permettra le renouvellement des différentes équipes présentes au sein du club.

> Infos pratiques <

Permanence du Bureau du Club :
du lundi au vendredi de 17h à 19h
Tél. 04 67 01 46 05 - Site internet : www.agdehandball.fr

Le club propose des facilités de paiement aux familles qui le désirent pour le règlement des licences, octroie depuis 2005 une réduction du prix de la cotisation à tout licencié féminin et a institué un tarif dégressif pour l'inscription d'un autre membre de la famille.

Les entraînements ont lieu à la salle Molinié du lundi au samedi.

TELETHON

La recherche avance grâce à vous !

Chaque année, vous êtes nombreux à vous mobiliser et à donner pour le Téléthon et la recherche. Ce geste a déjà permis aux chercheurs de progresser grandement dans leur connaissance des maladies génétiques. Ainsi, les deux dernières années ont-elles été marquées par des avancées significatives.

En 2009, l'équipe française du Pr Aubourg et du Dr Cartier (Hôpital Saint-Vincent de Paul, Inserm), soutenue de longue date par l'AFM grâce aux dons du Téléthon, annonçait, dans la revue Science du 6 novembre, avoir traité avec succès par thérapie génique deux enfants atteints d'une grave maladie génétique du cerveau, l'adrénoleucodystrophie. Un traitement qui a permis de stopper la maladie évolutive. C'est là une avancée importante pour tous ceux qui souffrent de maladies rares et pour tous ceux qui, depuis des années, se mobilisent à leurs côtés notamment durant les Téléthon.

Après les premiers succès obtenus par la thérapie génique chez les enfants atteints de déficits immunitaires héréditaires en France (Prs Fischer et Cavazzana-Calvo), en Italie (Pr Roncarolo) et au Royaume-Uni (Pr Trasher), après les résultats présentés récemment par une équipe américaine pour une rétinite pigmentaire, les travaux publiés par Science sont venus apporter une nouvelle preuve de l'efficacité de la thérapie génique pour les maladies génétiques.

Plus récemment, c'est sur les cellules souches que la recherche a fait un pas de géant, grâce au travail réalisé par l'Institut I-STEM* et publié le 21 novembre dernier dans la revue The Lancet. L'équipe d'I-STEM, dirigée par Marc Peschanski, vient en effet de réussir l'incroyable pari de recréer l'ensemble d'un épiderme à partir de cellules souches embryonnaires humaines. L'objectif ? Pouvoir proposer un jour cette ressource illimitée de cellules comme alternative thérapeutique, notamment aux grands brûlés et aux patients atteints de maladies génétiques affectant la peau telles que les génodermatoses ou d'autres pathologies cutanées comme les ulcérations qui compliquent le diabète chez un très grand nombre de malades. Des travaux financés notamment, là encore, grâce aux dons du Téléthon.

Dès les années 90, l'AFM, grâce aux dons du Téléthon, a su relever le défi des thérapies issues de la connaissance des gènes et a poursuivi, sans relâche, son soutien aux équipes engagées dans ce domaine. Du transfert de gène à la chirurgie même du gène, les techniques se sont affinées, perfectionnées et sécurisées. Vingt ans seulement après les balbutiements de cette nouvelle médecine, des études chez l'animal au lancement des premiers essais sur l'homme, les résultats sont là ! *"Ce succès majeur d'une équipe française en 2009 nous conforte dans le bien-fondé de la stratégie que nous menons depuis 20 ans, grâce à l'élan populaire du Téléthon, afin de développer les thérapies innovantes pour les maladies génétiques rares, a déclaré Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM. Il renforce notre conviction de poursuivre sur cette voie et nous donne aussi la responsabilité de réussir, tous ensemble, pour d'autres malades et d'autres maladies".*

Le cheval marin, animal totemique d'Agde

Téléthon

ON A TOUS RAISON D'Y CROIRE

Faites un don au

Les 3 et 4 décembre prochains, le Téléthon 2010 rassemblera, partout en France et notamment sur Agde, tous ceux qui croient qu'"on a tous raison(s) d'y croire". Une mobilisation plus que jamais cruciale. En effet, grâce aux dons du Téléthon, l'AFM soutient plus de 30 essais thérapeutiques pour 30 maladies différentes. Des maladies neuromusculaires ou neurologiques, des maladies du sang, de la vision, de la peau, du système immunitaire...

30 premières maladies aux portes du médicament. 30 maladies qui ouvrent la voie à la médecine de demain au bénéfice du plus grand nombre.

*I-STEM : Institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques créé le 1^{er} janvier 2005. L'Inserm, l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et l'AFM en sont les membres fondateurs.





OUS
[S]
OIRE

3637 ou sur telethon.fr
LE DON EN LIGNE

Le programme 2010

Agde a raison d'y croire !

Samedi 4 décembre

- **Télévoile**, de 9h00 à 18h00 au Centre-Port du Cap d'Agde (avec la SORAC)
- **Vente massive de pommes de terre**, toute la journée au Centre Commercial Intermarché. Animations pour les enfants avec loterie, structure gonflable (ASG) et maquillage (avec Entrez dans la ronde)
- **Stands de vente** dès 10h00, sur la place du 18 Juin et sur la Promenade (stands tenus par AJM, AGATHON, Ateliers Danse de Salon du Pôle Age d'Or du CCAS, les bénévoles, le Comité des Fêtes d'Agde, Entrez dans la ronde, ER Léo Lagrange, Agde Anime, BAA) : buvette, grillades, frites, moules, crêpes et gâteaux, peluches, cartes postales et plantes grasses, "tombola sans perdants", brocante, braderie, livres et disques
- **Animations sur le podium**. Animations musicales, danses... avec ADC 34, Harmony Show Karaoké, Sévillanes (CCAS), l'atelier chansons, Danses Sardagnes, Country Rock. De 11h00 à 12h00, concert animé par la Lyre Biterroise
- **Animations tout au long de la journée** : de 10h00 à 18h00, baptêmes de poney (5 euros/enfant) ou balade à cheval, en ville (10 euros - adultes à mobilité réduite), proposés par Les Crinières des Moulrières-Ecuries du Bagnas ; de 10h00 à 17h00, baptêmes de plongée en collaboration avec le Club de Plongée Capagathois (CAPES et Sapeurs-Pompiers), à la piscine Carayon.

Toute la journée, découverte et parcours ARI (Appareil Respiratoire Isolant) sur la Promenade, baptêmes de motos et animations par BAA, structure gonflable, initiation à la poterie avec M. Mazon (sous réserve), jeux pour enfants avec l'association COMHA, ateliers et démonstrations divers pour les enfants (avec les enfants de ER Léo Lagrange) et de 14h00 à 17h00, mur d'escalade proposé par le SLAM

- **Dictée du Téléthon** à 18h00, à la Maison des Savoirs. 3 niveaux de difficulté ! Moyennant 2 euros, vous deviendrez peut-être le Champion Agathois... et remettez votre titre en jeu l'an prochain. Inscriptions sur place

Dimanche 5 décembre

- **Télévoile**, de 9h00 à 18h00 au Centre-Port du Cap d'Agde (avec la SORAC)
- **Tournoi de tennis**, de 9h00 à 18h00 au Tennis Club du Cap d'Agde (avec le TCCA)
- **Cyclothron**, le matin, une randonnée cycliste intercommunale. Départs échelonnés à partir de 9h00 (avec Entrez dans la ronde)
- **Baptêmes de poney** (5 euros/enfant) ou balade à cheval, au Cap (10 euros - adultes à mobilité réduite), proposés par Les Crinières des Moulrières-Ecuries du Bagnas

Mardi 7 décembre

- **Heure musicale avec l'Ecole de Musique**, à 18h00 à la salle des Fêtes d'Agde

Vendredi 3 décembre

- **Tournoi de Golf**, le matin, au Golf du Cap d'Agde (Atelier Pôle Age d'Or du CCAS en partenariat avec l'Association Golfique du Cap d'Agde)
- **La coulée de l'espoir**. RV à 18h00 au pied du Mont St-Loup ou à 18h30 au square Jean Félix. Rejoignez la "force du Téléthon" en participant à cette marche lumineuse, animée par la batterie-fanfare des pompiers de l'Hérault, qui vous emmènera jusque sur la Promenade, à 19h30. Points de vente des sticks lumineux (1 euro l'unité) au pied du Mont St-Loup et Forum Jean Roger. Deux navettes gratuites "Carpostal" sont à votre disposition au départ du Forum Jean Roger à 17h15 et 17h30. Venez nombreux !
- **Illumination au pied du Moulin des Evêques par des bougies** (Entrez dans la ronde)
- **Ouverture officielle du Téléthon à 19h30**, place du 18 Juin
- **Repas-dansant** animé par l'orchestre André Salvador, à 20h30 en salle des Fêtes. Entrée sur réservation : 12 euros. Inscriptions au 04 67 21 17 81 ou 06 11 25 20 03

AGDE

au cœur de Noël

Du 10 au 31 décembre, Noël s'installe en Cœur de Ville. Pour vivre pleinement la magie de ces fêtes de fin d'année, le service Animation vous a concocté un programme qui mêle plaisir des yeux et plaisir des sens. En effet, parmi les temps forts de cette année, vous avez rendez-vous place Jean Jaurès avec un Marché de Noël. Ses vingt chalets enneigés vous accueilleront durant trois semaines et vous permettront de découvrir le travail d'artisans et d'artistes, et ainsi de faire des cadeaux de Noël originaux, mais aussi d'acheter quelques douceurs (chocolats, foie gras, pain d'épices...) tout en vous régaland d'un bon vin chaud (à consommer, bien sûr, avec modération).

La Place Jean Jaurès sera du reste au cœur de l'événement puisqu'elle accueillera aussi tour à tour une orgue de barbarie, un bonhomme de neige, une déambulation musicale, un spectacle féerique et bien sûr, le Père Noël, qui fera une entrée remarquée le 22 décembre, afin de venir saluer les enfants et leur distribuer quelques bonbons juste avant le jour J.

Bref, en ce mois de décembre, c'est Place Jean Jaurès qu'il faudra être !

Marché de Noël

Vingt chalets enneigés vous accueilleront et vous proposeront vin chaud, foie gras, pain d'épices, chocolats et autres crêpes, bonbons et barbapapas... mais aussi de quoi faire quelques cadeaux. L'ambiance musicale sera assurée et le village restera illuminé tous les soirs. Et puis, impossible de manquer le magnifique sapin de 10 mètres installé à l'entrée de la place, côté Pont des Maréchaux !

Place Jean Jaurès

**du vendredi 10 au vendredi 31
décembre de 10h00 à 18h00**

**Nocturnes les 11, 17 et 18
décembre jusqu'à 21h00**

Musique d'orgue de barbarie

Un instrument d'exception pour revivre l'ambiance des marchés d'antan...

Place Jean Jaurès

**Samedi 11 décembre
de 11h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h00**



A la rencontre du bonhomme de neige

Venez rencontrer ce drôle de bonhomme de neige et vous faire prendre en photo avec lui et ses amis les échassiers...

Place Jean Jaurès

**Samedi 18 décembre
de 11h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h00**



Du côté... des illuminations

Cette année encore, la Ville d'Agde a reconduit le concours des Illuminations de Noël. Le principe de cette manifestation est, à l'image du concours "Maisons Fleuries", de participer à l'embellissement d'Agde, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ainsi, à côté des illuminations installées par la Ville dans les rues et les quartiers, chacun peut imaginer un décor sur la thématique de la féerie de Noël. Que vous soyez habitants, commerçants, artisans, entreprises, restaurateurs ou encore plaisanciers, vous pouvez donc participer. Seul impératif : être visible de la rue ou des quais, pour les bateaux ! La nouveauté 2010, c'est qu'un prix spécial sera décerné à la rue la plus décorée de la ville, alors... faites participer vos voisins !

Pour participer, rien de plus simple : il vous suffit de remplir un bulletin d'inscription et de le retourner à l'adresse indiquée au bas de celui-ci. Un jury, composé de Conseillers Municipaux et de membres du Conseil Municipal des Jeunes, se rendra sur les lieux, puis délibérera pour désigner les gagnants. Il portera une attention particulière à l'originalité, à la valorisation des lieux, à la visibilité extérieure, à l'esthétisme de la création et au respect du thème féerique, ainsi qu'à la notion de développement durable. Pensez donc à utiliser des éclairages "led" plutôt qu'incandescents ! Il est possible aussi de s'inscrire par email (noel2010@ville-agde.fr) en reprenant les éléments du bulletin d'inscription, qui est également téléchargeable sur le site www.ville-agde.fr.

A gagner, pour les particuliers, des stages de golf, de jet-ski, de voile ou de tennis, des bons d'achat, des statuettes de l'Ephèbe et des gravures ; pour les commerces et entreprises, une campagne de publicité sur un média local ; pour les bateaux, des grutages gratuits...

Le Calendrier

Inscriptions du 1^{er} décembre au jeudi 23 décembre 2010.
Remise des Prix le vendredi 14 janvier 2011
à 18h30 à l'Hôtel de Ville, Salle Guillemain-Grémy.

Plus d'infos...

En Mairie d'Agde au 04 67 94 61 64
A l'Office de Tourisme au 04 67 01 04 04

Déambulation musicale avec Elegant Trio

Ce Trio musical vous fera voyager sur les plus beaux thèmes de Noël dans les allées du marché...

Place Jean Jaurès

Dimanche 19 décembre

de 11h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h00

Spectacle "Féerisney"

Un spectacle créé dans le but de divertir petits et grands à travers la magie de l'enfance et celle du monde merveilleux des plus célèbres dessins animés. Quarante cinq minutes de féerie qui font revivre les plus célèbres personnages de votre enfance dans un contexte musical que vous n'aurez sûrement pas oublié.

Place Jean Jaurès

Mercredi 22 décembre

à 14h00

Distribution de bonbons par le Père Noël

L'occasion aussi de prendre une photo souvenir avec lui !

Place Jean Jaurès

Mercredi 22 décembre

à 16h30

Cortège des Pères Noël

Dans le cadre du congrès national des Pères Noël à 2 roues, et en partenariat avec La Poste et la Croix Rouge, venez assister au passage de ce cortège fantastique d'une centaine de Pères Noël en solex, Harley Davidson et autres motos en tout genre... Bonne humeur garantie !

Place Jean Jaurès

Judi 30 décembre

à 11h30

LES HÉRAULT DE LA TÉLÉ Un festival d'avant-premières



Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a remis à Philippe Lellouche un Ephèbe d'honneur

La Maison des Rocheville", "Camping Paradis", "Un juge, un flic", "Engrenages"... autant de séries qui parlent aux amoureux du petit écran et désormais spectateurs du Festival des "Hérault de la Télé". Et pour cause ! Ces séries, et bien d'autres encore, ont été diffusées, pour la plupart en avant-première, lors de la deuxième édition du Festival qui s'est déroulée du 24 au 27 septembre 2010 au Cap d'Agde. Durant trois jours, de nombreuses animations et projections ont ainsi été proposées au public qui, une fois encore, a répondu largement présent, que ce soit aux séances de rencontres-dédicaces avec les comédiens sur la place du Barbecue, aux montées des marches ou encore aux diffusions des films. La salle Saint-Saëns du Palais des Congrès a d'ailleurs affiché complet pour les projections, qui avaient lieu en général en présence des équipes de tournage, réalisateurs et comédiens. Une belle occasion pour les spectateurs d'aller à la rencontre de leurs "personnages" préférés !

Cette année le Cap d'Agde était à l'honneur dans le Festival. En effet, parmi les nombreux films présentés, deux y ont été tournés en partie ! Le premier est un épisode de "Un juge, un flic" réalisé en 1978 par Denys de la Patellière et auquel de nombreux Agathois ont à l'époque participé. Tous ont été ravis de voir ou revoir cet épisode, d'autant plus que Pierre Santini, alias "Le commissaire divisionnaire Villequier", nous avait fait l'honneur d'être présent pour la projection. Le deuxième, beaucoup plus récent, est un film de François Marthouret, intitulé "Comment va la douleur ?" dont le tournage a eu lieu cette année au printemps. Il nous a donc fait le privilège de venir le présenter en avant-première avec un de ses acteurs, et non des moindres, Bernard Le Coq. D'autres temps forts ont marqué cette deuxième édition : la venue des réalisateurs Laurent Heynemann pour son film "Accusé Mendès-France" ou encore Yves Boisset qui présentait là son docu-fiction "12 balles dans la peau de Pierre Laval". En clôture de cette deuxième édition, Vanessa Demouy, Christian



Vadim, David Brécourt et Philippe Lellouche sont montés sur les planches du Palais des Congrès pour présenter, devant une salle une fois de plus comble, leur dernière pièce de théâtre intitulée "Boire, fumer et conduire vite". Une prestation saluée par le public qui leur a fait une standing ovation. Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a ensuite remis à son auteur, Philippe Lellouche, un buste de l'Ephèbe pour le remercier d'être "venu présenter successivement chez nous, ces dernières années, les trois pièces que vous avez écrites".

Autant dire que pour sa deuxième édition, le Festival des "Hérault de la Télé" n'a pas à rougir de la concurrence du festival télé de La Rochelle, pourtant déjà bien implanté, tant les films proposés et les personnalités présentes ont ravi le public et les fans venus pour l'occasion.



- 1 Francis Perrin
- 2 Marwann Berrini et Léa François
- 3 La patineuse Surya Bonaly
- 4 Le réalisateur Vincent Giovanni et Guillaume Delorme
- 5 Le réalisateur Yves Boisset
- 6 Léa François, Marwann Berrini et Michel La Rosa
- 7 Le réalisateur Alain Robillard, Jean-Marie Juan et Bruno Wolkowitch
- 8 Virginie Desarnauts et Jérémie Covillaut
- 9 Jean-Claude Dauphin
- 10 Le réalisateur Denis Maleval, Emilie de Preissac, Jean-François Garreaud et Jean-Pierre Martins



11



12



13



14



15



16



- 11 Bernard Le Coq et François Marthouret
- 12 Christian Rauth
- 13 Michel La Rosa
- 14 Caroline Proust, Grégory Fitoussi, Fred Bianconi et Eric de Barahir
- 15 Jérémy Covillaut, Anne Suarez et Virginie Desarnauts
- 16 Le réalisateur Laurent Jaoui
- 17 Anne Richard
- 18 Géraldine Lapalus, Laurent Ournac et le réalisateur Philippe Proteau
- 19 Emilie de Preissac

17



18



19





20



21



22



23



24



25



26

- 20 Séance de dédicaces sur la place du Barbecue
- 21 Jean-Michel Tinivelli, Michel Scotto Di Carlo et Bruno Slagmulder
- 22 Le réalisateur Luc Béraud, Francis Perrin et Elodie French
- 23 Pierre Deny
- 24 Antoine Coesens, Sagamore Stévenin, Vincent Giovanni et Guillaume Delorme
- 25 Jean-Pierre Castaldi, François Marthouret et Bernard Le Coq
- 26 Elodie French
- 27 Le réalisateur Laurent Heynemann



27

> Un grand merci à nos partenaires <

Monsieur Vincent Criado du Garage Peugeot d'Agde, Odalys, Mme Porte et son équipe du magasin But d'Agde, M. Combas des Pépinières Vacaros, Eric Baldino, Agdimage, France Bleu Hérault, Sud Vacances Voyages (agence de Sète), Intermarché, Hyper U, Le Casino du Cap d'Agde, Rose Citron, Impressions-Dorures, I.E.C., Studio Chabrier, la boucherie-traiteur Nicolas, les restaurants La Madragde, La Place, La Pléiade et La Stampa, le Palmyra Golf Hôtel, l'Hôtel du Golfe et l'Hôtel Gil de France

L'année scolaire 2010-2011

La rentrée scolaire 2010-2011 a démarré sous les meilleurs auspices pour les 2 078 enfants inscrits dans les écoles publiques de la ville (710 élèves en section maternelle et 1 368 élèves en section élémentaire). C'est en tout cas ce qu'ont pu voir, le 2 septembre dernier, le Député-Maire Gilles D'Ettoire et les élus qui l'accompagnaient pour la traditionnelle visite de rentrée. Le moyen, également, de constater les nouveautés mises en place cette année.



Tout d'abord, changements de directeurs, à l'école élémentaire Jules Verne, où Pierre Ollier remplace Dany Girault, qui part à la retraite, mais aussi à l'école maternelle Victor Hugo, où Agnès Delcourt remplace Marlène Offman pour un an, le temps d'un congé formation, et enfin à l'école élémentaire Albert Camus où Régis Delcourt reprend ses fonctions de directeur après un congé formation.

Côté aménagement, plusieurs nouveautés. Ainsi, à l'école élémentaire Albert Camus, deux renouvellements ont été réalisés dans la cour, avec le remplacement des rambardes des haies et des bancs en bois par des bancs en matériau composite. A Anatole France, en



Installation d'un nouveau sol dans la salle de motricité de l'école Marie Curie

plus de la pose d'un film solaire sur les fenêtres du nouveau restaurant scolaire, et du renouvellement des bancs, la chapelle de l'école a elle aussi bénéficié de restaurations. A Jules Ferry, pinceaux et fils électriques ont été sortis pour repeindre plusieurs classes et améliorer l'éclairage. Pour ce qui est de l'école Victor Hugo, les derniers WC turcs ont été remplacés par des toilettes avec cuvettes, et l'adoucisseur d'eau a été changé. Dans l'enceinte de Jules Verne, un câblage Internet a été posé dans toutes les classes, et l'alarme étendue à l'ensemble des bâtiments. Le parvis a également connu une réfection, avec la pose d'un nouvel enrobé, et le parc informatique de l'école a été agrandi.

Les écoles maternelles n'ont pas été en reste niveau améliorations. A Jean Moulin, la sécurité a été renforcée,



Une nouvelle clôture pour améliorer la sécurité à l'école Jean Moulin



Une fontaine en basalte orne désormais la cour du Groupe Scolaire du Littoral



Renouvellement de sol dans le couloir de l'école Marie Curie



avec la pose d'une caméra de vidéosurveillance et la création d'une clôture composée d'un muret et clairevoie en résine recyclée. En ce qui concerne l'école Victor Hugo, le portail de l'entrée côté cour a fait l'objet d'une réfection. Comme pour d'autres écoles, les bancs anciens de Jules Verne ont été remplacés par

des bancs en résine recyclée, dans un souci de développement durable. A l'école du Littoral, c'est une fontaine qui orne maintenant la cour. Enfin, à Marie-Curie, en plus de la réfection d'un portail d'entrée, côté rue de la République, un désamiantage et un renouvellement du revêtement de sol des classes de moyenne section, de la salle de motricité, et des couloirs adjacents ont été effectués.

La Caisse des Ecoles

C'est elle qui prend en charge :

- Les activités sportives autres que celles du Département Sports, proposées pendant le temps scolaire.
- L'activité transport pendant le temps scolaire.
- Les classes transplantées.
- Les fournitures de jouets pour les maternelles.
- L'assurance scolaire (tarif de base) pour l'ensemble des enfants en maternelle et en élémentaire.
- Les fournitures scolaires.
- Les consommations de fluides et réseaux (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet).
- Les petits travaux de maintenance.
- Les spectacles et concerts musicaux proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des projets pédagogiques portés par les directions d'école (projet École et Cinéma).

Amélioration de l'éclairage à l'école Jules Ferry, comme dans cette classe dont le plafond a été repris



Une cabane dédiée au rangement à l'école Victor Hugo

Du côté du périscolaire

Depuis la rentrée 2007, un seul dossier d'inscription est demandé. Il est valable pour les trois temps périscolaires (accueil du matin, restauration et accueil du soir) mais également pour le temps extrascolaire (Accueils de Loisirs maternel et élémentaire).

Sur les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, deux certificats de travail sont demandés pour l'accueil du matin. A l'inverse, l'accueil du soir est accessible à tous les enfants sans condition.

En élémentaire, les trois temps périscolaires (7h30-8h30 ; 11h30-13h30 et 17h30-18h30) sont regroupés au sein d'un label ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École). Ce label implique d'avoir au moins la moitié des agents d'animation titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), une condition parfaitement remplie sur Agde, puisque la quasi-totalité des agents d'animation le possède.

Un programme d'animations et d'ateliers en cohérence avec le projet pédagogique de l'école est proposé aux enfants qui le désirent. Une collaboration étroite avec la société de restauration Sogeres permet également de sensibiliser les élèves aux problèmes d'hygiène alimentaire, à la connaissance des aliments et plus généralement à une éducation au temps du repas.

Une participation financière des familles comprise pour le temps périscolaire de 11h30 à 13h30 dans la tarification établie et qui englobe le prix du repas, l'encadrement et l'animation.

Une participation financière est demandée pour chacun des autres temps périscolaires (7h30-8h30 et 17h30-18h30).

Pour les modalités d'inscription de ces accueils périscolaires du matin et du soir, il convient de se rapprocher du Département de l'Éducation ou du responsable des Accueils Périscolaires sur l'école concernée.

A noter enfin que l'accueil des enfants sur l'un de ces différents temps implique d'avoir préalablement procédé à leur(s) inscription(s) pour laquelle (lesquelles) des documents sont obligatoires (fiche sanitaire de liaison remplie à partir du carnet de santé). Ces documents sont téléchargeables sur internet à partir du site de la Ville.



Ce personnage est, avec Junior et Zora (voir en page 27), le nouveau visage du Planète Ecole

> Les horaires de l'accueil périscolaire <

Sur les écoles maternelles

- > Accueil du matin (arrivée échelonnée) de 7h30 à 8h30.
- > Accueil du midi de 11h30 à 13h30.
- > Accueil du soir (départ échelonné) de 16h30 à 17h30.

Sur les écoles élémentaires

- > Accueil du matin (arrivée échelonnée) de 7h30 à 8h30.
- > Accueil du midi de 11h30 à 13h30.
- > Accueil du soir (départ échelonné) de 17h30 à 18h30.



Rappel des cinq circuits des transports scolaires

Les circuits de ramassage scolaire restent inchangés. Un plan de chacun de ces circuits avec matérialisation des arrêts de bus est disponible au Département de l'Éducation, tout comme les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire.

Au total ce sont 5 circuits de ramassage qui concernent les écoles de l'enseignement primaire et sont dénommés respectivement :

- Hôpital - Ibéris - Florensac
- Grau d'Agde
- Cap d'Agde
- Tamarissière
- Littoral

Tout savoir sur la restauration scolaire

Les tarifs ont été revalorisés de 1,63 %. Afin de ne pas pénaliser les familles, le barème du quotient familial a suivi la même évolution.

| Quotient familial mensuel | Tarif |
|------------------------------------|--------|
| • Inférieur à 145,99 € | 0,17 € |
| • De 146 € à 211,99 € | 0,80 € |
| • De 212 € à 239,99 € | 1,38 € |
| • De 240 € à 261,99 € | 1,98 € |
| • De 262 € à 327,99 € | 2,37 € |
| • De 328 € à 482,99 € | 2,77 € |
| • De 483 € à 580,99 € | 3,17 € |
| • Supérieur ou égal à 581 € | 3,57 € |
| • Majoration pour repas non prévus | 0,50 € |
| • Tarif repas enfant hors commune | 3,57 € |
| • Tarif repas enfant occasionnel | 5,02 € |
| • Tarif repas enseignant | 5,02 € |

À l'exception des horaires particuliers mis en place pour la période de la rentrée scolaire, les horaires 2010 de la permanence Sogeres au sein du Département de l'Éducation en période scolaire sont les suivants : le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ; le mercredi et vendredi de 9h à 12h. Durant les vacances scolaires, cette même permanence a lieu tous les matins à la Cuisine Centrale (rue du Mont St Loup, face à M. Bricolage).



> Vacances scolaires <

- > Noël : du samedi 18 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011
- > Hiver : du samedi 26 février au lundi 14 mars 2011
- > Printemps : du samedi 23 avril au lundi 9 mai 2011
- > Été : le samedi 2 juillet 2011 après la classe

INTERVIEW DE GABY RUIZ

Conseiller Municipal délégué aux Festivités

et aux Animations



Quel bilan tirez-vous de la saison estivale, du point de vue des animations ?

Gaby Ruiz : Vous avez pu constater que, chaque jour, une ou plusieurs manifestations sont venues animer notre destination. Il y a là l'expression d'une volonté municipale d'accroître notre attractivité touristique en proposant à nos nombreux touristes de participer à des événements festifs, culturels ou sportifs susceptibles de marquer leur séjour. Cela nous impose une présence active sur les trois pôles de notre territoire, avec des moyens matériels et humains conséquents. Dans un marché touristique toujours plus concurrentiel, la vitalité dont nous faisons preuve en la matière est un atout déterminant.

Comment s'articulent les différentes programmations de la Ville, de l'Office de Tourisme et des différents Comités des Fêtes ?

GB : Nous avons fait ces dernières années un gros effort de mise en cohérence. Cela était d'autant plus nécessaire que le service des Festivités de la Ville apporte un soutien logistique à l'ensemble de ces manifestations. Ce qui nécessite une présence démultipliée dans les différents quartiers et suppose une rigueur accrue en termes d'organisation. Je tiens toutefois à saluer le dynamisme et l'esprit d'initiative des différents Comités des Fêtes, qu'il s'agisse de celui d'Agde, du Grau d'Agde, du Cap d'Agde ou de la Saint-Pierre, ainsi que les diverses associations de commerçants.



C'est aussi cette logique là qui prévaut à l'organisation des feux d'artifice ?

GB : En effet, les spectacles pyrotechniques sont toujours des moments d'enchantement qui viennent valoriser la diversité de notre patrimoine et de nos paysages. Les abords du château Laurens, le Fort Brescou, l'embouchure de l'Hérault au Grau, sont autant de lieux privilégiés pour l'accueil de ce type de manifestation. Et ce sont à chaque fois plusieurs dizaines de milliers de personnes qui se déplacent pour venir profiter de ces instants éphémères et magiques.

Comment expliquez-vous le succès grandissant de la scène flottante ?

GB : Par son originalité, la configuration des lieux à proximité de la Cathédrale St-Etienne et au cœur même du fleuve Hérault crée une ambiance à nulle autre pareille. Par ailleurs, si nous privilégions les artistes à répertoire comme Adamo, Fugain, Dave ou Delpech, qui sont le plus fédérateur en s'adressant à toutes les générations, nous proposons aussi des spectacles qui correspondent à un public plus jeune comme ceux produits par les BB Brunes, Amel Bent, Natasha St Pier ou encore Renan Luce. Sans oublier les spectacles son et lumière conçus par Olivier Cabassut, qui constituent désormais tout au long de l'été un rendez-vous récurrent, désormais traditionnel pour nos nombreux touristes.

Pensez-vous qu'il y a une véritable fidélisation du public ?

GB : Sans aucun doute. Les nuits thématiques constituent une belle démonstration de cette fidélisation. Les Nuits Celtique, de la Guitare, du Flamenco, du Gospel... sont particulièrement prisées et attendues par le public. De même, les Mercredis du Jazz à la Marine et les prestations de Jean-Pierre Torrent réunissent un large public de connaisseurs.

Ces dernières années, beaucoup d'initiatives ont été prises en Cœur de Ville. Quels sont les objectifs poursuivis ?

GB : La Ville mène une politique globale pour contribuer à revitaliser le Cœur de Ville. La réalisation de cet objectif passe par un renforcement de l'image touristique du quartier. Les événements que nous y organisons y contribuent grandement. Nous avons, au sommet de la saison, plus de 250 000 visiteurs sur notre territoire, qu'il nous appartient d'attirer vers le Cœur de Ville. C'est ainsi que cette année, plus de 200 000 personnes se sont déplacées en Cœur de Ville pour assister à l'une des animations proposées. Cela enrichit l'image et l'enracinement de notre destination et profite à tous.

Cette année a été marquée par la commémoration des 40 ans du Cap. Vous vouliez à cet égard mélanger festivités et mémoire collective. Comment cela s'est-il déroulé ?

GB : De manière très satisfaisante. Il y avait chez tous nos concitoyens une réelle volonté de se retrouver autour de cette histoire commune. Le fait d'avoir intitulé l'exposition qui lui était consacrée "Le Cap d'Agde, une aventure agathoise" était de ce point de vue significatif de l'approche que nous avons de cet anniversaire.

La soirée du 30 juillet a été particulièrement réussie, en rassemblant pour son organisation même, bien au-delà des clivages. L'occasion de retracer avec de nombreuses anecdotes l'histoire d'une station qui est aujourd'hui l'une des plus importantes en Europe.

Je suis aussi particulièrement heureux que l'on ait ressuscité, 15 ans après sa dernière édition, les OFNI, une manifestation qui est caractéristique de l'état d'esprit capagathois.

UN VENT DE FOLIE a soufflé sur la scène estivale

RECORD DE FREQUENTATION BATTU !



L'Orchestre Terrisse a donné le la de la scène estivale

En ouverture de la scène estivale, l'Orchestre Terrisse est venu, sous la direction de François Durand, donner un concert magique le 15 juillet dernier, au pied de la cathédrale St Etienne. Pour l'occasion, le ténor agathois Jean-Pierre Torrent avait revêtu le costume de présentateur. Le thème choisi par l'orchestre pour ce concert exceptionnel, destiné à saluer, en musique, les 40 ans de la station du Cap d'Agde, était celui des musiques de films célèbres. Ainsi, durant deux heures, le public a pu découvrir ou redécouvrir une dizaine d'œuvres musicales tirées de films très connus comme Starwars, Danse avec les loups ou encore Le Seigneur des Anneaux, Amélie Poulain et Harry Potter, en passant par Titanic et Le fantôme de l'Opéra. L'un des moments forts de la soirée a été l'interprétation par Curro Savoy, connu pour être un grand siffleur et plus particulièrement celui du réalisateur Sergio Leone, des musiques d'Ennio Morricone, que le public a repris en cœur. Au final, une très belle soirée, fort appréciée par les mélomanes et les nostalgiques, à en juger par le nombre de personnes présentes au bord de l'eau...



Enrico Macias a tout "donné" à son public

Le 20 juillet, Enrico Macias est venu accoster sur les berges de l'Hérault pour un concert d'exception qui a ouvert de bien belle façon la saison 2010 de la scène estivale agathoise. Pour l'occasion, près de 8 000 spectateurs s'étaient rendus sur les quais et le pont des Maréchaux écouter ce chanteur par ailleurs auteur-compositeur talentueux, qui séduit depuis presque cinq décennies son public ! La soirée avait débuté avec Dounia, laquelle, outre des chansons originales aux accents jazz, blues, gospel, classiques et même arabo-andalou, a repris "La vie en rose" d'Edith Piaf dans une version latino qui en a étonné - et séduit - plus d'un. Puis, sous les acclamations de son public, Enrico est monté sur scène où il a été rejoint par la comédienne Marthe Villalonga, "fan" de la première heure. Le temps d'une magnifique soirée, le chanteur a fait revivre à tous ses fans - dont beaucoup ont grandi sur ses musiques - ses principaux succès, comme "Les gens du Nord" ou "Les filles de mon pays". Il a également, dans un medley très réussi, repris tous ses plus grands tubes, avant d'interpréter des titres plus récents, issus de son dernier album, "La vie populaire". Populaire, ce chanteur l'est assurément. Il a d'ailleurs pris un bain de foule à sa sortie de scène, saluant ses fans avec beaucoup de gentillesse, à grands renforts de poignées de main et d'autographes...



Dave, un "zanger" très populaire sur Agde

C'est dans un impeccable costume blanc, que Dave est monté sur la scène flottante, mardi 27 juillet, pour le deuxième grand rendez-vous de la saison 2010. Un concert dont la première partie était assurée par la belle et généreuse Shérazade. Pour le plus grand plaisir des 10 000 personnes présentes, le plus français des "zangers" hollandais a interprété tous ses plus grands succès, de "Dansez Maintenant" à "Du Côté De Chez Swann" en passant par



"Est-ce par hasard" et "La lettre à Hélène"... Et quand il est monté sur un bateau pour chanter "Vanina", ses fans ont repris d'une seule voix le refrain. Avec beaucoup d'humour, Dave, décidément très en forme et proche de son public, a tenu à le remercier de son indéfectible soutien, lui disant que s'il était encore là, après sa jolie traversée du désert, c'était grâce à lui. Et une fois le concert fini, ce grand artiste a, très gentiment, pris le temps de poser pour des photos souvenirs et signé des dédicaces à tour de bras.

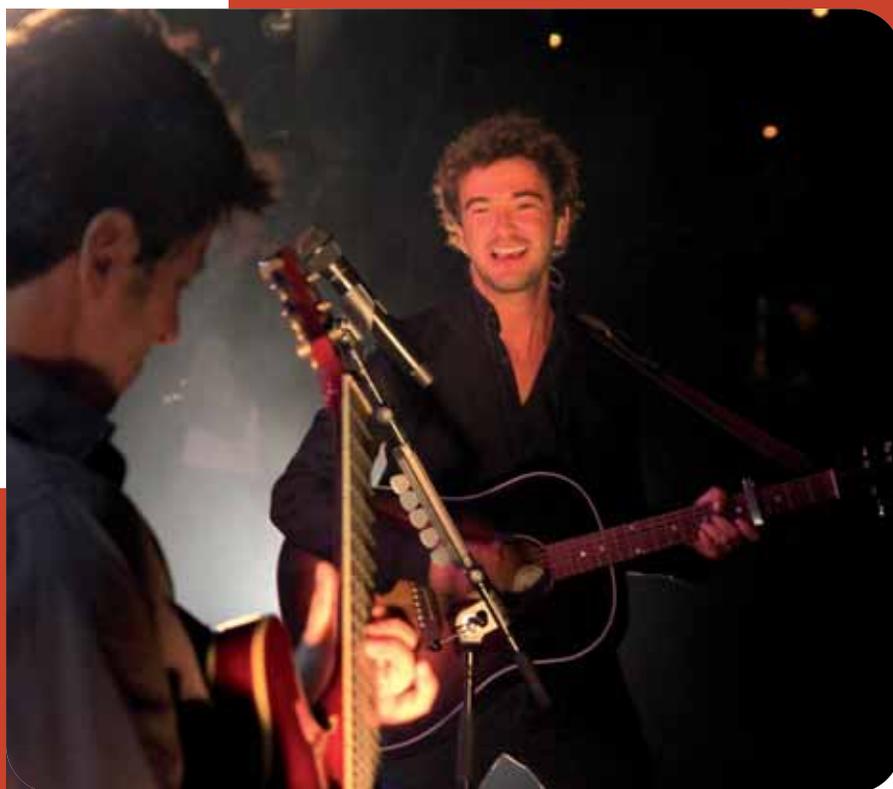
Amel Bent

a ENFLAMME LES BERGES DE L'HÉRAULT

La chanteuse Amel Bent a tenu toutes ses promesses, c'est sa "philosophie" ! Il faut dire qu'après la première partie explosive de Katia and Co, elle n'avait pas le "Droit à l'erreur" et sur la scène flottante d'Agde, en ce mardi 3 août, "elle se sentait bien". Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé et a répondu présent, en chantant debout : "Le mal de toi".

Sur les rives de l'Hérault, sur le pont des Maréchaux, sous le pont, sur les terrasses des restaurants, sur la place Jean Jaurès, sur les quais menant à la Marine et sur le quai Commandant Réveille, du monde... partout... On peut d'ailleurs affirmer, sans se tromper, que le record de fréquentation de la scène estivale a été battu ce soir-là, avec près de 14 000 spectateurs !

Les enfants sur les épaules de leurs parents, tout comme les adolescentes proches de l'hystérie, "n'ont pas retenu leurs larmes" quand, au bout d'1h30, "elle s'en est allée...", sous les acclamations de ses fans.



Renan Luce, le conteur résolument sentimental

Le vendredi 13 août, le Breton Renan Luce a mis un point final à la saison 2010 de la scène estivale, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs venus en fins connaisseurs. Il est vrai que son album "Repenti" a été maintes fois récompensé, notamment aux Victoires de la Musique 2008 et que son deuxième album, "Le clan des miroirs", dont l'un des tubes intitulé "On n'est pas à une bêtise près" a servi en 2009 de générique au film "Le Petit Nicolas", a tout l'air de suivre le même chemin. C'est juste après la prestation de son ami Benoit Dorémus, lequel, en première partie, a fait monter la température avec son "Billan Carbone", que Renan Luce, auteur-compositeur et interprète a débuté son concert par l'un de ses titres phare : "Les voisins". Il a ensuite enchaîné avec différentes compositions de "Monsieur Marcel" à "Repenti", en passant par "Nantes" et "La fille de la bande", avant de terminer par "la fameuse lettre reçue par erreur". C'est à l'occasion de cette dernière chanson qu'un fan n'a pas hésité à se mouiller et à rejoindre à la nage le groupe sur scène. Renan, ravi de ce rapprochement incongru, lui a serré chaleureusement la main. Puis, à l'issue du concert, il a très gentiment, et durant un long moment, signé des autographes à tous ses admirateurs.



LA PERLE NOIRE DE LA MÉDITERRANÉE

13 tableaux pour théâtraliser notre histoire



Sur l'Hérault, chaque jeudi de l'été, s'est tenu, dans le décor unique qu'offrent la Cathédrale St-Etienne et les quais en bordure de fleuve, le "son et lumière" théâtralisé "La Perle Noire de la Méditerranée". Ce spectacle nocturne, mis en scène par Olivier Cabassut, a permis, cette année encore, d'évoquer quelques-uns des temps forts qui ont fait l'histoire d'Agde, mais d'une manière décalée, parfois à la façon d'une bande-dessinée.

Pour l'accompagner dans cette belle aventure, le metteur en scène était accompagné d'une dizaine de comédiens issus de sa propre Compagnie, Les Scènes d'Oc, des jongleurs de feu de "Joyeuse Gravité", des danseuses du Conservatoire de Béziers, dirigées par Olivier Corbier, de Michel Rezé et des membres de la SNAGAT, sans oublier les artifi-

ciers de "Mille et Une Etoiles", les infatigables bénévoles du Comité des Fêtes d'Agde et bien sûr les agents des services municipaux.

Tout au long des six représentations proposées, le public a répondu massivement présent, s'amusant sur les berges et le pont des Maréchaux pour se voir conter, sans prise de tête, l'histoire de la cité d'Agde. En tout, pas moins de treize tableaux lui ont été proposés, de l'époque préhistorique, en passant par l'invasion maritime des Anglais ou des Vikings, le tout dans une mise en scène dynamique, sur terre comme sur mer, avec des effets sonores permettant de retranscrire notamment le bruit des canons et autres fusils et de magnifiques costumes réalisés par les doigts de fées de Stéphanie Sanchez et Morgane Rino. Bien entendu, impossible de parler de la ville d'Agde sans évoquer la découverte de l'Ephèbe mais aussi et surtout, en cette année anniversaire, les premiers pas de la station balnéaire du Cap d'Agde.

De l'histoire donc, mais romancée et nourrie de l'imagination d'Olivier Cabassut, avec une pointe d'humour, des danseurs, une bonne dose de pyrotechnie... bref, une belle manière de romancer l'épopée de notre cité, qui, faut-il le rappeler, a déjà traversé plus de 2 millénaires.



MUSIQUE, ART ET TRADITIONS, le trio gagnant de l'été en Cœur de Ville



Un week-end
100 % rock
pour ouvrir
la saison

Le parc de Belle Isle a été, deux soirs durant, le théâtre de la 2^{ème} édition du festival Wood's Rock. Les 4 et 5 juin derniers, un large public d'amateurs conquis d'avance est ainsi venu profiter de l'événement et écouter pas moins de 7 groupes régionaux : Oh my chuck, Lou Bonnio et Victor Lafuente le vendredi, puis Franck Shade, Amoul Solo, Eliot Plain Unit et Laule le samedi. Ce second rendez-vous vient confirmer la qualité de la programmation, laquelle s'affirme d'année en année, et donne à Agde toute sa place sur la scène rock ! Vivement la prochaine édition !

Fête des Pêcheurs, entre réjouissances et recueillement

Organisée par le Comité des Fêtes de la Saint-Pierre, la traditionnelle Fête des Pêcheurs donne lieu chaque année à de nombreuses festivités durant trois jours. Au programme du 2 au 4 juillet : sardinade, tournoi de joutes, concours de rames, fête foraine et bals, feu d'artifice et, en point d'orgue, la cérémonie du dimanche matin, avec défilé, grand'messe et sortie en mer en hommage aux marins disparus. En ce 4 juillet, c'est sur la place de la Marine que s'est formé le cortège, constitué des jouteurs, des Belles Agathoises, du Député-Maire Gilles D'Ettore, du Sous-Préfet de Béziers Philippe Chopin, du Préfet de





Région Claude Balland, ainsi que de nombreux élus, Agathois et touristes. Après la messe en l'église Saint-Sever, l'église des pêcheurs, c'est à la Criée du Grau d'Agde qu'a eu lieu l'embarquement à bord des chalutiers, bateaux de plaisance et de promenade, afin de rejoindre le large pour procéder à la bénédiction et au jet de gerbes fleuries par le Père Emile Roger, le Député-Maire et le Préfet de Région, en mémoire de tous les pêcheurs et marins disparus en mer. L'ensemble des bateaux s'est ensuite organisé en cercle autour de la gerbe, afin de rendre un ultime hommage à tous ces hommes.

UNE POINTURE INTERNATIONALE

POUR LA 9^{ème} NUIT DU JAZZ

Le 3 juillet dernier, plus de 1 300 personnes sont venues assister, sur le parc de Belle Isle, à la neuvième Nuit du Jazz organisée par l'Association Jazzinade. Cette année encore, de grosses pointures se sont produites sur la scène installée au pied du château Laurens pour le plus grand plaisir du public qui, comme ont pu le constater les organisateurs, comptait plus de jeunes que les années précédentes.



La soirée a débuté avec le Dixieland Jazz Band, puis le groupe Cotton Candies, qui puise son inspiration dans la période "Swing" du jazz des années 30, lui a succédé. La dernière partie était assurée par la célèbre et pétillante Robin McKelle, dont le nouvel album intitulé "Mess Around" est à la croisée du rythm n'blues, de la soul et du jazz. La chanteuse américaine et ses six musiciens ont su installé une véritable complicité avec le public, qui a été invité à venir danser devant la

scène.

Pari réussi donc, pour l'association, qui a su faire de la Nuit du Jazz, un rendez-vous désormais incontournable pour tous les amateurs et les passionnés du genre. Rendez-vous est d'ores et déjà pris en juillet 2011 pour fêter la dixième édition !

Hommage d'un ténor agathois à un ténor espagnol

Quand Jean-Pierre Torrent chante Luis Mariano, c'est tout le Cœur de Ville d'Agde qui chante avec lui. Le célèbre ténor agathois a en effet déplacé les foules le 18 juillet puis le 4 septembre. Mais il est vrai que le registre de l'opérette lui sied particulièrement bien. Accompagné par un groupe de danseuses aux couleurs de l'Espagne, Jean-Pierre Torrent a rendu un bel hommage au chanteur de la "Belle de Cadix". Luis Mariano lui-même aurait apprécié.



Magique Nuit Celtique

L'espace de quelques heures, toutes les tonalités de la musique celte ont emporté les amateurs, le 30 juillet dernier, sur les rives de l'océan Atlantique à l'occasion de la 4^{ème} Nuit Celtique. Les hommes du Claymor Clan, avec leurs kilts et leurs cornemuses, ont ouvert la soirée, déambulant le long des quais de la Marine jusqu'à la place Jean Jaurès, où, après ce préambule traditionnel, les spectateurs, forts nombreux au rendez-vous, ont pu apprécier les accords plus rythmés du quintet de Brenn Korz'h. Ce groupe "rock aux accords celtiques" comme il se définit lui-même, a permis notamment d'apprécier le son du dulcimer. Cet instrument de musique celte de la famille des cithares, que l'on appelle aussi "cornemuse à cordes grattées", se joue à plat sur les genoux comme a pu le découvrir le public présent. Pour la petite anecdote, on a pu apercevoir ce soir-là, parmi l'assistance, des hommes qui n'avaient pas hésité à revêtir le kilt ! On est fan ou on ne l'est pas.



Trois styles de Flamenco à l'honneur le temps d'une nuit



Trois styles de flamenco différents, c'est ce que les organisateurs ont proposé au public de découvrir en ce 7 août à l'occasion de la troisième édition de la Nuit du Flamenco programmée en Cœur de Ville. Avec, pour commencer, le groupe Kompas et des danseuses traditionnelles dans un style résolument rumba-gypsie, et pour suivre, de la pop flamenco sur la Place du Jeu de Ballon avec Gaël Garcia, ancien participant de la Star Ac' 6 et du flamenco plus traditionnel place Jean Jaurès avec Estrella Flamenco.



Nuit DE LA GUITARE SOUS LE SIGNE DE DJANGO

REINHARDT

Place de la Marine, Place Jean Jaurès et Place du 18 Juin. Trois lieux différents pour trois ambiances uniques lors de la 5^{ème} édition de la Nuit de la Guitare. De la guitare touareg avec Ibrahim Jo, du jazz manouche à plusieurs mains avec Swing Home, et du jazz plus traditionnel avec Michael's Trio. Le public a ainsi pu déambuler dans les rues du Cœur de Ville au rythme des guitares pour cette édition qui célébrait le centenaire de la naissance de Django Reinhardt.



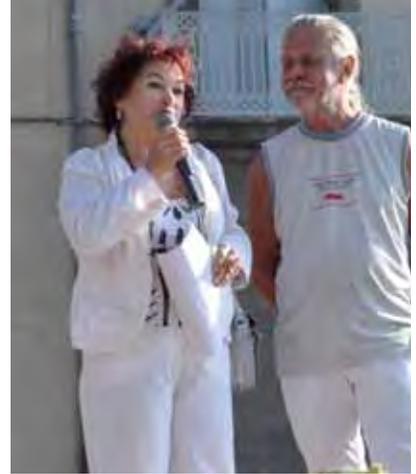
Deux corsos sinon rien !

S'il est un rendez-vous traditionnel que le public ne rate sous aucun prétexte chaque été, c'est assurément la sortie du Corso Fleuri. Un corso qui a déroulé son cortège de chars de l'avenue Victor Hugo aux rues du Cœur de Ville le 10 juillet puis le 14 août, au son de trois penas et sous les yeux émerveillés des enfants. Cotillons et ambiance étaient assurés par les joyeux bénévoles du Comité des Fêtes, organisateur de l'événement, dont le thème était cette année

Une nuit

dans les règles de l'Art...

La déesse Amphitrite s'est transformée, le temps d'une soirée, en muse des Arts à l'occasion de la 4^{ème} édition de la "Nuit des Arts", proposée par l'association "Quartier des Arts, place de la Marine" le 8 août. Une bien belle soirée, que le public a pu vivre d'abord au rythme du piano-voyageur de Jérôme Médeville puis des accents plus prononcés de l'accordéon et de la cornemuse présentés par deux nouveaux artistes du Site des Métiers d'Art d'Agde, Bruno Priez et Serge Durin. Les personnes présentes, de plus en plus nombreuses à partager ce rendez-vous qui met l'Art sous toutes ses formes à l'honneur, ont pu également découvrir les œuvres de 35 artistes comme Annie Sagne, Hélène Lippi, Claire de Montardy, Alexis Vicente ou encore Michèle Fiol sans oublier bien sûr les femmes voluptueuses d'Elvira Overmars.



Pour animer en beauté la soirée, des performances artistiques étaient également proposées notamment par le SLAM Toulouse, qui est monté sur



scène pour jouer avec les mots, ainsi que Perrine et Noëlie, dans une magnifique démonstration alliant jonglage et feu.

Yvonne Keller, Adjointe déléguée à la Culture, a "félicité l'ensemble des artistes présents", encourageant le public à repartir avec un petit souvenir de la soirée. Elle a également "salué les organisateurs" et, à l'unisson de cette soirée, a déclamé un extrait de la

chanson de François Mouraret intitulée "Place de la Marine" et qui, dans son refrain, dit : "O Place de la Marine... / Petit trésor agathois / Nous aimons ta fraîche mine / Que serait Agde sans toi !... / Tu gardes l'odeur saline / Des poissons que tu reçois / O Place de la Marine / Petit trésor agathois" tout en espérant, en conclusion, "que cette place deviendra un petit trésor pour tous les artistes".

Bref s'il était un lieu où il faisait bon vivre en ce deuxième dimanche d'août, c'était bien sur la place de la Marine...



"les régions de France". Du Nord, avec son beffroi et sa friterie, aux Tahitiennes dansant sous les palmiers, en passant par la Provence, le Pays Basque ou encore la Bretagne avec ses coiffes traditionnelles et son petit village d'irréductibles gaulois, jusqu'à la région lyonnaise incarnée par Guignol et bien sûr Agde et la tour de Fort Brescou, le dépaysement fut total. L'occasion aussi d'admirer Miss Agde 2010 et ses dauphines, dont le char clôturait la parade.



LES ARENES ont vibré tout



Cette année encore, le programme d'été des Arènes n'a laissé personne indifférent. Les amateurs de comédies, de concerts, de spectacles vivants ou de jeux y ont trouvé leur compte. Tout d'abord, impossible de mentionner les Arènes sans parler des traditionnels toro piscine et autres variantes. De nombreux participants issus du public sont venus tester leur rapidité et leur agilité face à des bêtes de plus en plus coriaces, pour le plus grand plaisir des spectateurs présents. Dans le même esprit, les Arènes ont aussi accueilli des spectacles équestres dont la qualité a ravi les amateurs.

L'enceinte a également profité de son cadre en plein air pour proposer des concerts, et pas des moindres. Des tributes au regretté Michael Jackson, en passant par une revue complète des années 80, ou encore un hommage à Jean-Jacques Goldman, la programmation a couvert différents styles et différentes époques. Mais le clou de la programmation musicale a été sans conteste la venue de Jean-Luc Lahaye, qui n'a pas laissé insensible les dames, certaines se précipitant même au bord de la scène pour être au plus près de l'artiste, qui leur a bien sûr rendu hommage en interprétant son classique "Femme que j'aime".

De l'amour, il en était également question avec la pièce de théâtre "Homme Femme Mode d'Emploi", qui relate toutes les petites saynètes de la vie d'un couple, en se moquant éperdument des attitudes et de l'homme, obsédé, macho et ne pensant qu'au foot, et de la femme, qui ne sait pas conduire et qui passe son temps à se (re)maquiller. Autre pièce de théâtre, autre comédie, avec "Arrête de Pleurer Pénélope" qui relate l'amitié de trois trentenaires en proie à des doutes existentiels tandis qu'elles attendent une de leurs amies pour enterrer sa vie de jeune fille. Mais cette dernière ne viendra pas, laissant les trois femmes laver leurs linges sales entre elles.

De leur côté, les plus jeunes ont pu assister à des rencontres de catch, avec de nombreuses figures et autres projections dans les airs. Enfin, l'humour n'a pas été en reste, avec le corrosif Anthony Kavanagh, et la toujours appréciée Noëlle Perna dans son fameux personnage, Mado la Niçoise, extravagante petite bonne femme de la côte d'Azur.

Un été SPORTIF sur terre comme sur l'eau



Joutes

Aurélien Evangelisti, vainqueur du 9^{ème} Trophée du Languedoc

Des 72 jouteurs qui se sont affrontés le 1^{er} août pour le Trophée du Languedoc, c'est Aurélien Evangelisti qui aura été le plus fort ! Tout au long des trois heures qu'aura duré la rencontre, le Sétois a éliminé un à un tous ses adversaires, afin de remporter la 90^{ème} édition de ce trophée mythique. Un trophée qu'il soulève pour la deuxième fois de sa carrière.

Les hostilités avaient débuté dès le matin, par le traditionnel défilé des jouteurs, qui se sont rendus depuis le centre-ville jusqu'à la stèle commémorative située de l'autre côté de l'Hérault, au stade de joutes. Là, entouré des Belles Agathoises, des jouteurs, et des Adjoints au Maire André Tobena et Yvonne Keller, le président de la SNJA (Société Nautique des Jouteurs Agathois, organisatrice de l'événement) Hubert Montels a pris la parole pour saluer la mémoire de tous les jouteurs disparus. Puis en début d'après-midi, le

cortège s'est reformé pour rejoindre à nouveau le stade de joutes mais cette fois-ci pour lancer le tournoi, qui s'est donc soldé par la victoire d'Evangelisti, devant un autre Sétois, Benjamin Arnau, l'Agathois Fabrice Mur se plaçant 3^{ème} devant deux ex aequo : le Sétois Olivier Rojas et le Palavasien David Aprill.



Benjamin Arnau remporte le challenge "Viguiier-Rumeau"

Autre tournoi, autre vainqueur. Le samedi 21 août, le sociétaire de la Lance Amicale Sétoise Benjamin Arnau a remporté le "Challenge Viguiier-Rumeau". Réservée aux poids lourds, cette compétition organisée par la société du Pavois Agathois est aujourd'hui le passage obligé pour les meilleurs jouteurs avant le grand prix de la Saint-Louis à Sète. En décrochant ce trophée, le Sétois a conforté sa première place au classement du championnat de ligue. A noter, la présence d'un jouteur agathois sur la troisième marche du podium : Christian Lautrec, sociétaire de la SNJA. La remise des prix a ensuite eu lieu à la Maison du Cœur de Ville en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore et de son Adjointe à la Culture, Yvonne Keller.

L'AGATHOIS THIBAUT LOGNOS

PREMIER PRIX

CHEZ LES JUNIORS !

Belle clôture de saison, pour les joutes, que celle qui s'est déroulée le 11 septembre sur l'Hérault. En effet, à l'occasion du Championnat de France organisé par le Pavois Agathois, et après le traditionnel défilé dans les rues du centre ville, les meilleurs jouteurs sont venus donner l'ultime coup de lance de la saison. C'est, comme l'a souligné André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, "de grands jouteurs qui nous ont offert un grand spectacle dans un cadre magnifique". Il est vrai que le site, au pied de la cathédrale Saint-Etienne, se prête parfaitement à la valorisation de cette discipline. Et le spectacle était d'autant plus beau que c'est l'Agathois Thibault Lognos, de la Société du Pavois Agathois, qui a décroché le premier prix de ce championnat dans la catégorie juniors. De quoi clôturer la saison et la journée avec le sourire pour tous les bénévoles qui ont travaillé avec cœur tout au long de l'été.



Tambourin

Les Arènes ont accueilli le Grand Prix

C'est dans le cadre pour le moins original des Arènes qu'a eu lieu, le 17 juillet dernier, le Grand Prix de Tambourin de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Ce jeu traditionnel local, mal connu du grand public, est avant tout un sport qui se pratique à un haut niveau et qui implique deux équipes de cinq joueurs. A la manière de la paume ou du tennis, les compétiteurs doivent veiller à renvoyer la balle dans le camp adverse.

La soirée a commencé avec une dizaine de jeunes issus des clubs de tambourin de la Communauté. Il s'agissait là de la sélection du Comité Départemental. Puis les quelque 150 spectateurs présents ont pu assister à quatre matchs de 45 mn chacun, deux féminins et deux masculins en alternance, qui leur ont permis de découvrir le Jeu de Balle au tambourin.

Le premier match - féminin - de série B a opposé Bessan à Castelnau de Guers. Score final : 5 à 3. La deuxième rencontre, masculine, a vu s'affronter les équipes de niveau Départemental 2 de Castelnau-de-Guers et Bessan, cette dernière s'inclinant au final, sur le score de 4 à 6. Puis, ce fut au tour des équipes féminines de Nationale 1 de Florensac et de Cazouls d'Hérault de se mesurer. Un match très disputé, par deux équipes qui n'ont, au final, pas réussi à se départager, terminant à égalité : 6 à 6. Enfin, le dernier match de la soirée a vu s'affronter les hommes de Nationale 1 de Cazouls d'Hérault et Florensac, les premiers remportant la compétition sur le score très serré de 7 à 6.

Pétanque

Le Grand Prix de la Ville s'est joué dans les Arènes

D'habitude plus habituées à accueillir dans son enceinte des taureaux et autres vachettes, les Arènes du Cap d'Agde ont été vendredi 27 août dernier le terrain privilégié des joueurs de pétanque. En effet, dans le cadre des 40 ans de la station, le Grand Prix de la Ville d'Agde y était organisé. Parmi les concurrents, des joueurs évoluant habituellement en Championnat. A l'issue d'une compétition qui a pris fin tard dans la nuit, sous les yeux de nombreux spectateurs restés pour apprécier les approches au cochonnet et autres carreaux, c'est la triple Sanchez-Benouza-Castagnier de l'Elan Pétanqueur Agathois qui s'est imposée face à Bors-Maillhe-Schneider de la Boule de la Tama.

En parallèle de ce Grand Prix, les enfants de l'école de Pétanque du secteur d'Agde ont montré pendant plus d'une heure tous leurs acquis de l'année, puisque chaque mercredi, ils sont allés dans l'un des clubs de la Ville pour y apprendre à jouer et pour certains, se perfectionner.

Enfin, 40 ans du Cap oblige, un dernier concours, beaucoup plus convivial, réunissant des VIP, avait été organisé, en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, de son Adjoint aux Sports André Tobena et de grands sportifs tels que le boxeur Frédéric Patrac et le handballeur Grégory Anquetil.

de l'Agglomération

Tout au long de la soirée, des commentaires sur les règles ainsi que sur l'historique ont permis au public de mieux comprendre et d'apprécier le jeu et les échanges de balle de part et d'autre de chaque camp. Bref, une belle soirée sportive, à laquelle a notamment assisté André Tobena. L'Adjoint aux Sports d'Agde a du reste chaleureusement remercié tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année afin que cette activité se pérennise et se développe.





LE BEL été capagathois

Solex Cap

Du rose dans les guidons

De couleur rose bonbon, impossible de rater, le 27 juin dernier, le cortège des “fous du guidon” de la Solex Cap ! A sa tête Gaby Ruiz, Jeannot Vila, Patrick Artaud, Antoine Cantazano et Olivier Oltra sans oublier le directeur de l’Office de Tourisme Christian Bèzes. Au fil des ans, ce rassemblement des “papys solex” comme ils se nomment eux-mêmes, connaît un succès grandissant avec aujourd’hui plus d’une cinquantaine de participants. D’ailleurs, on ne peut plus vraiment parler des “papys solex” vu le rajeunissement des rangs de ce bataillon volant !

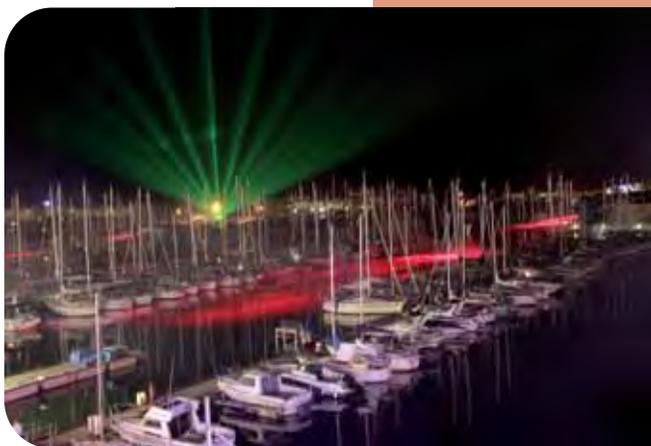
Pour cette 8^{ème} édition, les aficionados du solex s’étaient donnés rendez-vous au Centre Héliopolis du Village Naturiste, point de départ de la balade qui les a emmenés le long de l’étang du Bagnas jusqu’aux Chais de Noilly-Prat en passant par le Moulin des Evêques où le Député-Maire Gilles D’Ettore les a retrouvés. Ensuite, à 25 km/h de moyenne, toute la troupe a rejoint le Centre-Port pour le plus grand plaisir des badauds, mangé une sardinade, joué à la pétanque, bu quelques verres au Mail de Rochelongue et fini la soirée autour d’une paëlla géante au Môle.

Bref, une manifestation placée sous le signe de la convivialité mais aussi de la générosité puisqu’une partie des recettes a ensuite été reversée à la Croix-Rouge et à la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

Le Cap Laser a fait danser le Port

Magnifique chorégraphie d’eau et de lumière, le Cap Laser a su, pour sa troisième édition, offrir aux spectateurs venus par milliers assister au spectacle, les 3 et 4 juillet, un show grandiose. Le temps d’un week-end et de deux soirées, le bassin central du port du Cap s’est ainsi métamorphosé en un véritable théâtre aquatique où la lumière joue avec l’eau et les bateaux. Quatre lasers,

l’un multicolore et les autres monochromes, de plus de 400 mètres d’envergure, balayent ainsi l’espace et assurent le spectacle. Le tout est accompagné de musique, d’effets pyrotechniques et de fumées artificielles. Au final, 30 mn de pure magie, qui semblent abolir la frontière entre réel et virtuel.



maintenant,

ON PEUT LIRE
ET BOUGER
À LA PLAGE

Un nouveau concept s’est installé cet été sur la plage du Mail de Rochelongue, qui répond à l’éternel adage “une tête bien faite dans un corps bien fait”. La Maison des Savoirs, qui fête cette année ses 10 ans, s’est associée au Département Sports pour créer, à l’occasion des 40 ans de la station, un rendez-vous unique en France : “Lire et Bouger à la Plage”. Derrière ce concept, se cachait un cabanon ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 19h, dans lequel le public a pu trouver quelque 2 000 ouvrages : presse, revues, BD, albums, romans et autres mangas... le tout disponible gratuitement. Quant aux plus sportifs, ils ont pu s’essayer à toutes les activités proposées par le Département Sports sur ce même lieu, qui était anciennement dédié aux seules animations sportives

Rando Subaquatique Tour, entre découverte du milieu marin et chasse au trésor ludique

Le week-end des 10 et 11 juillet, le Rando Subaquatique Tour a pris place à la Plagette afin de permettre aux personnes intéressées de découvrir les fonds marins de façon ludique. Equipés de combinaisons, masques, palmes et tubas, et accompagnés par des moniteurs qualifiés, les volontaires ont ainsi pu partir à la découverte des fonds sous-marins agathois, à près de 300 mètres du rivage, mais aussi participer, pour ceux qui le souhaitent, à une chasse au trésor sous-marine tout en s'amusant.



et qui est devenu, de fait, LE rendez-vous familial par excellence.

L'opération a été lancée le 5 juillet par les Adjointes Yvonne Keller, en charge de la Culture, et André Tobena, délégué aux Sports, qui se sont tous deux félicités de cette union des services pour apporter du neuf sur les plages. Un coup d'essai qui fut un véritable coup de maître puisqu'au terme de cette première saison, le bilan fait état de plus de 7 000 personnes sur le site. Preuve qu'à l'heure d'internet et du téléphone mobile, le livre a encore de beaux jours devant lui !

HOMMAGE et TRADITION

POUR LA FÊTE DE LA MER 2010



La Fête de la Mer est au Cap d'Agde une tradition bien ancrée dans le calendrier des animations de la saison touristique. C'est du reste la seule manifestation qui unit la culture locale, l'émotion d'un hommage aux disparus en mer et une soirée musicale.

La fête a commencé le 24 juillet par un challenge de joutes nocturnes organisé par la SNJA, le tournoi "Patrice Mathieu". Le lendemain, la journée a été plus particulièrement placée sous le signe du recueillement et de la mémoire, avec une messe célébrée en plein air et sur l'eau. En effet, depuis deux ans maintenant, le Père Yannick Casajus a déplacé l'office religieux depuis l'église Saint-Benoit jusqu'au quai du Beaupré, donnant à cette messe une dimension de recueillement supplémentaire et une plus grande audience. La foule et les officiels se sont ensuite dirigés vers les embarcations pour l'hommage en mer. Le vent fort qui soufflait ce jour-là a toutefois contraint les plus petites à rester au port. Et c'est à l'abri, au large de la Grande Conque, que les autres ont pu assister à la traditionnelle bénédiction et à l'hommage aux marins disparus.

Une journée dédiée aux "kids"

Les enfants ont été, le 5 août, les rois de la fête, à l'occasion de la Journée Kids organisée sur la plage du Mail de Rochelongue. Au programme : atelier maquillage, jeux avec les structures gonflables pour les plus petits, tournois de foot pour les plus grands et surtout une soirée DJ pour tous, jusque tard dans la nuit. Au final, beaucoup de plaisir et de beaux souvenirs en perspective...





Brescou de mille feux...

S'il est un rendez-vous qui marque chaque début août les nuits capagathoises, c'est bien l'embrasement du Fort Brescou. A défaut de le visiter, sécurité oblige, il était possible, cet été encore, de le voir s'enflammer, grâce aux quelque 700 pièces utilisées par les artificiers lors de ce show alliant musique et pyrotechnie et qui font de ce rendez-vous un moment grandiose. Météores couronnés rouge, étoiles de mer bleues, myosotis crépitants, troncs palmiers et autres pivoinies, flammes nautiques et gentianes en cascade ont permis de mettre en valeur ce bâtiment incontournable du patrimoine local et de notre histoire, qui veille sur le plan d'eau du Cap d'Agde depuis 1586 ! Au total, 18 mn d'un grand spectacle qui illumine toute l'entrée du port, 450 kg de poudre utilisés, des bombes allant d'un calibre de 20 à 200 mm et plusieurs milliers de projectiles pour créer un univers féérique et magique, mettant en scène tous les verts de l'Hérault, tous les bleus de la Méditerranée, tous les rouges de l'été...

Laurie Pifféro sacrée Miss Cap d'Agde !



15 ans après son lancement, l'élection de Miss Cap d'Agde fait toujours autant rêver. L'édition 2010 s'est tenue au Mail de Rochelongue le 10 août en soirée. Le jury, présidé par Gaby Ruiz, Conseiller Municipal chargé des Festivités et Animations, était composé de différentes personnalités garantes du jugement : Florence

Denestèbe, Conseillère Municipale, Arnaud Vidor, Directeur d'Aqualand, Sophie Banny, chargée de la valorisation du patrimoine du Cœur de Ville, Camille Girault et Joëlle Brunet, toutes deux résidentes au Cap, sans oublier "Christophe", boulanger au Mail de Rochelongue. Au final, parmi les 10 candidates en lice, c'est Laurie Pifféro, une jeune femme de presque 18 ans habitant au Creuzot, qui a remporté le titre, Morgane Controu et Alexia Fève devenant respectivement 2^{ème} et 1^{ère} Dauphines.

Le meeting VW COX SOUFFLE SES 18 BOUGIES !

Dix-huit ans, l'âge de la majorité pour certains, une confirmation pour d'autres comme pour le meeting VW Cox organisé par l'association Cox Toujours avec le soutien de l'Office de Tourisme. Un événement désormais bien ancré dans le paysage capagathois avec son traditionnel rassemblement de "coccinelles" qui a réuni les 11 et 12 septembre sur la station capagathoise pas moins de 400 véhicules et près de mille participants, lesquels viennent désormais non seulement de France mais aussi d'Europe.





Une balade de 500 km pour la Brecoudos Bike Week

La 22^{ème} édition de la "Brecoudos Bike Week" s'est ouverte, pour la troisième année consécutive, par un Festival Tribute dans le parc du château Laurens le 28 août. Au programme : des tributes de Nirvana par le groupe "Nickelgrunge", et de Deep Purple par "Speed King", très appréciés par les nombreux amateurs présents pour l'occasion. Puis, durant toute une semaine, les quelque 1 500 bikers inscrits ont sillonné le territoire agathois et sa région. Au total, 500 km parcourus et près de 25 villes et villages visités, le tout sans déplorer un seul incident, a précisé Paul-Eric Laurès, membre de l'organisation, lors de la traditionnelle bénédiction des motos le dimanche matin sur l'Île des Loisirs. A ses côtés sur



la tribune, le Président des Brecoudos, Christian Peyras, les Pères Yannick Casajus, Henri Bérail et Guy Gilbert, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et le chanteur Bill Deraime, venu donner la veille au soir un concert exceptionnel au Purple Lounge. Un concert qui affichait complet, tout comme celui de la belle Emmanuelle Seigner au Casino. Après un ultime conseil de prudence, les bikers sont ensuite partis pour une dernière virée vers Sète, en un long cortège de près de 3 km... avant de se donner rendez-vous l'année prochaine pour la 23^{ème} !



Carton plein pour la Grande Braderie du Cap d'Agde !



Pour la troisième année consécutive, les quais du Centre-Port ont accueilli les 11 et 12 septembre derniers la Grande Braderie de fin de saison. Un bon plan pour tous les commerçants du Cap et d'Agde présents pour l'occasion, qui écoulent ainsi leurs stocks avant de refaire le plein de marchandises pour la saison suivante, mais également pour les spécialistes du magasinage, venus déguster LA bonne affaire !

Un succès constaté par le Député-Maire Gilles D'Ettore le dimanche, mais aussi par les Conseillers Municipaux Gaby Ruiz, chargé des Festivités et des Animations, et Christian Theron, venus assister au lancement de l'opération le samedi matin. Selon Hugues Brisson, Président de l'ADEC (Association des Commerçants), ils étaient en effet plusieurs milliers à prendre d'assaut les étals sous les barnums ensoleillés des quelque 150 boutiques présentes. Cette initiative de l'ADEC, avec le soutien de la Ville d'Agde et de l'Office du Tourisme, n'a donc désormais plus rien à envier aux soldes d'été des grands magasins. Avis à tous les "shoppers" ! Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



OFNI

Le retour d'une course folle

S'il est un événement qu'il faut retenir de l'été 2010, c'est assurément la course des OFNI ! Pour leur grand retour, à l'occasion des 40 ans de la station du Cap d'Agde, ces Objets Flottants Non Identifiés, qui mettent à rude épreuve les principes d'Archimède, ont fait sensation, le dimanche 22 août, à l'Avant-Port. Devant des berges saturées de spectateurs, et dans une franche bonne humeur, la célèbre course folle des OFNI créée le 14 août 1976 par Gérard Denestèbe, alors Directeur du journal d'information local "Hérault Tribune", sur une idée de l'architecte Serge Lecouteur, a donc repris du service pour le plus grand plaisir des vacanciers mais aussi et surtout des Agathois.



Le Luna Park (Pierrick Pubill)

En ce troisième dimanche d'août, ce sont douze équipages qui, après une semaine de préparation intensive pour équiper et décorer leurs embarcations, ont pris place sur la ligne de départ. Objectif : avancer le plus loin, si possible jusqu'à la ligne d'arrivée, et surtout flotter ! Parmi les concurrents, des commerçants, artisans et institutionnels, aussi bien des hommes que des femmes, rivalisant d'ingéniosité pour faire avancer leurs drôles d'engins, parfois très sensibles quant à la question de leur flottabilité. Après une course effrénée, et périlleuse, durant laquelle les équipes ne se sont fait aucun cadeau, la victoire est revenue à l'OFNI des forces de sécurité et de secours de la ville !

Le Député-Maire Gilles D'Ettore a remis au capitaine de l'équipe gagnante, Guilhem Sol-Arbieu, le fameux Trophée, "la Passoire d'Or", détenue jusqu'alors par Roland Galy !

Devant le succès de la manifestation, le rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2011 pour une nouvelle course, plus folle que jamais !

Le Jungle Beach
(Eric Sidobre et Dan Rodriguez)



L'équipe des vainqueurs a reçu "la Passoire d'Or" des mains du Député-Maire Gilles D'Ettore. Il s'agit de l'OFNI des forces jumelées des sapeurs-pompiers, des polices municipale et nationale et des CRS-MNS





L'équipage de la Solex Cap



L'Ecailler (Bernard Redon)



Les vainqueurs de l'édition 2010



Hérault Tribune (Famille Denestebe)



La Pizza (Thierry Dominguez)



L'Office de Tourisme et ses hôteses



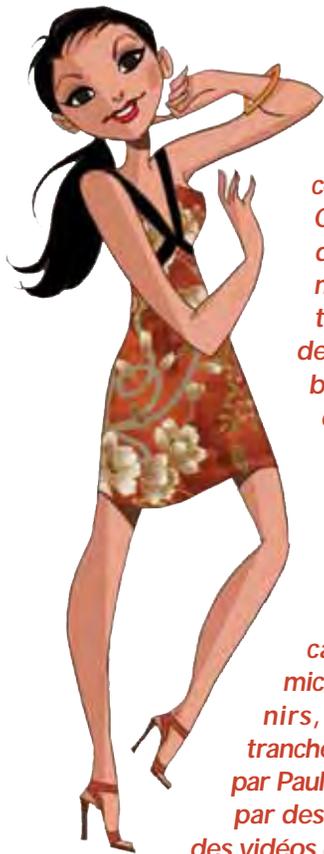
Le coiffeur Henri Salado



Sport 2000



L'ETAIT UNE FOIS Le Cap d'Agde



C'est une véritable machine à remonter le temps, à dimension humaine bien entendue, qui a pris place vendredi 30 juillet, à l'occasion d'une soirée événement consacrée aux 40 ans du Cap d'Agde sur la place du Barbecue. Pourquoi machine à remonter le temps ? Car durant plus de trois heures, de nombreuses personnalités qui ont vu, participé, construit, aménagé et fait vivre le Cap d'Agde, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, se sont succédé sur un canapé, pour évoquer, micro en main, des souvenirs, des anecdotes, des tranches de vie, le tout animé par Paul-Eric Laurès, et ponctué par des interludes sonores ou des vidéos de l'époque. Nostalgie quand tu nous tiens...

Premiers à monter dans la machine, Jean-Michel Oltra et Georges Cléophas, pour évoquer "l'avant Cap d'Agde", quand la station que nous connaissons aujourd'hui n'était que marais salants envahis de moustiques. Le premier boulanger de la station, Georges Cléophas, se remémore "l'endroit où de nombreux Agathois ont appris à conduire, sur ce grand terrain vague". Jean-Michel Oltra, lui, va encore plus loin. "Il fallait être fou pour envisager de construire quelque chose sur ces terrains." Nous sommes dans les années 50, et cette folie, elle vient d'en haut, de très haut, du Général de Gaulle, qui souhaitait contrer l'exil des touristes français vers l'Espagne. C'est à une date symbolique, le 18 juin 1963, que la mission interministérielle d'aménagement du littoral en Languedoc-Roussillon est confiée à Pierre Racine. L'objectif est clair : faire de cette côte une destination touristique et de loisirs, en créant des stations balnéaires. Philippe Chopin, sous-préfet de Béziers, et représentant de l'Etat, a ajouté que, pour qu'une telle ambition se réalise, "la Mission Racine avait tous les pouvoirs sur les autres Ministères, et c'est un Etat moteur qui a permis ses réalisations. Il ne faut pas oublier que ce projet d'envergure était le premier au monde entièrement dédié au tourisme. C'était un projet pharaonique." André Bordères, alors Conseiller Municipal de Louis Vallière, se souvient qu'"à l'époque, peu de personnes croyaient au Cap d'Agde". Ce qui n'a pas empêché Lucien Palomarès, aujourd'hui professionnel du nautisme, d'œuvrer en



faveur de l'aménagement du port. "Nous avons dragué tout le port, amené l'électricité et branché le phare à l'entrée du port. Notre objectif était simple, celui de voir fleurir la ville. Je me souviens qu'au tout début, nous avons dû amener de l'eau depuis Florensac !".

Début 70, une nouvelle ère

Au fil des anecdotes, le temps passe inlassablement jusqu'à arriver fin des années 60 et début 70. C'est le début d'une nouvelle ère, celle du tourisme de masse. Robert Bayle, nommé en 1969 à la gestion d'un syndicat de copropriété, un emploi inédit à l'époque, se souvient. "Au départ, nous ciblions principalement les Lyonnais, les Toulousains et les Alsaciens. Dès 1971, nous avions 80 000 touristes". 1971 marque aussi l'année des inaugurations, avec celle de Port Ambonne, de la place Terrisse, de la place du Barbecue, ainsi que de la première discothèque, l'Arche de Noé, alors installée sur une péniche. Les constructions se poursuivent jusqu'en 1973, avec la 2^e ouverture du port, mais surtout l'arrivée au Cap d'Agde d'un champion entreprenant, en la personne

de Pierre Barthès. Martine Andrieu, joueuse en 73 puis ensuite monitrice de tennis, se rappelle de cette époque bénie du tennis au Cap d'Agde. "C'était une folle époque, le numéro 1 du tennis français se trouvait ici au Cap d'Agde, dans un club qui portait son nom. Son carnet d'adresse et son aura ont permis d'organiser des compétitions d'envergure internationale, comme le Carré d'As, le Trophée de la Femme, le Trophée des Meilleurs ou une étape du circuit WCT. On a vu se succéder sur les courts du club Bjorn Borg, Yannick Noah, Martina Navratilova, qui a annoncé sa retraite ici au Cap d'Agde, ou encore Martina Hingis."





Déjà, à cette époque, beaucoup de personnes célèbres venaient profiter de la station. Et pour garder une trace écrite, et photographique, de ces passages, impossible de ne pas mentionner Hérault Tribune, premier organe de presse créé par Gérard Denestèbe en 1973. Georges Renault, également de l'aventure, se souvient avec humour que *"lorsque Gérard Denestèbe m'a proposé de venir au Cap d'Agde avec lui, je lui ai fait répéter le nom de la ville trois fois, car je ne connaissais absolument pas !"*. Inimaginable d'évoquer le Cap d'Agde sans son curé, le père Henry Bérail, véritable mémoire vivante de la station. *"Je dois être l'un des seuls curés à avoir vu la construction de son église. Pendant 10 ans, j'ai été un abbé sans église. J'ai baptisé les motos que des jeunes gens venaient d'acheter, et j'ai donné la messe dans ce qui allait devenir le Pacha !"*. Enfin, il était inconcevable de ne pas faire honneur à René Cabanes lequel, pionnier parmi les pionniers du Cap d'Agde, a commencé à enseigner en 1955 ! *"Au départ, je n'avais que huit élèves. Avec le projet de la station balnéaire, de nouveaux enfants sont arrivés et en 1980, l'école est devenue le groupe scolaire Jules Verne"*.

Développement oblige, en 1975 apparaît le Matago, en 1976 la Course des OFNI puis en 1977, les premières Marinas où l'on peut accoster son bateau se créent. L'année suivante, c'est le Palmyra qui naît, et Ella Fitzgerald vient faire admirer sa voix jazzy aux Arènes.

Décennie 80, les années folles !

Les années 80 marquent l'apogée d'un quartier du Cap d'Agde, l'Île des Loisirs. Pensée à la base par Jean Miquel comme un "Petit Las Vegas", cette île a été le refuge de la jeunesse agathoise et estivante grâce à ses 17 boîtes de nuit, comme autant d'ambiances différentes. Pour évoquer cette époque, plusieurs personnalités du monde des loisirs et de la nuit ont tour à tour pris place sur les divans, à commencer par Jean-Yves Mirande, fondateur du Géant Mini Golf en 1984 et, dix ans plus tard, du Dino Park. L'incontournable Sam Bouadana, et son célèbre Pacha, Francis Bourrel, qui a construit le Bora Bora, et Martial Apoula y sont chacun aller de leurs anecdotes, n'hésitant pas à se chambrer gentiment tout en se remémorant le temps passé à travailler côte à côte, pour le plus grand bonheur des





oiseaux de nuit de la station. En 1988, le Casino du Cap d'Agde était inauguré sur cette même Ile des Loisirs, afin de diversifier l'offre, et, bien entendu, de renforcer la réputation de "Petit Las Vegas" de l'Ile des Loisirs.

L'année 82 marque un tournant dans la vie du Cap d'Agde. Tout d'abord, c'est l'année où est décidée la cinquième semaine de congés payés, et enfin, c'est l'apparition des radios libres. Anne-Marie Denestèbe, animatrice à Radio Cap d'Agde, se souvient : *" nous avons eu l'idée de fonder une radio sur les marches de la mezzanine d'un magasin de chaussures installé place de l'Arbre. D'ailleurs, le propriétaire du magasin est lui aussi devenu animateur de la radio ! Nous avons lancé notre antenne le 18 juin 1982 à 18h. Pendant 10 minutes, nous avons attendu un appel pour savoir si quelqu'un nous entendait ! Finalement, nous avons reçu un appel, puis un autre, puis un autre, et ainsi de suite. Radio Cap d'Agde était lancée !"*. En 1989, celle-ci sera vendue à Europe 2, puis à RTL en 1996. A la même époque, Jean-Pierre Roussel, gérant des Arènes, a lui aussi vécu des moments exceptionnels, comme le concert de Carlos Santana " .

" Il y avait 9 000 personnes dans les Arènes, et 5 000 dehors, qui profitaient du son ! Les Arènes se prêtaient parfaitement à ces ambiances" .

Paul-Eric Laurès, qui fait le lien entre les invités depuis le début de la soirée, aborde alors un aspect capital du Cap d'Agde. *" Depuis que la soirée a commencé, un élément n'a pas été mentionné, et pourtant, c'est l'un des atouts majeurs de notre station. Il s'agit bien entendu de ses plages"* précise-t-il, tout en invitant Gaby Ruiz, Vice-Président de la Fédération Française des Plages et Restaurants. *" Pierre Leroy-Beaulieu voulait des plages privées aussi belles qu'à Cannes, et il a mis les moyens à dispositions des plagistes. Tout cela pour permettre aux habitants de profiter des plages-restaurants avec un service de qualité pour tout le monde"* a affirmé l'actuel Conseiller Municipal chargé des Festivités et Animations. Pierre Leroy-Beaulieu a également été mis à l'honneur par l'un de ses proches collaborateurs de l'époque, Michel Heuillet, qui fut son Directeur de Cabinet. Ce dernier a tenu à rappeler une phrase prononcée par l'ancien Maire d'Agde : *" Je ne sais pas qui a fait le Cap d'Agde, mais je sais qui l'a laissé faire..."*





Un haut lieu de sport et de culture

Quoi de mieux qu'une ambassadrice de charme pour inaugurer, en 1987, le Printemps de la Femme en Forme ? C'est Sydne Rome qui viendra au Cap d'Agde pour promouvoir cette remise en forme de pré-saison animée par Robert Deback. *"Sydne a été très professionnelle, et très enthousiaste. Sa participation a permis de grandes retombées médiatiques et commerciales pour la station"*, laquelle ne cesse de grandir. Dans cette optique, et en plus du club de tennis Pierre Barthès, *"il manquait un autre grand équipement sportif"* confie Claude Goudard, ancien professionnel de football et originaire d'Agde. Selon lui, *"le golf était un équipement indispensable. Les touristes et les entrepreneurs le demandaient ardemment. L'architecte Ronald Fream a fait un travail formidable sur un parcours exigeant, et varié en choix tactiques. De plus, le tour de force a été de réaliser un golf en plein centre de la station. On ne retrouve de telles infrastructures que dans le pays anglo-saxons"* confie Claude Goudard, aujourd'hui directeur du golf. De plus, avec ses 80 hectares d'espaces verts et de nature maîtrisée, il a participé à l'émergence d'un tourisme vert et écologique, et ce, dès 1988. Une idée qui compte dans la vie de Renaud Dupuy de la Grandrive qui, avec l'ADENA, a contribué à préserver et valoriser le patrimoine naturel du Bagnas, et a instauré le sentier sous-marin à partir de la Plagette en 1995. Un aspect maritime également mis en valeur par le docteur Alain Pigno, créateur de l'Aquarium du Cap d'Agde en 1991, et aujourd'hui encore un haut lieu national de la culture de corail. Mais si un lieu devait résumer la culture au Cap d'Agde, il s'agissait inévitablement du Musée de l'Ephèbe, construit en 1984-1985. A ce sujet, Odile Bérard-Azzouz, Conservateur en chef des Musées d'Agde, a rappelé que *"ce musée d'archéologie sous-marine possède la plus grande collection de bronzes antiques après la Grèce et l'Italie"*. Et souligné que *"si le Musée du Cap d'Agde a accueilli 3 grandes expositions égyptiennes, le plus grand*

événement de son histoire reste le retour de l'Ephèbe, revenu du Louvre en 1987".

Place à l'avenir

En même temps que la soirée défile, l'histoire du Cap d'Agde rattrape le présent et se projette vers l'avenir. Les deux derniers invités de cette soirée riches en souvenirs ont l'âge du Cap d'Agde. Jérôme Catanzano et Hervé Van Twenbeke représentent cette nouvelle génération à qui appartient le futur du Cap d'Agde. Le premier y a grandi avant de prendre la gestion de la seule boîte de nuit du port, le Palma. *"La station, nous l'avons vécue"*, souligne-t-il. Le second, lui, a monté sa boîte California Promotion *"pour construire de nouvelles structures au Cap d'Agde avec un objectif de qualité"*. La qualité, c'est du reste l'élément essentiel selon Christian Bèzes, directeur de l'Office du Tourisme, pour *"gagner demain la bataille du tourisme. Nous devons tendre vers le toujours mieux, et accroître le partenariat public-privé dans le seul objectif de la qualité. Le Cap d'Agde est un moteur de l'économie française. Nous devons aussi nous tourner vers les nouvelles technologies, car de nos jours, 40 % des réservations se font par internet"*. Enfin, l'ultime invité de la soirée fut le Député-Maire Gilles D'Ettore. Ce dernier s'est associé aux propos de Christian Bèzes soulignant que c'est *"au quotidien que nous devons nous remettre en question afin de gérer au mieux l'héritage du Général de Gaulle. Le vrai défi dans les années à venir est que les touristes se sentent mieux ici qu'ailleurs. Pour ce faire, des projets sont déjà engagés, tels que l'extension du Golf, la réhabilitation des quais du Centre-Port ou le réaménagement de l'île des Loisirs, qui va prendre un nouveau départ."*

Avec 40 ans d'histoire, d'anecdotes et de vie, le Cap d'Agde a franchi une étape importante de son évolution, et grâce à toutes les personnes que nous avons entendues ce soir, nous pouvons nous tourner sereinement vers l'avenir".



Une langouste sur un rocher à Brescou



l'adena

la passion

DE L'ENVIRONNEMENT

Créée en 1976 par Renaud Dupuy de la Grandrive et Jean Bessière, l'Association de Défense de l'Environnement et de la Nature d'Agde compte aujourd'hui plus de 60 adhérents, 8 salariés à temps complet (dont un garde-animateur mis à disposition par la Ville) et 3 saisonniers supplémentaires pour animer le sentier sous-marin durant l'été.

Son budget annuel avoisine les 400 000 €. Comme l'explique son actuel président, le dynamique Serge Teyssède, *"cette association loi 1901 est totalement indépendante et apolitique mais, de par les subventions qu'elle reçoit s'agissant de ses nombreuses missions environnementales, elle doit rendre des comptes au Ministère de l'Ecologie, à la Préfecture de Méditerranée, à la Région, au Département, à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, à la Ville d'Agde ainsi qu'à ses partenaires institutionnels comme l'Agence de l'Eau ou le Conservatoire du Littoral"*. Et même à l'Europe.

Les actions de l'Adena portent principalement sur deux volets : la gestion de la Réserve naturelle Nationale du Bagnas d'une part et l'"animation" du Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde (6 100 hectares) d'autre part. Mais elle n'hésite pas à donner son avis sur les projets environnementaux structurant le territoire agathois et son expertise est parfois sollicitée en région et même à l'étranger.

Site Natura 2000 : la posidonie se porte bien... le coralligène est à l'étude

Pratiquant depuis de nombreuses années un suivi sur zone, l'Adena peut se réjouir, cette année, de la bonne santé des herbiers de posidonies. En dix ans, ceux du Cap se sont en effet étendus de 20 % en moyenne, ce qui reflète la bonne qualité de nos eaux. Une qualité due à la fois au bon fonctionnement de la station d'épuration, mais aussi à un mouillage contrôlé des bateaux de plongeurs et de plaisanciers. Après le site des "Tables" et du "sentier sous-marin", un troisième éco-mouillage devrait être proposé à proximité du Fort Brescou.



Animation du sentier sous-marin



Le Bagnas, une réserve vivante bien protégée... et animée

La réserve du Bagnas s'étend sur près de 561 ha (tandis que le site Natura 2000 va bientôt se développer sur 660 ha). Elle est constituée d'un étang d'eau douce à saumâtre et d'un marais à sansouires, de roselières, de dunes et de landes littorales, de prés salés et de zones à vocation agropastorale.

Cette vaste zone bénéficie pour sa surveillance d'une coopération étroite entre

l'Adena, la Brigade Equestre et le Service Environnement de la Ville. Les travaux de gestion portent sur la réhabilitation des bâtiments, d'un pont, des canaux et roubines ainsi que sur la lutte contre les espèces envahissantes.

L'intérêt écologique de cette réserve tient à la richesse de l'avifaune observée : près de 250 espèces d'oiseaux ! Ces derniers font l'objet, tout au long de l'année, d'un suivi scientifique qui permet de vérifier leur état de santé. Des comptages hebdomadaires sont ainsi réalisés. On profite de la capture, par filets, pour les peser, les mesurer et les baguer, ce qui permet d'étudier leurs flux migratoires. Parmi les espèces présentes, la cistude, petite tortue d'eau douce plutôt rare en Europe, se plaît assez bien dans cet écosystème protégé. La trentaine d'individus introduite il y a trois ans est suivie par un émetteur (radiotracking).

L'Adena assure également des animations de sensibilisation qui ont lieu tout au long de l'année sur la Réserve. Les écoles, notamment celles du bassin agathois, viennent ainsi régulièrement profiter des compétences pédagogiques des éco-animateurs. A cette fin, la Maison de la Réserve a bénéficié cette année d'importants travaux de réfection. Cet aménagement, d'un montant de 130 000 €, a été réalisé sur des fonds du Ministère de l'Ecologie et du Conservatoire du Littoral. Le prochain projet auquel s'attelle l'Adena, en partenariat avec la Ville et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, porte sur "l'accueil" du public sur tout le domaine du Grand Clavelet. Un observatoire ouvert à tous (accessible aux handicapés) sera ainsi ouvert en 2011 au Grand Bagnas.

A ce jour, une centaine d'espèces d'algues différentes a été répertoriée dans les eaux agathois. Compte tenu de ces bons résultats, l'Adena a décidé de se pencher sur le "coralligène", le 2^{ème} principal habitat naturel en Méditerranée après la posidonie. Ce récif vivant, que l'on trouve entre 20 et 30 m de profondeur, est particulièrement apprécié des langoustes... L'espèce fait d'ailleurs aujourd'hui l'objet d'un marquage afin d'observer ses mouvements dans ces fameux sites coralligènes. Un travail réalisé par l'Adena en collaboration étroite avec les pêcheurs professionnels. Il faut dire qu'un projet portant sur des nasses expérimentales destinées à pêcher ces fameux crustacés est aujourd'hui à l'étude...

Autre réalisation de l'association : une carte 3D du site des "Tables", le spot de plongée du Littoral Agathois, qui a pu voir le jour grâce au soutien technique de Sémantic, du Groupement des Ecoles de Plongée Professionnelle du Cap d'Agde et des clubs de plongée associatifs, et à l'aide financière de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et du Ministère de l'Ecologie. Cette carte est la deuxième de la région après Banyuls.

L'association, qui ne manque pas de projets, aimerait également développer un Observatoire du milieu marin sur la station pour une meilleure sensibilisation au développement durable en mer. L'objectif est de poursuivre les suivis scientifiques et ainsi renforcer l'image naturelle des côtes agathois.

Enfin, les récifs artificiels installés en 2009 sur la côte font l'objet d'un suivi scientifique par l'Adena, là aussi en étroite collaboration avec les pêcheurs professionnels. Les premiers résultats sont attendus fin 2010.

> ADENA <



Aigrette garzette

Domaine du Grand Clavelet, route de Sète
34300 AGDE - Tél. 04 67 01 60 23
adena.bagnas@free.fr - www.adena-bagnas.com

La Maison de la Réserve est ouverte
du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
Animations

Réserve Naturelle Nationale du Bagnas :
tous les samedis matins à 9 h (min 5 personnes)

Scoop

Un livre de photographies sortira en 2011
avec des images aériennes et sous-marines de Renaud
Dupuy de la Grandrive et de Mathieu Foulquié !

SAISON CULTURELLE

2010-2011

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



© Philippe Negroni-Crochard



Pour sa neuvième édition, la Saison Culturelle propose une fois encore une programmation de qualité où la musique et la danse côtoient le théâtre et la comédie musicale. C'est du reste cette diversité dans les spectacles qui fait toute la richesse de la Saison Culturelle agathoise depuis sa création.

Des artistes de renom extrême-

mement talentueux, à l'image de François Marthouret, Stéphane Freiss, Eric Métayer, Gérard Jugnot ou encore Robin Renucci, sans oublier le célèbre danseur étoile Benjamin Pech... se succéderont ainsi sur la scène du Palais des Congrès.

L'ouverture de la Saison est toujours attendue avec impatience par le public et celui-ci était d'ailleurs au rendez-vous le 8 octobre pour le premier spectacle. "La Vie Parisienne", Opéra-Bouffe d'Offenbach adapté et mis en scène par Alain Sachs, a été applaudi par une salle comble. Quant à la pièce de théâtre "Qui est Monsieur Schmitt?", présentée le 23 octobre, avec Richard Berry dans le rôle troublant de M. Schmitt alias M. Bélier, elle s'est tenue à guichet fermé. Beau succès d'audience également, le 7 novembre, pour "Signé Chostakowitch", un hommage au compositeur russe signé François Marthouret et le Quatuor Ludwig puis le 26 novembre pour le "Journal à quatre mains". Bref, un début des plus prometteurs pour cette Saison Culturelle 2010-2011, laquelle vous propose encore du 7 décembre au 15 mai pas moins de six autres spectacles !

T h é â t r e



Mission Florimont

Spectacle découverte

De Sacha Danino et Sébastien Azzopardi

Mise en scène de Sébastien Azzopardi
assisté de Romain Canard

Avec Aurélie Konate, Sébastien Azzopardi, Guillaume Bouchède ou Rodolphe Sand, Erwan Creignou ou Gilles Vincent Kapps, Olivier Soliveres ou Franck Desmedt (distribution sous réserve)

Mardi 7 décembre 2010 à 21h

1534. Le roi de France est acculé de toutes parts. Son ultime espoir : Florimont de la Courneuve, le meilleur de ses agents... enfin de ceux qui lui restent... enfin, le seul qui lui reste. Objectif : Constantinople. Ses adversaires : des mercenaires plus terrifiants que des compagnies d'assurances, des traîtres espagnols qui sentent les tapas à plein nez et même une femme au bonnet. M. Florimont évitera-t-il tous les dangers ? Réussira-t-il sa mission ?

Une Comédie romantique

De Gérald Sibleyras

Mise en scène de Christophe Lidon
assisté de Fanette Barraya

Avec Stéphane Freiss, Elodie Navarre, Françoise Lépine, Stéphane de Groodt, Didier Brice (distribution sous réserve)

Vendredi 14 janvier 2011 à 21h

Deux amants d'un soir, Léon et Anita, se font croire qu'ils sont mariés. Ils se revoient et jouent au jeu de l'adultère. Léon s'invente une vie de famille (son associé l'appelle en se faisant passer pour sa femme) et Anita, un mari (en la personne de son beau-frère). Le temps passe, Léon et Anita tombent amoureux l'un de l'autre. N'osant s'avouer qu'ils se mentent, ils sont contraints de se séparer, mais... ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre !

LES 39 MARCHES

De John Buchan et Alfred Hitchcock
Adaptation de Patrick Barlow
en accord avec Edward Snape
pour Fiery Angel Limited
Concept original de Simon Corble
et Nobby Dimon

Adaptation française de Gérald Sibleyras

Mise en scène d'Eric Métayer
assisté de Viviane Marcerano

Avec Eric Métayer, Jean-Philippe Bêche, Andréa Bescond,
Christophe Laubion



**Mardi 7 décembre 2010
à 21h**

Dans une mise en scène décapante d'Eric Métayer, quatre comédiens interprètent plus de 150 personnages et restituent avec loufoquerie l'univers du film d'Alfred Hitchcock : Londres, la lande écossaise, les cascades, les poursuites de voiture, l'histoire d'amour, l'espionnage et le suspens...



Le Paquet

De Philippe Claudel

Mise en scène de Philippe Claudel

Avec Gérard Jugnot

Vendredi 25 février 2011 à 21h

Le Paquet, pièce tragi-comique pour un homme seul, a été écrite et mise en scène par Philippe Claudel, pour Gérard Jugnot qui n'était pas monté sur scène depuis sept ans. Un homme tire un énorme paquet auquel il semble tenir plus que tout. Que renferme-t-il donc ? Le corps de sa femme qu'il aurait assassinée ? Les seuls biens qui lui restent ? Ses souvenirs, ses rêves ? Nos abandons, nos lâchetés, nos laideurs ? Entre rire et désespoir, voici venir le temps du grand déballage.



© C. Depaigne

Désiré

De Sacha Guitry

Mise en scène de Serge Lipszyc

Avec Robin Renucci, Marianne Basler, Alycia, Jean-Christophe Barc, Nathalie Krebs, Marion Posta, Jean-Philippe Puymartin

Mercredi 13 avril 2011 à 21h

Désiré, valet de chambre stylé, entre au service d'une actrice, maîtresse d'un ministre. Malgré ses convenances, Désiré tombe amoureux de sa patronne, ce qui lui est déjà arrivé par le passé... Mais cette fois-ci, à son corps défendant, Mademoiselle n'est pas insensible à ses charmes...

© Serge Carrière



INFOS PRATIQUES

Billetterie

Location, réservation au bureau du secrétariat du service culturel, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, selon le calendrier ci-dessous :

Mission Florimont : lundi 6, mardi 7 décembre

Une Comédie romantique : jeudi 13, vendredi 14 janvier

Les 39 Marches : jeudi 3, vendredi 4 février

Le Paquet : jeudi 24, vendredi 25 février

Désiré : mardi 12, mercredi 13 avril

Et sur place, au Palais des Congrès, avenue des Sergents, Le Cap d'Agde, une heure avant le début de chaque représentation.

Tarifs

Une Comédie romantique, Les 39 Marches, Le Paquet, Désiré

Normal : 28 euros ; réduits : 25 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise), 24 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA)

Mission Florimont (spectacle découverte)

Normal : 20 euros ; réduits : 18 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise), 15 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) et 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA)

Hors abonnement :

spectacle de ballet Benjamin Pech

Tarifs : normal : 28 euros ; réduits : 25 euros (carte Mirabelle, comités d'entreprise), 18 euros (élèves des cours et écoles de danse), 15 euros (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi), 6 euros (enfants jusqu'à 12 ans, carte SLAM pour les mineurs, RSA)

Pour les abonnés à la saison 2010-2011, tarifs abonnement de 22 à 4 euros, en fonction de leur possibilité de réduction et sur présentation de leur formulaire d'abonnement

Locations au secrétariat du service Culturel du lundi 9 au vendredi 13 mai, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ainsi qu'une heure avant chaque représentation au Palais des Congrès. Places numérotées !

Modes de règlement

Espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (pas de carte bancaire).

Les billets ne sont ni échangés ni repris, sauf en cas d'annulation de spectacle.

Nous remercions les personnes à mobilité réduite de nous annoncer leur venue afin de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions.

Service Culturel

Maison du Cœur de Ville

rue Louis Bages

34300 Agde

Tél. 04 67 94 65 80

D a n s e

Benjamin Pech

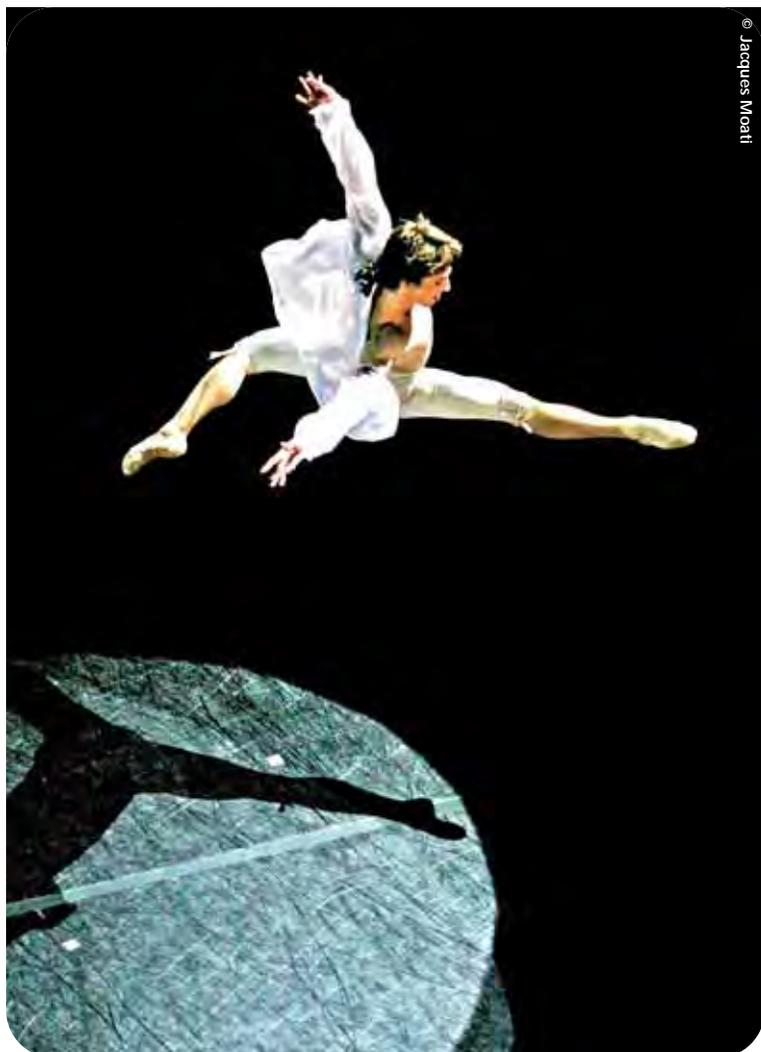
Spectacle de ballet avec les solistes de l'Opéra de Paris

Direction artistique : Benjamin Pech
Avec Benjamin Pech, danseur étoile,
et des solistes du Ballet de l'Opéra de Paris

**Samedi 14 mai 2011 à 21h
et dimanche 15 mai 2011 à 16h30**

Benjamin Pech, danseur étoile de l'Opéra de Paris, se produit sur la scène des plus prestigieux théâtres. Sa passion pour la danse l'a incité, quand son calendrier le lui permet, à organiser des soirées de galas en Europe et au Japon. Il est notamment, depuis 2005, le directeur artistique d'Etoiles Gala, cycle de spectacles régulièrement présentés au Théâtre de Bunkamura à Tokyo, ainsi qu'en France et en Italie.

Invité plusieurs fois à Agde dont il est natif, Benjamin Pech proposera cette saison un nouveau programme avec la jeune génération des danseurs de l'Opéra de Paris. La sélection de pas de deux classiques et contemporains reflètera la variété et la richesse de leur répertoire.



Rencontre avec Yvonne Keller

*Adjointe au Maire
chargée de la Culture*



Quelle est l'ambition de la politique culturelle de la Ville ?

Yvonne Keller : Depuis 10 ans maintenant, la Ville d'Agde mène une politique culturelle destinée à favoriser l'accès à la culture en proposant des services gratuits ou à des tarifs modérés au sein des équipements culturels existants mais aussi dans la rue et l'espace public avec de nombreuses animations... A en juger par la fréquentation des établissements ou encore par celle des manifestations proposées tout au long de l'année, les résultats sont là avec un public très présent et qui participe activement à la vie culturelle agathoise.

De nombreuses actions sont menées au sein de l'Ecole Municipale de Musique qui est particulièrement dynamique. Pouvez-vous les évoquer ?

Yvonne Keller : L'Ecole de Musique compte cette année plus de 365 élèves inscrits dont 73 ont intégré les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de l'école Jules Ferry qui, rappelons-le, concerne les enfants des classes de CE1 au CM2. Ces dernières connaissant un succès grandissant, chaque année, avec un nombre croissant d'élèves, nous souhaitons développer une classe s'adressant aux collégiens afin que ces derniers puissent continuer à suivre les enseignements musicaux au collège. Du point de vue événementiel, l'Ecole de

2010-2011 Saison culturelle agde



Musique a mis en place, au cours de l'année 2010, pas moins de 62 manifestations, des concerts aux spectacles réalisés pour les écoles élémentaires, en passant par les participations aux diverses animations de la Ville et les concerts organisés en collaboration avec Agde Musica. Dernier point à noter concernant l'École : l'enrichissement de son offre en termes d'enseignements, avec de nouveaux instruments proposés chaque année et des acquisitions régulières qui accompagnent cette évolution. Nous souhaitons aujourd'hui du reste dédoubler les cours dont les instruments sont les plus demandés afin de satisfaire les nombreuses demandes. L'un de nos objectifs est de développer les infrastructures de l'École de Musique avec, à court terme, la création d'un auditorium.

En 2010, la Maison des Savoirs a mis en place un nouveau concept avec l'opération "Lire et bouger à la plage".

Quels sont ses projets pour 2011 ?

Yvonne Keller : En effet, nous avons voulu cet été permettre au public de lire à la plage avec ce souci de rendre toujours plus accessible la culture. En partenariat avec le Département Sports de la Ville, l'opération "Lire et bouger à la plage" a ainsi vu le jour, rencontrant, pour cette première édition, un réel succès. En effet, plus de 7 000 personnes ont fréquenté le bungalow du Mail de Rochelongue, au cours des mois de juillet et août. C'est pourquoi nous pensons rééditer cet événement en 2011 en étendant le concept à une deuxième plage. Du côté des animations, nous continuons à travailler avec les scolaires pour lesquels nous souhaitons développer les rencontres avec des auteurs. Quant au service de portage de livres à domicile, nous voulons l'améliorer en mettant en place, au-delà du simple portage, un temps de lecture en faveur des personnes âgées qui le désirent. Cela est de nature à renforcer les liens intergénérationnels, objectif que nous poursuivons par ailleurs.

Cette année a également été marquée, du côté des Musées, par le retour de l'Éphèbe. D'autres restaurations sont-elles en cours ?

Yvonne Keller : Il est vrai que l'événement phare de l'année 2010 a été sans conteste le retour de la statue de l'Éphèbe. Il trône désormais au milieu du Musée avec son bras, non plus déposé à ses pieds, mais accroché à son buste.

Du point de vue patrimonial, plusieurs restaurations ont par ailleurs été effectuées, comme ce fut le cas du tableau "Le Christ en croix" installé dans la cathédrale Saint-Etienne, ou vont l'être, comme le portrait de "Balthazar Jourdan" au Musée Agathois. A l'intérieur de ce dernier, nous allons procéder à l'agrandissement des réserves ainsi qu'à quelques changements au niveau de la présentation des collections, tout comme au Musée de l'Éphèbe. Du côté des animations, le public retrouvera, en 2011, la Nuit des Musées, les nocturnes tous les mercredis de juillet et d'août ainsi que différents ateliers tout au long de l'année. Enfin, il faut rappeler qu'un laboratoire de restauration "Moira Conservation" avec F. Nicot est installé depuis un an à côté du Musée.

Pour terminer, le service Culturel propose, cette année encore, une Saison de qualité, qui attire toujours autant le public.

Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Yvonne Keller : Le 8 octobre dernier s'est ouverte la 9^{ème} Saison Culturelle avec "La Vie parisienne" d'Offenbach, mise en scène par Alain Sach. Puis, c'est à guichet fermé que nous avons accueilli Richard Berry dans "Qui est Monsieur Schmitt?". Un beau début de Saison donc, avec un public toujours très présent à en juger par la fréquentation et le nombre d'abonnements, lequel est cette année plus élevé qu'en clôture de la dernière Saison avec déjà 576 inscrits.

Toujours très éclectique, cette Saison 2011 recevra au Palais des Congrès du Cap d'Agde des comédiens que l'on ne présente plus comme Gérard Jugnot et Robin Renucci, ainsi que des spectacles moins connus mais "à découvrir".

Enfin, la Saison se terminera en beauté avec le talentueux danseur étoile agathois, Benjamin Pech qui, accompagné des danseurs de l'Opéra de Paris, nous fait le plaisir de revenir danser à Agde pour deux représentations exceptionnelles.

Cette année encore, nous avons voulu une Saison plus accessible à tous, et c'est pourquoi nous avons inclus dans nos tarifs un tarif RSA.

Pour finir, je rappellerais qu'au-delà de la Saison, le service Culturel met en place de nombreuses expositions tout au long de l'année à l'Espace Molière. Le volume de fréquentation en 2010 de ces expositions et de la Saison représente plus de 11 700 personnes.

Enfin, la Ville participe au développement de la création artistique en aidant au moyen de subventions les associations, comme par exemples "La Compagnie du Sud" ou encore "Les Objets Trouvés".

L'ECOLE DE MUSIQUE Barthélémy Rigal

UNE RUCHE MUSICALE



L'année 2009-2010 a fini en apothéose pour l'Ecole de Musique d'Agde, avec deux spectacles majeurs qui ont eu lieu en début d'été, "L'Odysée Lyrique" et, dans un registre différent, "La Sorcière du Placard aux Balais", en collaboration avec les écoles de la ville. Ces deux spectacles sont le résultat de l'enseignement musical réalisé au sein de l'école, mais aussi des Classes à Horaires Aménagés - ce qui a abouti à une augmentation sensible de sa fréquentation de l'ordre de 6,84 %.

Si l'école compte majoritairement des Agathois dans ses rangs, elle accueille également des enfants et des adultes des villages avoisinants (les Agathois

représentant 63,84 % des jeunes élèves et 20,27 % des élèves adultes contre 10,41 % et 5,48 % pour les autres communes).

Côté enseignement, c'est une formation complète, à la fois théorique et pratique, qui est proposée. Les disciplines enseignées sont au nombre de 18 : l'éveil musical, le piano, les percussions, le basson, la batterie, le saxophone, la flûte à bec, la flûte traversière, la clarinette, la trompette, la guitare classique, la guitare électrique, le clavecin, le violon, le violon alto, le violoncelle, la contrebasse, le chant, l'atelier jazz, l'atelier lyrique, l'orchestre d'harmonie, les chorales et la maîtrise et ce, pour des tarifs annuels variant de 143€ pour les enfants à 228€ pour les adultes.

Quelques chiffres donnent ainsi la dimension du travail effectué dans cette ruche musicale : près de 400 élèves inscrits, 73 élèves en CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique), 23 enseignants effectuant 824 heures de cours chaque semaine, 1 800 élèves concernés par les interventions en milieu scolaire et au final 62 manifestations annuelles, avec 10 participations aux diverses manifestations de la ville ("Nuit des Musées", "Agde au fil du temps"...), 11 concerts



> **Ecole Municipale de Musique** <
Barthélémy Rigal

Place Conesa - 6 rue d'Embonne - 34300 AGDE
Tel. 04 67 00 06 00
ecoledemusique@ville-agde.fr
www.ville-agde.fr



L'équipe 2010 de l'École de Musique



Séance d'éveil musical dans les écoles

dont 3 concerts de professeurs en collaboration avec la Maison des Savoirs, 13 auditions internes (piano, violon, guitare...), 6 heures musicales, 3 concerts avec les Jeunesses Musicales de France, 3 rencontres autour d'un instrument, 6 stages, 9 spectacles avec les écoles primaires de la ville, 5 concerts en collaboration avec Agde Musica (notamment avec l'orchestre Terrisse sur la scène estivale pour les 40 ans du Cap d'Agde) et le service Culturel. Tous ces concerts sont les fruits de l'enseignement musical de l'école.

Vu de l'extérieur, l'enseignement dans une école de musique peut avoir l'air "classique" mais à Agde, il n'en est rien ! Si la musique classique reste prépondérante - on entend

souvent du Mozart ou des airs d'opéra dans les couloirs - des cours "modernes" sont aussi proposés. Comme la chorale des "Pioupiou", qui célèbre les chansons populaires du début des années 1900. Une chorale d'adolescents a aussi vu le jour cette année. Les cours s'adressent aux jeunes à partir de 13 ans, et le répertoire va des Beatles aux Rolling Stones en passant par ABBA, U2 et même Christophe Maé, Olivia Ruiz et Emmanuel Moire ! Cette nouvelle chorale sera accompagnée par un ensemble "rock" de l'école, laquelle tient à préciser qu'il n'y a "pas de solfège... !" dispensé, histoire de se mettre à la portée de tous et de bien montrer que l'enseignement du chant peut également se faire sans connaissances préalables.

Ce n'est pas le seul projet. Plusieurs sont en préparation, en partenariat avec l'Education Nationale, dont un temps fort : "Bastien Bastienne" de Mozart, et des

rencontres chorales qui auront lieu en mai 2011 et rassembleront plusieurs centaines d'enfants. Mais plus près de nous, rendez-vous pour le traditionnel "Concert de Noël" le samedi 18 décembre au Palais des Congrès !



Cours de trompette



Cours de violoncelle

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

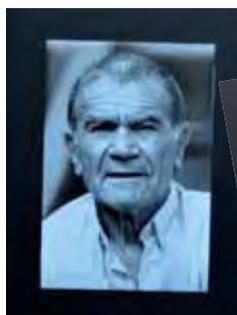
Entre passé et modernité



Forte d'une histoire vieille de plus de 2 600 ans, la Ville d'Agde a, cette année encore, permis à de nombreux Agathois, mais également aux touristes, de découvrir la ville avec un œil différent lors des Journées Européennes du Patrimoine. Pour cette édition 2010, ce sont quelque 10 000 personnes qui ont été accueillies sur les 15 sites ouverts au public. Dans le trio de tête des animations les plus fréquentées, on trouve cette année les balades en mer autour de Brescou (suivies par 1 444 personnes), la visite commentée du Musée de l'Ephèbe et du laboratoire de restauration (avec 1 428 visiteurs) et la Maison des Savoirs (dont les 2 expositions sur l'histoire des grandes personnalités agathoises, et sur les portraits d'anciens photographiés dans leur intimité par Thierry Corporon

ont retenues l'attention de 1 063 curieux). L'exposition sur les 40 ans du Cap présentée au Moulin des Evêques a également connu un beau succès d'audience avec 990 visites. A noter enfin, les jolis scores de fréquentation de l'exposition "Mémoire de Pêcheurs, de la mer à l'assiette" en salle du Chapitre (898), de la Glacière (845) et du diaporama-conférence proposé par les Amis d'Agde autour du Saint-Christ (600).

Dès samedi matin, l'ADENA avait ouvert le bal en proposant une visite de la Réserve naturelle du Bagnas. La Maison des Savoirs a bien évidemment grandement participé à ces journées, en proposant outre les deux expositions citées précédemment, une conférence-débat le samedi après-midi "Autour d'Alexandre le Grand", animée par le Docteur Cochand. L'auteur du livre "Moi, Alexandre, Roi de Macédoine" a cherché, à travers cet ouvrage, à savoir comment l'Ephèbe, cette œuvre réalisée en Grèce au IV^e siècle avant J.-C., est venue s'échouer à Agde au pied de la cathédrale. Parallèlement, sur la place du Jeu de Ballon, le Pôle Age d'Or du CCAS proposait des démonstrations de la "danse des treilles".





De gauche à droite, spectacle "Les Portes du Temps", visite de la Glacière, présentation de "La Passerelle" et découverte du laboratoire au Musée de l'Ephèbe. En bas, portraits d'anciens par Thierry Corporon et inauguration de "La Crucifixion"



Les Journées du Patrimoine ont également été l'occasion d'assister, sur le parvis du Moulin des Evêques, à un spectacle interactif intitulé "Les Portes du Temps", proposé par l'Office de Tourisme et animé par la troupe "Agde en Scène", qui a redonné vie à de grands personnages comme Pierre-Paul Riquet, Claude Terrisse, Molière et Armande Béjard.

Les deux musées agathois n'ont pas été non plus en reste en ce week-end dédié au patrimoine avec des visites libres ou guidées, et notamment un éclairage particulier sur le travail du restaurateur au Musée capagathois. Autre lieu, autre événement : la Glacière souterraine a attiré elle aussi un public nombreux, qui a pu découvrir le cœur même de cet édifice construit entre 1679 et 1681 afin d'y stocker de la glace en hiver. Un dernier événement a marqué cette 27^{ème} édition des Journées du Patrimoine, avec la mise en ligne d'un site internet communautaire sobrement intitulé www.lapasserelleagde.com. La Passerelle est un conservatoire des mémoires populaires agathois sur internet, créé par la Ville d'Agde et l'Office de Tourisme. Ce site pourra recevoir tous les éléments de mémoire que les Agathois voudront transmettre et mettre en valeur.

Au final, ces Journées auront harmonieusement combiné passé et futur avec une belle participation des Agathois comme des touristes, lesquels semblent avoir grandement apprécié cette plongée dans 2 600 ans d'histoire...



Présentation de "La Crucifixion"

Les manifestations de cette 27^{ème} édition ont officiellement débuté le 17 septembre au soir, par la présentation du tableau "La crucifixion" à la cathédrale Saint-Etienne. En présence d'Yvonne Keller, Adjointe déléguée à la Solidarité communale et à la Culture, et de Christine Antoine, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée chargée de l'action en faveur du Patrimoine, le tableau nouvellement restauré a été présenté au public. "Il s'agit de la troisième campagne de restauration du patrimoine mobilier de la ville d'Agde, programmée aux côtés de la DRAC Languedoc-Roussillon, visant l'ensemble du décor peint conservé dans l'ancienne cathédrale Saint-Etienne, a tenu à préciser Yvonne Keller. La restauration a été confiée à l'entreprise Malbrel Conservation, basée dans le Lot et spécialisée dans le traitement des bois et des décors peints pour les Monuments Historiques. Le coût de cette opération s'élève à 6 500 euros, dont 40 % ont été financés par l'Etat, les 60 % restants ayant été apportés par la Ville d'Agde".



Enfin, Christine Antoine a annoncé que le prochain projet de restauration pour l'année 2011 portera sur "La Lapidation de Saint-Etienne" du maître-autel de la cathédrale, par ailleurs en cours de classement à l'Inventaire Supplémentaire de Monuments Historiques.

> Les journées côté chiffres <

En 2009 : 12 sites différents, 11 visites guidées, 5 concerts, 1 animation théâtrale, 3 projections, 2 ateliers, 2 jeux de pistes et 4 expositions. **En 2010 :** 15 sites différents, 1 inauguration, 15 visites guidées, 3 concerts, 4 animations théâtrales, 4 projections, 1 jeu de piste, 8 expositions et 1 conférence.



LOU VI NOUVEL

célébré

Le 21 octobre dernier, les primeurs sortaient des caves... trois jours seulement avant qu'Agde ne célèbre la Fête du Vin Nouveau.

Un vin qui, cette année, a bénéficié de "bonnes conditions climatiques, lesquelles nous ont permis d'obtenir une très bonne qualité de raisin, même s'il a manqué un peu d'eau" nous explique Stéphane Hugonnet, le Président de la Cave Coopérative d'Agde-Marseillan. Du reste, les résultats sont là. "Le Blanc, un sauvignon, vient d'être médaillé d'or au concours IGP Sud de France pour sa belle note fruitée, souligne M. Von-Bonn, l'œnologue responsable qualité des caves Henri de Richemer. Le Rosé est un syrah très agréable avec des arômes de fruits rouges et notamment de fraise. Quant au Rouge, un syrah également, il est plus dans la finesse et l'élégance que dans l'explosivité aromatique..."

Michel Adgé, le Président de l'Escolo dau Sarret, accompagné de Stéphane Hugonnet, a eu le privilège de tirer le vin du tonneau et de goûter le précieux breuvage au moment de la messe dite par le père Yannick Casajus en la cathédrale St Etienne ce 24 octobre. L'Escolo dau Sarret est en effet,



depuis 1934, à l'origine de cette Fête du Vin Nouveau, laquelle déroule son cortège dans les rues du centre historique chaque troisième dimanche d'octobre. Depuis cette époque, s'est ajoutée à la fête religieuse une fête folklorique qui donne à cette journée une dimension populaire.

Une Fête à laquelle participent également aujourd'hui le Comité des Fêtes d'Agde, les groupes folkloriques dont les Belles Agathoises du GAMUCA et du Grau d'Agde, le groupe de danses de l'atelier théâtre du Pôle Age d'Or du CCAS, l'ensemble vocal Melopoïa, qui vient interpréter la Cantate "Lou Vi Nouvel" et la Dagtenco, ainsi que les services de la Ville... Autant vous dire que le vin, tout comme le pain, le fromage et le raisin ont été appréciés comme il se doit, au terme des danses traditionnelles comme celle de la treille, qui ont joliment conclu la matinée. La cérémonie s'est achevée autour d'un repas convivial donné en Salle des Fêtes. L'occasion pour le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore de "remercier les participants qui ont concouru au succès de cette belle fête" mais aussi de "saluer la qualité des vins produits par nos caves. Une qualité aujourd'hui établie puisqu'une médaille d'or est venue encore récemment consacrer l'une de nos productions. Celles-ci sont

désormais reconnues internationalement et dégustées dans de plus en plus de pays à travers le monde, grâce au talent des commerciaux de la Cave qui œuvrent, aux côtés de nos viticulteurs, afin de faire rayonner notre terroir."



du conseil

Au chapitre des finances, le Conseil Municipal a voté tour à tour

A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- **Rapport du Maire au Conseil sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement**

Il ressort de ces rapports, présentés comme chaque année par le Maire au Conseil Municipal, que le prix de l'eau en 2009 revient à 2,70 € le m³, tarif inférieur à la moyenne nationale qui est de 3,01 € TTC. Pour l'année 2009, dans le domaine de l'eau potable, un plan d'actions spécifiques a d'ailleurs été mené avec sécurisation de l'alimentation en eau de la commune et recherche permanente de fuite sur les réseaux, renouvellement de certaines canalisations d'eau potable avec leurs branchements et mise en place de la Supervision du réseau.

- **Instauration d'une surtaxe sur le traitement des matières de vidange**

La station d'épuration d'Agde, qui dispose d'une autorisation de rejet au titre de la loi sur l'Eau depuis 2000, est aujourd'hui équipée pour recevoir et traiter les matières de vidange issues des fosses d'assainissement non collectif situées sur le territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée. Dans cette optique, un contrat fixant les droits et obligations de chaque prestataire a été élaboré et il convient aujourd'hui d'instaurer une surtaxe communale sur chaque mètre cube de matière de vidange dépoté et traité sur les installations à hauteur de 3,50 € HT.

Extension du Golf et aménagement de la zone du Petit Pioch : enquête d'utilité publique et acquisition de parcelles

Dans le cadre de l'aménagement de son territoire, la Commune souhaite traiter la zone du Petit Pioch. Le projet vise à répondre à trois objectifs : réhabiliter l'ancienne décharge, embellir l'entrée de ville et développer le Golf International du Cap d'Agde. Son périmètre recouvre 24 parcelles (258 614 m²) dont 6 parcelles communales (172 695 m²), 4 parcelles appartenant à l'Etat (59 588 m²) et 14 parcelles appartenant à 28 propriétaires privés (26 331 m²). Au-delà des propriétés publiques (collectivité et Etat) dont l'utilisation peut être quasi immédiate, les parcelles privées sont très morcelées. Cet émiettement rend nécessaire la déclaration d'utilité publique afin que ce projet ne soit pas bloqué par un éventuel désaccord de l'un des propriétaires. Le Conseil Municipal a donc décidé de l'engagement de la procédure.

Une question adoptée A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Toujours dans le cadre de ce projet, la Commune a pris contact avec les différents propriétaires privés possédant une parcelle dans le périmètre concerné. Des accords à l'amiable ont ainsi été conclus, les frais de notaire étant pris en charge par la Ville, conformément à l'article 1 593 du Code Civil. A L'UNANIMITE DES VOTANTS à chaque fois, le Conseil a donc approuvé l'acquisition de six parcelles, qui représentent "plus de 50 % des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de ce projet", a précisé Thierry Nadal, Adjoint en charge de l'Application du droit

Convention Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée-Ville d'Agde pour la gestion du Centre Aquatique de l'Archipel et création du budget annexe

ADOpte A LA MAJORITE

Conformément à ses compétences, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a décidé la construction du Centre Aquatique de l'Archipel sur le territoire de la commune d'Agde. Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté d'Agglomération a décidé, dans un souci d'efficacité, de mutualisation et d'utilisation optimale des moyens, de confier à la ville d'Agde la gestion de cet équipement pour une durée de 15 ans. Cette dernière assurera ainsi la gestion technique, financière et administrative de l'équipement, ainsi que son animation avec les personnels afférents. Dans un souci de transparence, un comité de gestion bi-parties entre la ville et la CAHM, sera saisi de toutes les questions de gestion, de tarifs, de projet de fonctionnement, et le budget lui sera soumis. La comptabilité de l'équipement sera traduite dans un budget annexe voté par la commune, la Communauté d'Agglomération assurant l'équilibre de ce budget par une subvention d'équilibre. Cette création devait ensuite être adoptée par les élus A LA MAJORITE DES VOTANTS. Au final, le budget primitif 2010 du Centre Aquatique concerne uniquement la section de fonctionnement et s'élève à 34 650 €.

des sols. Il s'agit des parcelles : NO numéro 0012 d'une surface de 3 415 m² au prix de 20 490 € HT ; NV numéro 0002 d'une surface de 3 575 m², au prix de 25 025 € HT ; NO numéro 0013 d'une surface de 1 660 m² au prix de 9 960 € HT ; NO numéro 0021 d'une surface de 2 011 m² au prix de 12 066 € HT ; NO numéro 0017 d'une surface de 2 026 m² au prix de 12 156 € HT et ND numéro 0062 d'une surface de 605 m² au prix de 3 630 € HT. Soit "un total de 13 292 m² sur les 26 331 m² à acquérir pour cette opération, a souligné pour finir Thierry Nadal, pour un montant global de 83 327 euros hors frais de notaire". Quant au Député-Maire Gilles D'Ettoire, il a rappelé que "ce projet remplit plusieurs objectifs : revaloriser l'une de nos entrées de ville, supprimer l'ancienne décharge du Petit Pioch et permettre l'extension du Golf".

CONTRAT DE TERRITOIRE 2010

Comme l'a expliqué le Premier Adjoint Sébastien Frey, en sa qualité de Conseiller Général de l'Hérault, "la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Ville d'Agde conduisent depuis 2003 une politique d'aménagement du territoire qui se veut à la fois équilibrée et ambitieuse, parce qu'il est nécessaire d'agir simultanément dans les domaines suivants : la mise en valeur de notre environnement, le renforcement du lien de solidarité qui existe notamment entre les différentes générations comme les territoires et enfin, le développement économique.

Le 28 juin de cette année, le Conseil Général de l'Hérault et le Conseil Communautaire de l'Agglomération Hérault Méditerranée ont délibéré afin d'approuver la programmation 2010 du Contrat départemental de projets qui lie ses deux collectivités ainsi que la commune d'Agde. Les opérations qui ont été retenues sont au nombre de 18 et appellent un financement global de 10 362 600 euros HT. Pour chacune d'entre elles, le Conseil Général de l'Hérault a répondu favorablement, en mobilisant au bénéfice de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée une enveloppe financière d'un montant total de 1 498 180 euros soit un taux de subventions de 14,06 %. Parmi les opérations ainsi cofinancées par le Département, figurent trois projets structurants à vocation touristique : le Centre Aquatique, qui bénéficie pour 2010 d'une aide supplémentaire de 350 000 euros ; l'installation de l'Office de Tourisme en Cœur de Ville, à hauteur de 125 000 euros pour la première tranche et l'étude de référence relative à la création d'un port fluvial et au réaménagement de l'Hôtel Riquet, cofinancée à hauteur de 30 % soit 12 000 euros. Plusieurs opérations d'aménagement visant à améliorer les déplacements et notamment les déplacements doux sont aussi cofinancées par le Département : création de voies douces desservant les collèges d'Agde à hauteur de 50 % du financement soit une enveloppe de 100 000 euros ; travaux d'aménagement du giratoire de Baldy, destiné à sécuriser les entrées et sorties du collège Notre-Dame sur la D912, à hauteur de 100 000 euros (soit 25 % du coût de l'opération), auxquels vont s'ajouter 110 000 euros supplémentaires hors contrat ; réalisation d'un schéma directeur intercommunal des pistes cyclables et d'un schéma directeur accessibilité pour personnes à mobilité réduite, aidée à hauteur de 30 000 euros. Enfin, en matière de logements, une subvention de 150 000 euros est octroyée par le Département afin de rendre possible la construction de 45 logements sociaux dans le quartier du Capiscot et 15 180 euros (soit 30 %) pour une étude opérationnelle relative au programme local de l'habitat intercommunal. Au total, pour la ville d'Agde, c'est donc une enveloppe de 837 000 euros qui proviennent des fonds départementaux."

A L'UNANIMITE DES VOTANTS, le Conseil Municipal a approuvé la programmation financière des actions 2010 du Contrat départemental de projets. Le montant total des projets, toutes maîtrises d'ouvrages confondues, s'élève à 11 463 400 € HT répartis en 18 actions pour lesquelles le Conseil Général de l'Hérault apporte son aide à hauteur de 1 498 180 €.

Classe passerelle : convention entre la Ville, l'Education Nationale et le Conseil Général de l'Hérault

Comme l'a expliqué Martine Vibarel-Carreau, Adjointe en charge de l'Education, "Monsieur l'Inspecteur d'Académie a décidé, pour la rentrée scolaire 2010/2011, de transformer la classe de Très Petite Section située sur l'école maternelle Jean Moulin en classe dénommée "classe passerelle". Les dispositifs passerelle du Département répondent à un objectif de prévention des difficultés de développement et d'apprentissage. Ils s'adressent à des enfants et à des familles pour lesquels un accompagnement à la scolarisation doit être proposé (difficulté de séparation, nécessité de soutien éducatif, éveillé précoce...). Sur Agde, l'Inspection de l'Éducation Nationale a décidé d'ouvrir cette classe aux enfants domiciliés sur les secteurs des écoles Jean Moulin et Marie Curie. Un projet de convention tripartite entre l'Éducation Nationale, le Conseil Général de l'Hérault et la Ville précise les modalités de mise en œuvre de ce dispositif". ADOPTE A L'UNANIMITE.

Attribution de subventions aux associations

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé d'allouer 5 subventions exceptionnelles pour un montant de 33 000 euros :

- 6 000 euros à l'ADEC (Association de Développement Economique du Cap) pour l'organisation de la "Grande Braderie" du Centre-Port conformément à la convention de partenariat du 17 juin 2009 ;
- 7 000 euros au Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde (COMHA) pour l'organisation de la manifestation "Agde au fil du temps" (reversement subvention CUCS par la CAHM) ;
- 10 000 euros à l'ADENA pour le soutien à l'animation du sentier sous-marin ;
- 6 000 euros au Thon Club Agathois pour le Défi méditerranéen 2010 et 4 000 euros au Pavois Agathois pour la Coupe de France de joutes.

Toujours selon le même vote, il a aussi décidé d'allouer des subventions aux associations locales suivantes pour un montant de 40 7770 euros :

- 10 000 euros à Agde Basket (3^{ème} édition du tournoi Pro A de Basket-ball à Agde) ;
- 500 euros aux Corsaires du Rugby Club Agathois (20^{ème} anniversaire de l'association) ;
- 4 000 euros à l'Athlétic Club des Pays d'Agde (organisation de trois manifestations d'athlétisme sur l'année 2010) ;
- 2 000 euros aux Amis D'Agde (édition du livre "Le mystère du Saint Christ de Saint-Sever raconté à Thomas") ;
- 16 920 euros au Comité des Œuvres Sociales de la Ville (organisation de l'arbre de Noël 2010 sur la base de 36 euros par enfant pour 470 enfants) ;
- 6 000 euros à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde (financement du convoi de véhicules réformés, cédés par les sapeurs-pompiers d'Agde à la ville de Tata, dans le cadre d'un projet de coopération internationale) et
- 1 350 euros à l'association des Plaisanciers du Cap d'Agde (subvention de fonctionnement 2010).

Aménagement Durable

Approbation de la modification du POS

Par Arrêté Municipal du 23 février 2010, une Enquête Publique sur la Modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) d'Agde a été prescrite et a eu lieu du 15 mars au 15 avril 2010. Le projet de modification portait sur les points suivants :

- Zonage : passage de la Zone 1UCd en zone 1UCa (déjà dédié à l'habitat, elle pourra ainsi accueillir les activités tertiaires et les services) et création d'un sous secteur 5NAh (destiné à l'hébergement touristique sous forme, exclusive, d'hôtels) sur une partie de l'actuelle 2NAaR (Rochelongue).

- Dans le règlement : définition précise du cas de desserte particulière et champ d'application (Annexe XV) ; mise à jour des références aux voies départementales ; règlement du nouveau sous-secteur 5NAh ; précision des vocations en zone 1UE1.
- Divers : création, ajustements et modifications d'emplacements réservés ; ajustements des divers plans, tableaux et pièces annexes découlant des modifications.

Rappel synthétique des observations émises en cours d'Enquête

Seules sont évoquées, ci-après, les observations en relation avec l'objet de la modification du POS.

En préambule, il est relevé que la très grande majorité des interventions lors de l'Enquête publique ne portait pas sur le programme de la modification 2010, mais sur des aspects qui relèvent de la procédure de révision générale en cours de concertation et d'études.

Deux sujets de la modification ont donné lieu à des observations :

- la création du secteur 5NAh (hôtels), l'une émettant des réserves sur la pertinence de la vocation, la seconde de l'Association Agathé opposée au changement de vocation (ex-équipement public ou parking) de ce terrain propriété de la Ville.
- un des voisins du secteur 1UCd actuel, reclassé 1UCa, a enfin exprimé son opposition à "l'élargissement" des vocations admises au secteur tertiaire avec un gabarit prévu : R+2 maximum au lieu de R+1 ; au motif d'une incompatibilité avec son terrain qui comporte de l'habitat (villas groupées en location).

Suite de l'enquête

Le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable au projet de modification du POS. Au sujet des observations et réserves précitées il convient de rappeler :

- que la création du secteur 5NAh (hôtels) répondra à un déficit en hôtellerie de très bon niveau, de la station touristique. Par ailleurs, du Grau à Rochelongue (chemin du Littoral), la majorité des réserves foncières de la Ville sont déjà affectées au stationnement des véhicules.
- que le reclassement du secteur 1UCa, Boulevard Cassin, doit permettre l'usage d'un terrain en friche et ce, dans le cadre d'une forme urbaine (volumes, densité...) tout à fait compatible avec une zone d'urbanisation classique mixant les vocations habitat, services, commerces... et conforme aux principes de la loi SRU : priorité à l'aménagement du "centre" sur l'étalement urbain.

Ce dossier de modification du POS 2010 a été adopté A LA MAJORITE DES VOTANTS.

En bref et à l'unanimité

Motion / Appel d'ATD Quart Monde. Le Conseil Municipal s'est déclaré solidaire de la Journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre 2010 et a décidé de solliciter la participation des citoyens à une action caritative menée dans ce cadre par le Conseil Municipal des Jeunes et les associations locales.

Demande de subvention pour la mise en place de 2 points d'eau pour les pulvérisateurs. Dans le cadre du Plan Communal de Développement Durable et notamment dans ses axes 6 et 7, la Ville d'Agde souhaite mettre à disposition des agriculteurs des points d'eau pour les machines agricoles et notamment les pulvérisateurs. Les deux sites validés par les services de l'Etat sont le quai de transfert des ordures ménagères ainsi que Maraval. Montant prévisionnel de l'opération : 55 000 € TTC. Afin d'assurer ce financement, le Conseil Municipal a décidé de solliciter les subventions les plus larges possibles de l'Etat et des partenaires concernés.

Renouvellement de conventions d'objectifs et financement de prestations de service ordinaire ALSH. Dans le cadre du renouvellement de la labellisation CAF de ces Accueils de Loisirs Maternel et Élémentaire St Martin, Maternel et Élémentaire Littoral, Ados St-Martin et de ces Accueils de Loisirs périscolaires élémentaire, la Caisse d'Allocations Familiales propose de reconduire avec la Ville d'Agde les conventions d'objectifs et de financement qui permettent à la Commune de bénéficier du versement d'une prestation de service ordinaire pour chaque équipement constituant un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, déclarés aux services départementaux de la jeunesse et des sports.

Modifications en ce qui concerne le périmètre scolaire, avec la suppression des secteurs dits "tampons" qui constituaient des zones communes à deux ou trois écoles et pour lesquelles l'inscription des élèves domiciliés dans cette zone se faisait dans la mesure des places disponibles, ainsi que la modification du règlement applicable aux inscriptions scolaires sur la Ville d'Agde, le-dit règlement s'appuyant sur le règlement départemental de l'Inspection Académique.

Adoption d'une Convention d'objectifs mise en place dans le cadre du dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) entre la Mission Locale d'Insertion (MLI) Centre Hérault, la Ville d'Agde et le Conseil Général de l'Hérault. Cette convention porte sur la proposition de la MLI d'organiser une action de restructuration et de remobilisation dénommée "Cap sur l'avenir". Celle-ci s'adresse à 12 jeunes en difficulté âgés de 18 à 25 ans et résidant sur le territoire d'Agde et se déroule sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2010. Pour ce faire, la MLI sollicite une subvention de 3 500 € auprès du Fonds Local d'Aide aux Jeunes d'Agde, pour un budget prévisionnel global de 13 000 €. A ce titre, le FAJ d'Agde s'engage à verser une somme maximale de 3 500 €. Pour sa part, la MLI devra produire un bilan au terme de l'action.

Adoption d'un contrat pour une opération collective portant sur la réduction des pollutions industrielles dispersées et toxiques sur le territoire de la CAHM.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est impacté par de fortes pressions démographiques. L'activité vinicole est présente avec quelques caves coopératives et le tissu économique est essentiellement localisé sur Agde et Pézenas. Le contrat pour une opération collective, portant sur la lutte contre les pollutions par les substances dangereuses, menée avec bon nombre des partenaires socio-économiques et l'Agence de l'Eau, s'inscrit pleinement dans les orientations fondamentales prévues dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux-Rhône Méditerranée. Cette démarche permettra à la Ville d'Agde de percevoir le bonus industriel à travers la prime pour épuration. Il faut préciser que l'Agence de l'Eau s'engage, à travers ce contrat, à financer un poste ainsi que les moyens pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions et mener à terme cette opération.

Bail à réhabilitation pour le 21 rue de la Poissonnerie - PACT HERAULT.

La Commune est propriétaire d'une parcelle bâtie, cadastrée LI 0280 d'une surface au sol de 112 m², sur trois niveaux et située au 21 rue de la Poissonnerie. Cet immeuble est constitué de quatre logements vacants, dans un état de dégradation important et d'insalubrité, et de deux locaux commerciaux en rez-de-chaussée dont l'un est inoccupé et l'autre géré par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Cette dernière conduit le Programme Local de l'Habitat (PLH) et la production de logements sociaux en centre ville reste une priorité afin de répondre aux besoins non satisfaits de ménages défavorisés agathois. La Commune peut ainsi céder au PACT HERAULT, organisme agréé au titre de la mise en œuvre pour le droit au logement, cet immeuble afin qu'il le réhabilite et assure la gestion locative sociale des logements. Cette cession interviendrait sous la forme d'un bail à réhabilitation d'une durée de 25 ans correspondant à la période d'amortissement de l'opération. Considérant l'intérêt public poursuivi dans cette opération et compte tenu de l'état général du bâtiment, aucun loyer ne sera versé à la Commune, bailleuse, la contrepartie étant déjà concrétisée par les investissements lourds en travaux. A la fin du bail, la Commune retrouvera son droit de propriété sur l'immeuble sans verser aucune indemnisation pour les travaux réalisés.

Les finances selon la municipalité D'Ettore : Dérapages incontrôlés et gestion "a visto de naz"

Depuis maintenant plus de 2 ans que nous siégeons au Conseil Municipal, il nous a été donné de constater, de façon récurrente, l'incapacité chronique de Gilles D'Ettore et de son équipe municipale à gérer les finances publiques de manière rigoureuse et raisonnée.

S'il s'agissait de leur argent, nous ne nous en inquiéterions pas outre mesure, mais comme il s'agit de l'argent publique, nous sommes beaucoup plus inquiets ! Sans vouloir jouer les Cassandre, nous nous devons malgré tout de prévenir les agathois que l'heure est grave.

Cas d'école avec le conseil municipal du 20 septembre dernier, où plusieurs questions mises à l'ordre du jour nous permettent d'affirmer que la municipalité est incapable de gérer un budget :

Salle des Fêtes et aménagement du Moulin des Evêques

Début 2009, le Maire nous avait annoncé que la salle des fêtes, pour laquelle il avait fait le choix de la construire à l'intérieur du Moulin des Evêques, dans le cadre d'un partenariat public-privé, coûterait environ 2 millions d'euros. Puis fin 2009 (conseil municipal de Novembre 2009) on était passé à 2,5 millions d'euros, et le maire avait alors sollicité une autorisation de programme supplémentaire de 387 800 €. Finalement, entre l'acquisition, l'aménagement intérieur et les abords extérieurs, la salle des fêtes va nous coûter 4,8 millions d'euros, soit le double de ce qui nous avait été annoncé en 2009. Ce qui nous avait été présenté comme une bonne affaire, n'en est finalement pas une, car non seulement nous n'avons pas de salle des fêtes digne de ce nom : la salle dite du Moulin des Evêques n'offre pas toutes les fonctionnalités que l'on est en droit d'attendre d'une salle des fêtes aujourd'hui. Et de plus, en qualité de copropriétaire la Ville devra supporter toutes les charges inhérentes au bâtiment. On sera amené à reparler du Moulin des Evêques qui, dans quelques temps prendra l'eau de toutes part (au propre comme au figuré), mais pour ce qui est de son financement on en est aujourd'hui à plus du double du chiffre annoncé !

Centre Aquatique

Pompeusement dénommé centre aquatique, ce qui ne sera qu'un simple bassin de 25 m, va nous coûter les yeux de la tête ! Encore un dossier où rien n'est maîtrisé. Lors du Conseil Municipal de novembre 2009, Gilles D'Ettore nous avait annoncé un coût de 9 millions d'euros. Aujourd'hui, nous en sommes à un coût de 15,8 millions. Et ce coût ne tient pas compte des frais de fonctionnement, qui pour l'heure ne sont pas évalués. D'ailleurs, quand on a posé la question au maire, il nous a répondu qu'il n'en savait rien. Vous en connaissez beaucoup des personnes qui se lanceraient dans une construction sans savoir ce que cela coûtera au final ? Nous, on en connaît au moins une...mais ce n'est pas l'exemple à suivre si l'on veut éviter la faillite ! Alors combien coûtera au final la piscine dont le design architectural lui vaudra sans doute le surnom de cloporte ? Bien malin qui pourrait le dire...quand Gilles D'Ettore nous parle finances... on est en plein Kafka !

Travaux de requalification du Centre Port de Cap d'Agde

Pour le centre port, même gestion à vue. Le maire nous avait annoncé au printemps 2009 que la requalification du centre port coûterait 6 millions d'euros, et là, rien que sur la première tranche on en est à 10 millions d'euros. Quand on sait qu'il y a 5 tranches de prévu, il y a de quoi s'inquiéter, et quand on pose la question de savoir combien la requalification du centre port va réellement coûter, Monsieur le Maire est incapable de répondre.

Extension du Golf

Allez...une petite dernière pour la route ! L'extension du golf était une question également inscrite au dernier Conseil Municipal, puisqu'il s'agissait de voter l'acquisition de parcelles en vue de cette extension. Lors d'un précédent conseil municipal, la somme de 2 millions d'euros avait été annoncée, sans que l'on sache vraiment à quoi elle correspondait. Et là encore, notre question le montant des travaux, entre l'extension, et les aménagements extérieurs prévus est tombée à plat. Pour toute réponse, nous nous sommes entendus dire par le Maire "on vous le dira quand on le saura".

Il y aurait vraiment de quoi rire si l'avenir d'Agde n'était pas en jeu. Rappelons que notre ville est en 7^{ème} position dans le classement des villes les plus endettées de France, et l'argent commence à se faire rare. Preuve s'il en est, la vente d'une partie du patrimoine immobilier qui a été votée au dernier conseil municipal. D'une façon générale quand on vend son patrimoine c'est que l'on a besoin d'argent pour boucler son budget. La municipalité D'Ettore dilapide le patrimoine communal et racle les fonds de tiroir car elle est aux abois. Et toutes les approximations de budget et les dérives financières sont la cause de cet endettement outrancier et de ce manque d'argent. La maîtrise financière, qui paraît d'une logique implacable aux agathois durement touchés par le chômage (encore un record à ajouter à la municipalité D'Ettore) ou obligés de compter pour boucler leur fin de mois, semble bien loin des préoccupations de notre Maire qui fait sienne la formule "après moi le déluge" !.

Le groupe des élus d'Agde à Venir

Un tourisme mieux enraciné dans son territoire

Depuis 20 ans, nous avons assisté, avec le libertinage et ce, bien au-delà du Cap d'Agde, à l'émergence d'un véritable phénomène de société largement médiatisé et qui a trouvé avec internet le support de son développement. Ce phénomène est mondial et ne constitue pas une spécificité agathoise. Il n'empêche que, dans les années 90, à la suite d'un certain nombre d'émissions de télévision, particulièrement celles de Dechavanne et d'Ardisson, le Cap d'Agde fut associé abusivement au libertinage. Ce constat, nous l'avons fait dès 2001 en nous interrogeant sur le rôle que devait jouer sur ce sujet la collectivité. De cette réflexion, se sont dégagées deux priorités.

La première, la plus importante, concernait la protection de l'enfance et la deuxième la nécessité de faire évoluer notre image. Pour ce qui concerne la protection de l'enfance, il ne s'agit pas en soi d'évoquer ici la question de la pédophilie, qui constitue un crime abject et auquel on ne peut répondre qu'à travers un appareil répressif défini au niveau de l'Etat, mais la nécessité de protéger les enfants qui pouvaient être amenés à assister accidentellement ou non à des scènes qui, et c'est un euphémisme, ne sont pas de leur âge. C'est pourquoi, nous avons considérablement accru la présence des forces de l'ordre afin de prévenir tout débordement sur l'espace public avec notamment la création de la brigade équestre. Et à cet égard, n'est-il pas préférable de voir se créer des établissements hôteliers qui annoncent la couleur et ne sont pas accessibles aux enfants plutôt que des résidences où la mixité des comportements peut engendrer de réelles difficultés de cohabitation ? Au demeurant, certains établissements contribuent à assainir l'espace public en canalisant certaines pratiques. De manière plus générale, nous mettons en œuvre depuis quelques années un programme d'embellissement du Village Naturiste, qui a pour ambition de lui redonner un cadre plus naturel. A cet effet, la question de la circulation au sein du Village, et notamment de l'usage de la voiture, a fait l'objet d'études par les services, études qui ont abouti à l'élaboration d'un schéma d'aménagement qui met l'accent sur la piétonnisation. Nous pensons qu'un mode de vie moins urbain est susceptible de faire évoluer les comportements et de nous permettre de revendiquer un naturisme moins connoté.

Le deuxième problème qui se posait à nous dès 2001 était celui de l'image. Comme le Cap d'Agde était devenu au fil du temps une véritable marque commerciale, il était facile de lui accoler artificiellement un certain nombre d'attributs que l'on considère tous ici comme peu représentatifs. Les gens finissaient par connaître le Cap d'Agde pour des raisons somme toute secondaires. Il fallait donc communiquer sur l'essentiel, c'est-à-dire le caractère exceptionnel du site sur lequel notre station a été aménagée. Pour faire simple, réinscrire notre destination touristique au cœur de son histoire riche d'un terroir et d'un patrimoine plus que millénaire. Notre communication touristique a relayé cette volonté politique en prenant en compte plus largement cette dimension. Ce fut le cas sur les différents supports qui ont décliné notre nouvelle identité de "Station Capitale", à travers une communication qui a été saluée au niveau national. Le développement du Golf auquel nous procédons aujourd'hui a pour ambition de faire de notre destination une destination golfique reconnue en France et en Europe. Quand nous demandons à Francis Gasquet de reprendre les rênes du Tennis, c'est aussi pour assurer la promotion de notre identité sportive. Je pourrai ainsi multiplier les exemples.

Mais ce qui est le plus important structurellement, c'est de repositionner le Cap d'Agde au cœur d'un territoire élargi qui a une vocation éminemment touristique, bien que là encore trop faiblement identifiée. Le Cap d'Agde, Sète, le Bassin de Thau, le Canal du Midi, un littoral exceptionnel, un arrière-pays magnifique... voilà qui représente un territoire avec une identité propre, au moins aussi attractif que le Bassin d'Arcachon mais qui est insuffisamment perçu comme tel dans sa globalité. Le projet de grande Agglomération, que je porte avec les élus de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée dont la création en 2003 a constitué une première étape, et avec un grand nombre d'élus de l'Est du Bassin de Thau dont le moindre n'est pas le Maire de Sète, François Comminhes, s'inscrit totalement dans cette démarche.

En conclusion, un tourisme plus enraciné, mieux identifié au cœur d'un environnement remarquable, fort des très nombreux atouts qui en font comme le dit notre slogan une "Station Capitale", ce tourisme là, qui émerge peu à peu, sera à terme difficilement réductible à ses aspects les plus marginaux.

A propos du Moulin des Evêques

Une fois encore, face aux inexactitudes énoncées par l'opposition, il est nécessaire de rappeler la réalité des chiffres. La réhabilitation du Moulin des Evêques a coûté 8 millions d'euros, dont 2,5 investis par la Ville pour l'aménagement de la grande salle et du bâtiment d'accès. Autant dire que sans ce partenariat public-privé, cet élément de notre patrimoine était voué à la destruction. Par ailleurs, nous avons investi 2,2 millions d'euros pour l'aménagement du parvis, de la future promenade le long de l'Hérault et de l'avenue du 8 Mai 1945, l'ensemble redessinant une nouvelle entrée de ville.

La majorité municipale

Votre actu en bref

Heureux dénouement

C'est un véritable petit "miracle" qui s'est produit le 14 juillet dernier au Cap d'Agde. Ce jour-là, Kévin Rouvière, un Agathois de 15 ans dont la famille possède une boulangerie-pâtisserie sur la station, a sauvé de la noyade un retraité de 69 ans qui y séjournait. Grâce à son courage et son sang-froid, le jeune homme a réussi à le repêcher et à le maintenir hors de l'eau à l'aide de sa planche, jusqu'à ce que les sauveteurs arrivent sur les lieux.

Le "miraculé", comme il se définit lui-même, a été ensuite transporté au poste de secours pour les premiers soins, avant d'être conduit à l'hôpital de Sète. Au final, plus de peur que de mal pour Marcel Bayle, "le miraculé", qui a écrit au Député-Maire pour lui relater l'histoire et saluer "cet acte de bravoure". Tant il est vrai, comme l'écrit M. Bayle, "qu'il n'y a pas de plus beau geste que de sauver une vie".



MATHIEU JALADE
N'EST PLUS

Lorsque nous l'avions interviewé pour le Journal de la Ville n°2, en 2001, dans le cadre d'un dossier spécial consacré aux joutes, Mathieu Jalade nous avait répondu du tac au tac : "j'en ai fait nagé des gros", évoquant le fait qu'à l'époque, il n'y avait pas de catégories de poids lors des tournois. C'est ainsi qu'en 1960, du haut de son mètre soixante deux et de ses 65 kg, il avait envoyé son adversaire (un Biterrois de 130 kg !) "goûter l'onde amère" remportant ainsi, à tout juste 37 ans, le Trophée du Languedoc, au 90^{ème} anniversaire duquel il a d'ailleurs assisté, le 5 août dernier.

Celui qui avait commencé en 1941 dans la Marine Nationale, comme matelot mécanicien à Toulon, avait ensuite rejoint, en 1943, la SNCF où il accomplira le reste de sa carrière. Durant la guerre, il fera partie d'un groupe de résistants avant de se marier et de retrouver une vie plus paisible. Père, heureux grand-père et même arrière grand-père, joueur accompli, il est décédé début septembre à l'âge de 87 ans. Il était notamment président d'honneur de la SNJA et membre de l'AMMAC depuis sa création en 1952 !

Homme de cœur, apprécié de tous, Mathieu Jalade restera dans les mémoires agathoises, notamment comme ayant été l'un des plus grands jouteurs que notre cité ait connu.

Vous aussi, vous pouvez agir !

Le système d'assainissement d'Agde est constitué d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration, qui garantissent la protection de notre environnement par la dépollution de nos eaux usées avant leur retour dans la nature. Mais pour son bon fonctionnement, mieux vaut éviter d'y jeter des lingettes. Certes très pratiques à l'usage, celles-ci se transforment hélas en "filasses" dans les réseaux. Comme nous le fait savoir la Lyonnaise des Eaux, "nous devons intervenir régulièrement face à ce problème qui engendre débordement d'eaux usées par les plaques d'égout, détérioration des équipements et interventions dangereuses pour nos équipes. Les lingettes sont des déchets solides, qui ne doivent en aucun cas être envoyés dans les égouts, mais jetés dans les poubelles. Nous vous remercions pour ce geste, par lequel vous contribuez à protéger l'environnement".

Pour toute information, Service clientèle Lyonnaise des Eaux au 0 810 364 364 (numéro Azur au prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.



DEFI SPORTIF

PARTIE REMISE
POUR LA TRAVERSEE
LE CAP D'AGDE-CALVI
EN AVIRON !

Des dizaines de messages d'encouragement et de soutien sont arrivés sur son téléphone portable. Pierre ne s'y attendait pas ! Autant vous dire que ces moments-là, il les a appréciés et cela l'a aidé à relativiser son échec sportif quant à sa première tentative de relier Le Cap d'Agde à partir de Calvi, soit 450 km à la rame, en solitaire, sans assistance ni escale.

Pierre Weiss, 56 ans, Directeur d'exploitation des Ports du Cap d'Agde à la Sodéal, n'est pourtant pas un novice en matière de nautisme et de sport en général (triathlète, il s'est mis à la rame en 1999 avec l'aviron agathois et pratique le karaté depuis 35 ans !). Il a aménagé spécifiquement une yole de mer (prévue initialement pour deux rameurs) afin de pouvoir supporter les vivres, les litres d'eau et le matériel pour 7 jours, une ligne de vie à laquelle se raccrocher en cas de chute, une dérive supplémentaire, un safran un peu plus large et plus profilé, un siège confortable... La prévision de temps pour la traversée est d'environ 100 heures (4 à 5 jours), dictée entre autres par la limite des prévisions météo...

Le 20 août dernier, à 7 heures du matin c'est le grand départ de Calvi sur une mer d'huile. "J'avance bien, je fais un peu plus de 6 km par heure. Le bateau répond bien" nous confie Pierre. A 13h, la mer commence à forcir, ce qui n'était pas vraiment prévu, surtout pour les vagues de travers. Le chavirage, lui, s'est bien déroulé... Roulée par une jolie déferlante, la yole s'est en effet retournée comme une crêpe de 220 kg ! Le temps d'enlever les velcros qui tiennent les pieds, Pierre redresse le bateau en moins de 10 minutes et repart immédiatement. La mer continue cependant de forcir. Les creux deviennent plus importants, faisant mentir les prévisions météorologiques. "Previmer dispose de programmes de suivi météo qui analysent le courant de surface, le vent et la hauteur des vagues. La météo marine prévoyait

une plage de quatre heures prometteuse avec un changement de vent le mardi. Les prévisions étaient légèrement optimistes !" Après 13 heures de lutte contre les éléments, d'encas alimentaires à 150 kcal à la place

de repas équilibrés de 3500 kcal/jour, Pierre essaie de se reposer tant bien que mal dans cette mer "valsante". A 6 heures du matin, il peut enfin enfile son duvet et dormir une petite heure au chaud et presque au sec. Mais le corps meurtri, notre rameur agathois n'a pas les ressources suffisantes pour assimiler son petit déjeuner qui ne passe pas. Il est lucide. "Je pourrais essayer de me reposer, me réalimenter convenablement mais je vais encore dériver. J'ai déjà perdu du temps, si je perds encore un jour ou deux avec la météo incertaine qui est prévue mardi, il vaut mieux que j'arrête avec de bonnes conditions pour remonter le bateau".

La partie n'est que remise. Car l'objectif, pour Pierre, est de mener à bien un défi à la fois sportif (chrono et gestion de l'effort) et maritime (routage et météo). Il a d'ailleurs trouvé autre chose, une dimension humaine qu'il ne soupçonnait pas, des moments de partage véritablement magiques. "Pour ces moments-là, je suis prêt à recommencer et je vous remercie tous".

Le 116 000, un numéro national d'urgence pour les enfants disparus

En réponse à la décision de la Commission européenne du 29 octobre 2007, la France a mis en place l'an dernier le 116 000 Enfants Disparus. Ce numéro unique européen, aujourd'hui opérationnel dans 11 pays, est dédié aux disparitions d'enfants et remplace le dispositif SOS Enfants Disparus. La Fondation pour l'Enfance a été désignée comme responsable de l'animation, de la coordination de l'ensemble des activités du dispositif ainsi que de la gestion de l'unité de suivi. Quant à la réception des appels, elle est assurée par les écoutants de la plate-forme téléphonique de l'Inavem (Fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation), qui met également à la disposition des familles son réseau national d'associations d'aide aux victimes pour un soutien de proximité.



Cyclisme

Le Grand Prix de la Ville d'Agde remis sur roues !

Le centre ville d'Agde a accueilli, le 12 septembre, la première édition du Grand Prix des Commerçants de la Ville d'Agde. Comme l'a souligné André Tobena, Adjoint au Maire chargé des Sports, "il s'agit d'un défi que se sont lancés les organisateurs, jadis coureurs de ce Grand Prix, tels Vincent Calabuig, Président de l'association du Bi-Crossing Club Agathois". Une initiative soutenue par la Ville d'Agde, qui mériterait de retrouver sa place dans le calendrier des manifestations et malgré quelques petits aléas liés à l'encadrement de la course, tous les participants ont délivré un message encourageant pour la suite. En ce dimanche de septembre, ils étaient 26 à prendre le départ. Parmi eux un Danois, dont la participation a su donner une dimension internationale à cette course ! Félicitations à tous et particulièrement à Mathieu Gaye qui remporte la victoire, au terme des 25 tours soit 65 km ! Le Président du Bi-Crossing Agathois, Vincent Calabuig, a remercié "tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce Grand Prix, les Commerçants du Cœur de Ville et leur Président Alexandre Dreuille, la Police Municipale, les services municipaux de la Voirie, des Festivités et des Sports, le Comité des Fêtes d'Agde, Monsieur David Ooghe, Président du Club Marseillan, Monsieur le sous-trésorier François Roux, Monsieur Gouffroy, père d'Arnaud et l'ensemble des bénévoles."

Résultats :

- 1^{er} Mathieu GAYE (Montpellier CL) ;
- 2^{ème} Jean-Marc BEAUMONT (Montagnac AC) ;
- 3^{ème} Alexandre BADIN (AVC NIMES) ;
- 4^{ème} OLIVE AURELIEN (Montagnac AC) ;
- 5^{ème} Vincent BOUDET (BMC) ;
- 6^{ème} Fabrice GRASSET (BMC).



Un vent d'optimisme a soufflé sur le 11^{ème} Salon Nautique



33 579 visiteurs et quelque 500 bateaux neufs ou d'occasion à la vente, on peut dire que la 11^{ème} édition du Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde a eu le vent en poupe et ce, malgré une météo défavorable et une actualité nationale quelque peu difficile !

Parrainé cette année par Alessandro di Benedetto, qui a réalisé l'exploit d'accomplir, sur son voilier de 6,50 mètres, un tour du monde en solitaire,

sans escale, sans assistance et sans énergie fossile, ce grand rendez-vous nautique aura profité aux exposants comme aux visiteurs, avec une recrudescence des contacts, et offert une plus grande diversité dans les bateaux proposés (de l'Optimist aux Majesty 56 en passant par les jet-ski et les semi-rigides). Le chapiteau, avec ses nombreux stands, a lui aussi connu un bel engouement, tout comme les conférences, notamment celle du parrain 2010. Du côté des commerces du Centre-Port, la satisfaction était aussi là, à l'heure du bilan.

La nouveauté commerciale de cette édition, orchestrée par un nouveau Commissaire en la personne de Thierry Marangé, fut la volonté d'accompagner le futur propriétaire vers un mode de financement adéquat. La conférence d'ouverture sur le sujet a d'ailleurs été particulièrement suivie par le public d'acquéreurs. A noter également, l'arrivée des Grandes Unités (voiliers, catamarans...) qui ont fait rêver les visiteurs.

L'inauguration officielle, le 29 octobre, en présence du Député-Maire Gilles D'Ettoire et de Sébastien Frey, son Premier Adjoint venu aussi en qualité de Président de la Sodéal, a débuté par le traditionnel couper du ruban. S'en est suivi un discours durant lequel Sébastien Frey a rappelé "l'engagement de la Sodéal pour la vie nautique en Agde", tandis que le Député-Maire saluait "l'organisation mise en place ici au Salon Nautique lequel, d'année en année, ne cesse d'être plus performant, et est même devenu un rendez-vous incontournable de la saison d'automne au Cap d'Agde et sur le pourtour méditerranéen".





Environnement

La Lyonnaise des Eaux soutient les associations

Le 21 octobre, les représentants d'ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), de la Gaule Agathoise, de l'ASAP de la Verdisse (Association Syndicale Autorisée des Propriétaires de la Verdisse) et de l'ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde) ont reçu un chèque de la Lyonnaise des Eaux, pour leur action dans le domaine de l'environnement. C'est en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de son Adjoint en charge de la Vie Quotidienne et de l'Environnement, Richard Druille, que la cérémonie s'est tenue à l'Hôtel de Ville Mirabel. Il s'agit de la 6^{ème} édition de ce rendez-vous, tant il est vrai que "l'action en faveur du développement durable doit se faire dans le temps", a précisé Luc Bourgade, Chef d'Agence de la Lyonnaise des Eaux sur Agde. Au total, ce sont 12 000 euros de dotation qui ont été remis ce jour-là à Luc Séco, Louis Vallière et Renaud Dupuy de la Grandrive par la Lyonnaise des Eaux, une somme répartie équitablement entre les quatre associations, afin qu'elles puissent poursuivre les actions menées en faveur du terroir et de l'environnement. "L'environnement, l'affaire de tous" a conclu le Député-Maire Gilles D'Ettore.



Le comité D'ORGANISATION DE manifestations HISTORIQUES D'AGDE (COMHA) du PUY-EN-VELAY

Du 17 au 20 septembre derniers, le Comité d'Organisation de Manifestations Historiques



d'Agde (COMHA) a organisé pour ses adhérents un voyage au Puy-en-Velay afin de participer à la fête du "Roi de l'Oiseau". En effet, chaque 3^{ème} week-end de septembre, toute la ville du Puy-en-Velay et ses habitants vivent à l'heure de la Renaissance. Pour l'occasion, une quarantaine de personnes du groupe Renaissance du Pôle Age d'Or habillées en costumes d'époque, a été reçu par les organisateurs de cette manifestation. Lors du défilé final, le groupe a hissé fièrement son pavois sur lequel on peut voir l'Ephèbe d'Agde et la Cathédrale St-Etienne, les deux symboles de notre événement historique "Agde au Fil du Temps".

A partir du 3 janvier 2011, élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes !

- Du lundi 3 au jeudi 13 janvier : inscription des candidats (jeunes scolarisés de 10 à 16 ans en 2011 et résidant sur Agde)
- Du lundi 17 au vendredi 21 janvier : campagne des candidats dans les établissements scolaires
- Lundi 24 janvier : élections dans les établissements scolaires publics et privés
- Mercredi 26 janvier de 14h à 17h : dépouillement et résultats en salle Guillemain de l'Hôtel de Ville Mirabel
- Mardi 1^{er} février à 18h : réunion des nouveaux CMJ en salle Guillemain de l'Hôtel de Ville Mirabel
- Vendredi 4 février à 18h : assemblée plénière, en salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville Mirabel, présidée par le Député-Maire Gilles D'Ettore et Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire chargée de l'Education.

Cérémonie des vœux à la population

Au cours de cette cérémonie, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore adressera ses vœux aux Agathois, en compagnie des élus du Conseil Municipal. Jeudi 13 janvier 2011 à partir de 19h00, salle municipale du Moulin des Evêques (1^{er} étage).

Repas de la Ville

Les aînés agathois de 60 ans et plus, résidant en permanence sur la commune, ont rendez-vous pour le traditionnel repas-spectacle du début d'année du mercredi 12 au dimanche 16 janvier prochains. Au programme, outre un repas de fête concocté par le Milord Gourmand, un spectacle proposé par la revue Cocktail Glamour. Inscriptions de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h30 en salle des Fêtes les 4 et 5 janvier puis au Pôle Age d'Or, Jardins de la Calade, les 6 et 7 janvier. Tarifs en fonction des ressources (se munir du dernier avis d'imposition, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité). Du 12 au 16 janvier 2011 à partir de 12h00, salle des Fêtes, rue Brescou.

Nouveaux horaires, pour le centre d'inertes "Petit Pioch" d'Agde

Le centre d'inertes est toujours ouvert du lundi au vendredi, seuls les horaires changent : 8h30-12h00 et 14h00-16h30. Le SICTOM Pézenas-Agde rappelle que l'accès est autorisé exclusivement aux dépôts des déchets inertes. Sont

concernés : sables, tuiles, bétons, roches, enrobés, céramiques, terres non polluées, ciment et déchets de démolition sans plastique, ferraille, polystyrène, etc. Les déchets non inertes devront être déposés quant à eux à la déchèterie de la Prunette.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 04 67 98 45 83 ou rendez-vous sur le site internet du SICTOM Pézenas-Agde : www.sictom-pezenas-agde.fr

Plus d'événements et d'infos sur le site de la ville : www.ville-agde.fr

etat CIVIL

NAISSANCES

MASSON Mélina – BIAU Lana – ADZOVIC Gennifa – BRIU Lorenzo – JIVAN KESSAODJEE Noham – DANDROY Joachim – PAIN Natty – DJAROUD Jawad – ERRIANI Mohamed – EL MANSSOURI Kaoutar – BOUSSALIM Sawsane – DESRUMAUX Aaron – VERDIER Pierre – TUSSELING Sofiane – APPIN Malone – SCIO Inahya – BOURHAZZAL Sara – TAURAN Angeline – CHIAVASSA Téo – MARC Neyla – SMAIN Medhi – BARRAL Boris – FALCK Matt – VINCK Gabriel – SADOULE -- CAYLET Sean – LAPOUGE Gabriel – GENNA Célia – GOUDARD Gabriel – BENAMEUR Camélia – BERNA Océane – D'ISERNIA Romain – VALERA Ethan – MALLET Kyara – GERMAIN Nathan – REY Adam – PERNET Lucas – LAURENT Loly – PEREZ Liu – RENAUD Louane – WALAYACHI Kamélia – SAEZ Flavio – MORNES Melina – MATHIEU Stécia – AUDIE Justin – DELMAS Clara – SOLES Shanti – BOUARD Zoé – MOUAKET Zayneb – MARTIN Hélène et MARTIN Marius – D'ISANTO Livia – ERILL Bastien – BESSET Elliott – GIRARD Laura – FOVET Mathilde – DUMONT Lonis – DUPONT Buffard – BEN JEMAA Loujaine – ECHAMMACHI Abdelkarim – MOUILLERAC Loréna – VAIRET Enzo – RIVALTA Carla – CHAILAN Mallory – PEREZ Maëlle – PATRAC Maël – ABOU Ziad – SAURA Lauriane – CROZEL -- BURJADE Milo – CANTON Anéol – MARTI Kaylah – BOMMAREZ -- MATHIEU Jaymsson – BEL Victor – MERLIER -- BLANCAS Juan – RAJOHNSON Julhy – MATHIEU Kélya – AITOUSEKHRI Philaé – SANCHEZ Noah – FARESS Rania – JOOS GALIANA Zoé

MARIAGES

BRUYANT David et MATHE Carole – ORTEGA Jean-Marc et VALLEAU Lydia – MOREAU Hubert et BAUDRY Valérie – CORREARD Jean-Christophe et VIDAL Delphine – GARRIGUES Patrice et SMAIN Carine – BEDOS Guillaume et MARINO Joëlle – CADIERGUES Yannick et SERRANO Marion – BULME Bernard et MARCACHI Carole – D'ISSERNIO David et DEBROSSE Cathy – MAGNAN Eric et ARNOUX Sylvie – SOUSTELLE Sylvain et GIMENO Mélanie – FISCHER Laurent et BALIGH Bouchra – MEUNIER Benoît et GUILBERT Aurélie – EL MANSSOURI Mohamed et JUANCHICH Vanessa – LAMBIES Jean-Louis et MOYA Pascale – DANTARD Jean-Baptiste et SCHWARTZ Sandra – TAVARES DE MATOS Francis et RENAULT Anais – BEN LAYACHI Abdellillah et YELLEC Dorothee – FOURNIER Hervé et AYMARD Laetitia – LANGLOIS Fabien et GUIDARINI Emilie – REFOUVELET Olivier et MASSENET Claire – D'ISANTO Frédéric et MENDES Odette – TARBOURIECH Romain et BIZARD Betty – SANCHEZ Bernard et PRADELLES Elisabeth – RICARD Alain et ALEXANDRE Pierrette – PATRAC Mickaël et BERTIN Cindy – SOLIVA Pierre et LAFFON Christiane – TRASTOUR Philippe et MONTOYA Jannette – PIRET Daniel et BILLAUT Marie-Christine – BOIG Pierre et HEINIS Françoise – KHELIFI Abdelkader et OUARYAR Fatima – COBANOGLU Cihangir et CELIK Damia

DECES

MOREL Maurice, 84 ans – OLIVE Germain, 64 ans – ADELL Ida, veuve FONTANET, 95 ans – LEPROHON Daniel, 64 ans – ADERNO Luigi, 84 ans – DIJON Jean-Claude, 72 ans – GALLAND Jean-Charles, 68 ans – BELLUIRE Reine, veuve FERRAGE, 88 ans – VALENTIN Henri, 80 ans – DEPRE Ernest, 48 ans – CROUX Gui, 85 ans – DA SILVA RODRIGUEZ Jacqueline, 61 ans – GOBARD Yvette, veuve LACOMBE, 92 ans – TROUDE Gilbert, 83 ans – GARCIA VENTURA Emilia, veuve PUCHE GOLF, 89 ans – PAGES Geneviève, veuve RIGAUD, 95 ans – GUIRAND Christiane, 67 ans – D'ETTORE Léon, 85 ans – COLIGNON Isabelle, épouse LAMACHE, 41 ans – MIMOSA Léon, 78 ans – DEBOS Jean, 83 ans – DAGUENET Marcelle, veuve MERE, 93 ans – SANCERE Noël, 97 ans – NEGRIER Arnaud, 55 ans – JALADE Mathieu, 87 ans – LOUAT Marguerite, 78 ans – CLARET Assomption, veuve JUAN, 81 ans – LANDRY Jacques, 83 ans – MOLINIER Arlette, veuve CINTRACT, 87 ans – DAURE Jean, 84 ans – DAUMAS Jean-Luc, 49 ans – SBRANA Marie, veuve IRACE, 89 ans – PENA GARCIA Manuel, 73 ans – ALCALA José, 80 ans – BACHE Léon, 79 ans – DIEUDET Marie, veuve RANDON, 90 ans – RUFFIE Augusta, épouse LAGARRIGUE, 87 ans – ROCHE Florian, 19 ans – CABANEL Bernadette, épouse ARTIERES, 57 ans – NOURRIGAT René, 88 ans – RUF Bernadette, épouse EUDES, 66 ans – VIEULES Jean, 81 ans – ROUIZI Zoubir, 68 ans – ROQUES Rose, veuve CRISTOBAL, 90 ans – GALZY Henri, 89 ans – FERNANDEZ Lucie, veuve ROCA, 93 ans – CAMBOULIVE Jeanne, veuve ROMERO, 101 ans – FISSOT Dominique, 52 ans – MALAGOUEN Sarah, 14 ans – COLLARD Dominique, 51 ans – CAROUL Anne, veuve BOUSQUET, 88 ans – MEYNET Romain, 89 ans – BOUISSET Raymond, 89 ans – SOLER Jacqy, 79 ans – DESFORGES Pierre, 72 ans

Concours d'illuminations de Noël 2010

Agde, Le Cap d'Agde,
Le Grau d'Agde & La Tamarissière

Particuliers, commerçants & plaisanciers

Inscriptions
jusqu'au 23 décembre
2010

Renseignements
04 67 01 04 04
04 67 94 61 64
www.ville-agde.fr

